

MAL MYSTÉRIEUX À BORD D'UN TRAIN DE VIA RAIL

30

ENFANTS DE LONDON
HOSPITALISÉS D'URGENCE
À MONTRÉAL À LA SUITE
D'UN VOYAGE À QUÉBEC

page B 5

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

75 cents

85 cents, territoire de l'édition nationale

MONTRÉAL, SAMEDI 30 MAI 1981,

97^e ANNÉE, no 128, 234 PAGES, 15 CAHIERS



Gilles Carle et Anne Létourneau à Cannes

photo Michel Gravel, LA PRESSE

LES PLOUFFE À CANNES

«UN SUCCÈS CRITIQUE ÉTONNANT»

page D 2



photo Michel Gravel, LA PRESSE

BÉLIVEAU À LA PRESSE

FINI L'ÈRE
DES DYNASTIES
AU HOCKEY

page H 2

ELLIS VALENTINE
REJOINT LES METS

page H 1

samedi
dimanche



ADVENANT UNE VICTOIRE EN COUR SUPRÊME

TRUDEAU PROPOSERA LE SCRUTIN PROPORTIONNEL

■ C'est ce qu'a appris LA PRESSE de source sûre. Ce dossier fait en effet partie des réformes constitutionnelles prioritaires que M. Trudeau entend mener à terme avant de se retirer de la vie politique.

page A 2

photo René Picard, LA PRESSE

LES HELL'S ANGELS À SOREL

LA POPULATION S'INQUIÈTE

■ Elle craint une invasion
de motards américains
l'été prochain.

pages A 12 et A 13

SOMMAIRE

Annonces classées: E 1 à E 17,
F 1 à F 8, H 10 à H 20
Arts et Lettres: A 15, B 5, D 1 à D 22
Bandes dessinées: Y 10
Bricolage: E 4
Carrières et professions: X 1 à X 12,
Y 1 à Y 8
Décès, naissances, etc.: H 20
Économie: C 1 à C 8
Êtes-vous observateur: H 10
FEUILLETON: F 5
Gastronomie: D 25
Jardinage: E 6
Le monde: B 1
Loisirs et récréation: W 13
Quoi faire: G 7
Restaurants: D 23 à D 26
Sciences: Y 12
Sports: H 1 à H 9
Télévision: D 22
Télé-câble: C 19
Vacances-voyages: W 1 à W 14
Vivre aujourd'hui: G 1 à G 3

ÉDITO

LA SÉCURITÉ
AÉRIENNE EST
À LA BAISSÉ

PAR JEAN-GUY DUBUC

page A 4

DANS LE VIEUX MONTRÉAL

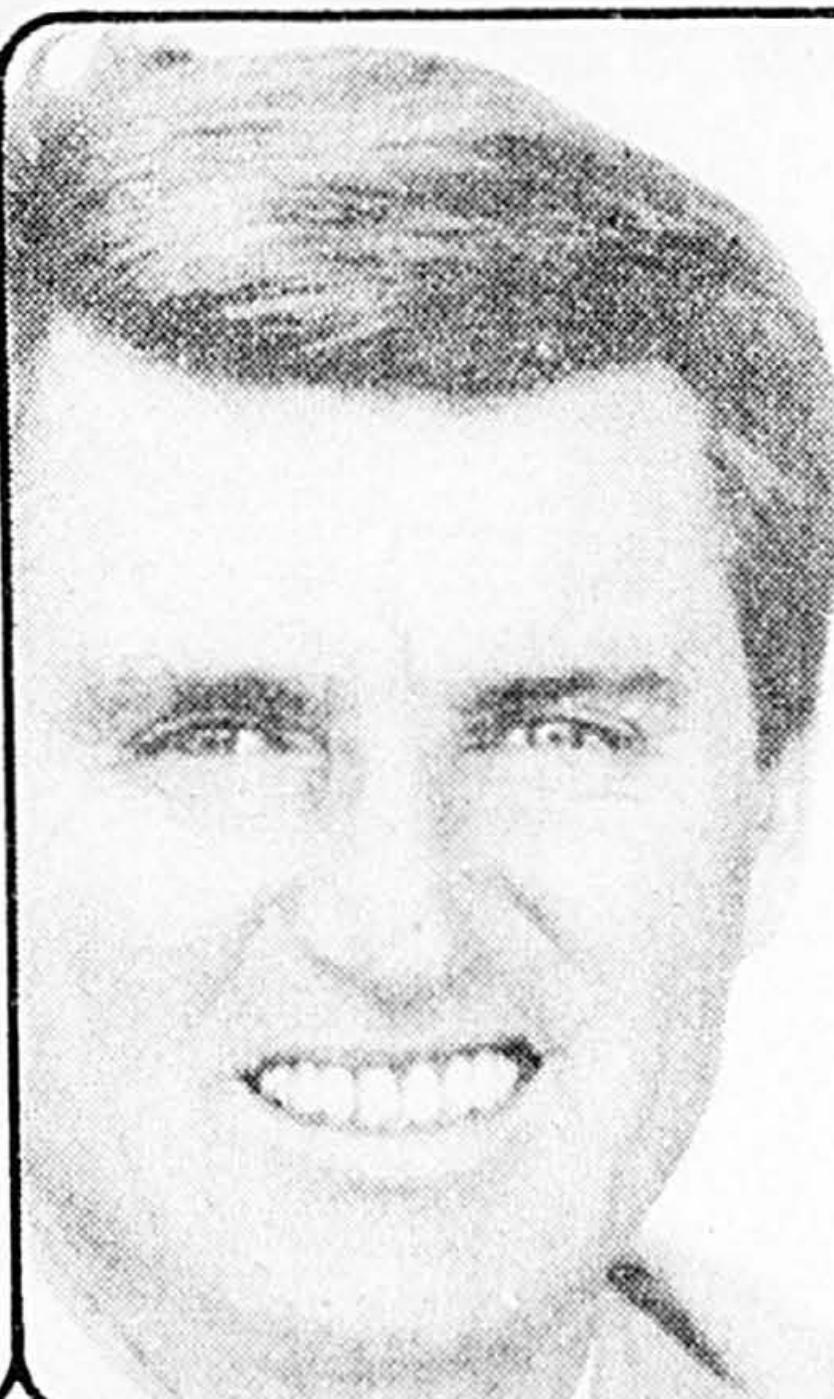
LA MOITIÉ DES SYSTÈMES DE PROTECTION CONTRE LE FEU SONT HORS D'USAGE

page
A 3

LA TÉLÉMATIQUE

■ Avec une rapidité foudroyante, l'informatique envahit tous les secteurs de la société. Elle atteint chaque individu, qu'il en soit conscient ou non. À compter d'aujourd'hui, chaque samedi, LA PRESSE présentera à ses lecteurs une nouvelle chronique intitulée «la télématique», et dans laquelle notre collaborateur Yves LECLERC cherchera à regrouper et à donner une cohérence à toutes les informations qui filtrent dans ce domaine.

page A 5

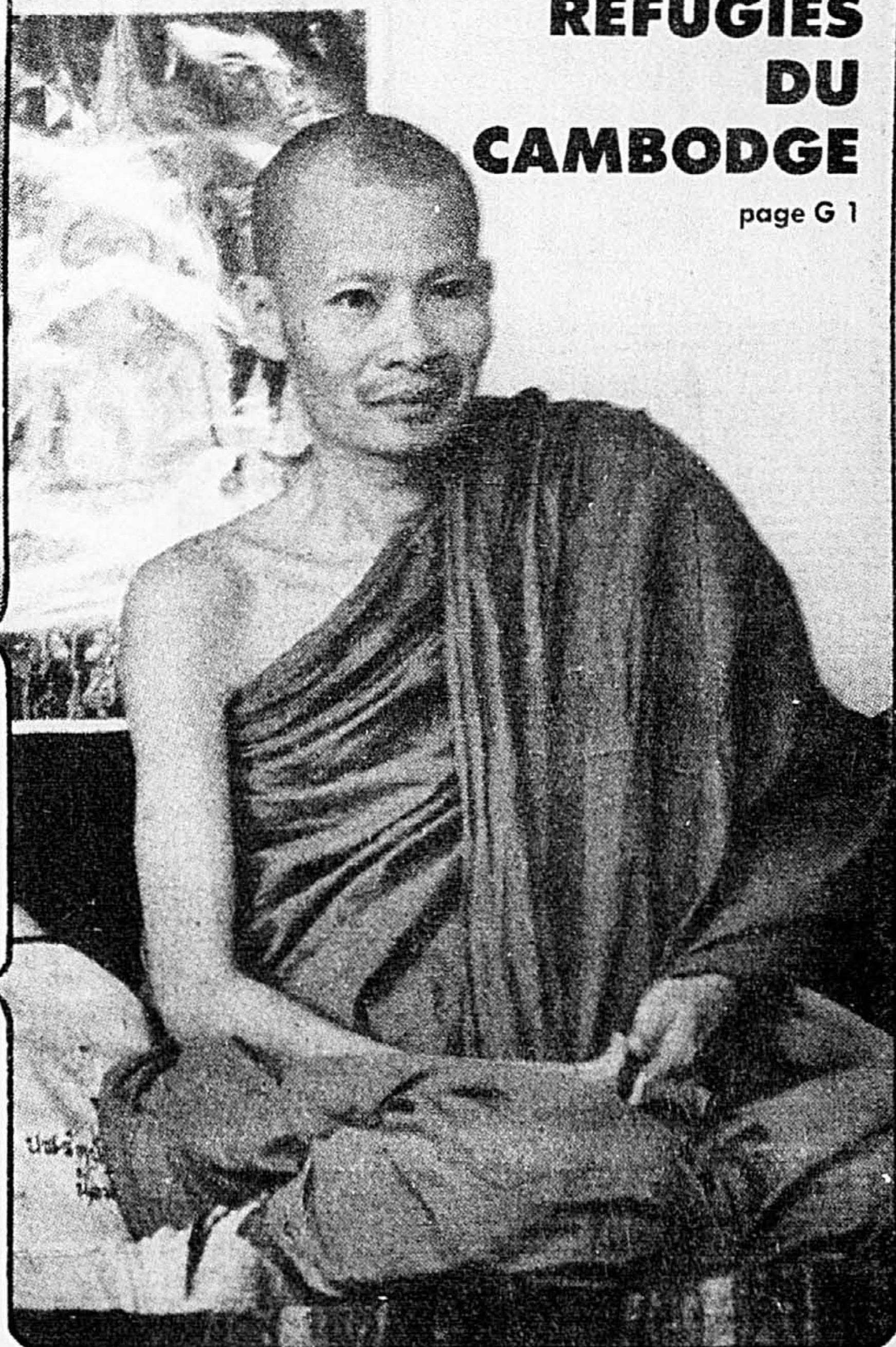


LE QUÉBEC EN CRISE OU QUAND RODRIGUE TREMBLAY FAIT UNE CRISE DE BILE

page A 10

UN BONZE POUR LES RÉFUGIÉS DU CAMBODGE

page G 1



PREMIÈRE AUX CAISSES POP

■ Pour atténuer l'effet des taux d'intérêt élevés, les caisses populaires vont bientôt offrir des hypothèques à paiements progressifs. Cette forme de prêt tient compte de l'augmentation de revenu à laquelle l'emprunteur peut s'attendre en période inflationniste.

page C 1

ET SI VOUS DEVENIEZ
MILLIONNAIRE? COMMENT
RÉAGIRIEZ-VOUS?

CHAQUE MOIS

- des gros lots de 1 million
- des lots de 100 000\$
- des numéros mobiles
- des lots instantanés jusqu'à 10 000\$

la seule loterie
qui fait des millionnaires

Super Loto

ADVENANT UNE VICTOIRE EN COUR SUPRÊME Trudeau s'attaquera au dossier de la représentation proportionnelle à l'automne

OTTAWA — Le gouvernement libéral de M. Pierre Elliott Trudeau compte s'attaquer au dossier de la représentation proportionnelle dès l'automne s'il a gain de cause d'ici là devant la Cour suprême sur la question du rapatriement de la constitution.

LA PRESSE a appris de source sûre que ce dossier fait partie des priorités du premier ministre Trudeau qui l'a incliné dans la stratégie globale de réforme constitutionnelle qu'il entend mener à terme avant de se retirer de la vie politique.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Les intentions du gouvernement à ce chapitre ne sont pas totalement nouvelles en soi. Le dernier discours du Trône présenté au Parlement l'an dernier, annonçait déjà qu'il y aurait formation d'un comité du Parlement pour «étudier le système électoral afin d'assurer à nos institutions parlementaires un maximum de représentativité et de responsabilité».

Mais cette phrase n'avait pas attiré l'attention des observateurs puisqu'elle ne faisait pas spécifiquement mention de représentation proportionnelle.

Or le leader du gouvernement en Chambre, M. Yvon Pinard, a levé le voile sur les intentions de son parti jeudi, en annonçant qu'il avait décidé de reporter à plus tard cette réforme électorale «comprenant le sujet de la représentation proportionnelle, puisque ultimement, cela mène à un amendement de la constitution». Interrogé à nouveau à ce sujet hier par LA PRESSE, M. Pinard a refusé d'être plus explicite, mais il a indiqué que c'est «fort probablement» à l'automne que le comité du parlement chargé d'étudier cette réforme sera mis sur pied. Il s'est toutefois gardé une porte ouverte en précisant que le comité pourrait être mis sur pied avant l'automne. Il a bien précisé cependant que la décision de la Cour suprême constituait le point déterminant dans l'attitude du gouvernement: «Puisqu'il nous faudra peut-être amender la constitution pour mener à bien une telle réforme, il serait bon de savoir si nous devrions retourner à Londres ou si nous pourrions le faire ici» a-t-il expliqué.

LA PRESSE a par ailleurs appris que le caucus national du Parti libéral a tenu une réunion spéciale sur la représentation proportionnelle il y a déjà plusieurs semaines, et qu'on y a

étudié un document de travail exposant la nature d'une telle réforme.

Réserves

Plusieurs députés du Québec ont toutefois émis des réserves sérieuses sur le projet, qui risque à leur avis de diminuer la proportion de la représentation québécoise à Ottawa. Le député de Mercier, Mme Céline Hervieux-Payette, a reconnu être du nombre de ces députés qui ont fait de tels commentaires. «Peut-être, a-t-elle indiqué, pourrait-on contourner cette difficulté en garantissant un certain nombre de sièges à des représentants des minorités francophones hors-Québec».

On ignore encore par ailleurs, quelle sera la composition du comité que le gouvernement formera pour étudier cette question. Tout permet cependant de croire qu'il s'agira d'un comité mixte du Sénat et de la Chambre similaire à celui qui a étudié le projet constitutionnel du gouvernement.

Théoriquement, plusieurs avenues s'ouvrent au gouvernement. On pourrait demander à ce comité de faire des recommandations pour instaurer immédiatement la représenta-

tion proportionnelle à la Chambre des communes. Cette réforme ne nécessiterait pas l'accord des provinces, ce qui serait par ailleurs le cas pour une réforme plus globale incluant le Sénat.

Réforme du Sénat

LA PRESSE a appris de bonne source que le gouvernement a l'intention de mettre la réforme du Sénat et la question d'une formule d'amendement de la constitution à l'ordre du jour de sa première rencontre avec les provinces advenant une victoire en Cour suprême sur le rapatriement.

On doute ici à Ottawa pouvoir obtenir l'accord des provinces sur la question spécifique de la réforme du Sénat qui viserait elle aussi à compléter l'instauration de la représentation proportionnelle. Mais on estime que le comité du parlement qui sera mis sur pied à l'automne, pourrait à tout le moins collaborer dans l'élaboration d'une proposition à faire aux provinces.

Entre-temps, on pense aussi que le même comité pourrait faire des recommandations à la Chambre et au Sénat pour l'instauration immédiate de la représentation proportionnelle aux Communes. Sur ce dernier point, Ottawa pourrait agir seul, par une simple modification à la loi électorale.

LOTTO 6/36

Les six numéros gagnants sont:
1 — 2 — 3 — 8 — 29 — 31
complémentaire: 15

MINI-LOTTO

Le billet numéro 524144
rapporte \$50,000

PROVINCIAL

Le numéro gagnant du gros lot de \$500,000 est 6545840

INTER-LOTTO

- A. Numéros mobiles:
1er numéro 99577 donne \$2,500
2e numéro 7129 donne \$250
3e numéro 185 donne \$50
- B. Les trois numéros suivants (non décomposables) donnent \$25,000 chacun:
572916 599328 868889
- C. Pour le gros lot de \$250,000, le numéro (décomposable) est: 324359

I, a teenager et One Day at a time
L'ÉROTISME À SON MEILLEUR
«EN PREMIÈRE»
Deux récits pour adultes dans un seul livre
LE MIEUX AU CANADA
RESERVEZ VOTRE COPIE MAINTENANT
HELIO NOVELS, P.O. Box 610, Snowdon
Qué. Canada H3X 3X8
Alliez 4-6 semaines pour livraison

Je peux vous apprendre à faire de la voile cet été

Téléphonez-moi ou renvoyez-moi le coupon-réponse. Je vous enverrai la documentation complète sur mes cours d'initiation à la voile, d'initiation à la croisière et club de voile «Tanzar 22», dans les plus brefs délais.

Stefan Marshall
697-3267

NOM _____
ADRESSE _____
TELEPHONE _____
École de voile Stefan Marshall
22 Coolbreeze
Pointe-Claire, Québec H9S 5G4

alter ego
Deux... et tout a changé.
Nous nous sommes connus. Ces moments tendres et agréables qu'on croyait impossibles, maintenant nous les vivons. Merci Alter Ego.
Un service de rencontre sérieux, amical et compréhensif.
Du lundi au vendredi de 13h à 21h
288-2303
625, rue Président-Kennedy, 4e étage, (Métro McGill) Montréal, Québec

Profitez de l'été!
LOUEZ UNE VOITURE
POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

\$425 PAR MOIS pour une voiture intermédiaire comprenant 1,000 km gratuits, assurance et entretien inclus.
Aussi tarifs spéciaux pour la fin de semaine

LOCATION OBAR VERDUN LITE
Chez Barré c'est tout à votre avantage
768-2551
5987 avenue Verdun
Filiale de Omer Barré Verdun Ltee

PRODUITS WILMAR INC.

Gestion du lavoir

- ▶ Vos produits nettoyants sont-ils la cause d'une vaisselle mal nettoyée et qui doit être soumise au trempage?
- ▶ Le personnel du lavoir a-t-il été entraîné à tirer le maximum de rendement de l'équipement et à éviter le gaspillage des produits nettoyants?
- ▶ Avez-vous un contrôle qui vise à prévenir vos problèmes?
- ▶ Votre équipement répond-il vraiment à vos besoins?
- ▶ Si vous pouvez répondre non à l'une de ces questions, nous pouvons vous aider et même vous faire épargner jusqu'à 30% de vos coûts.

WILMAR... Un service à part!
COMPOSEZ SANS FRAIS:
1-800-567-7823
440, VACHON, CAP-DE-LA-MADELEINE / GBT 7W6

LE CARNET AMÉRICAIN

Le Canada, seul client sûr du F-18

Jean Pelletier

WASHINGTON — Alors que le ministre canadien de la Défense nationale répète à qui veut l'entendre que le F-18 est un bon avion, aucun rapport émanant tant de la marine américaine que du vérificateur général des comptes à Washington n'entérine cette thèse. Au mieux les plus favorables de ces études soulignent des doutes sérieux quant à la capacité de la société McDonnell Douglas de construire le F-18 en vertu des spécifications qui présideront à sa conception.

C'est ainsi que la semaine dernière une étude menée par la «Aircraft Evaluation Division» de la marine des États-Unis, le principal client du F-18, puisqu'elle souhaite s'en procurer entre 1,044 et 1,366 au coût de \$30 à \$40 milliards, concluait que jusqu'à maintenant le nouveau chasseur ne s'était acquitté d'aucun des objectifs visés lors de sa mise en chantier.

Le même document révèle que le F-14 que compte remplacer le F-18 est presque sur tous les fronts un meilleur appareil et cela trois fois plus sûr et surtout plus efficace. Et pour cause. Les enquêteurs affirment que dans son rôle d'avion d'escorte, le F-18 accuse un taux de pertes de deux fois supérieur à celui du F-14. Quant à son rôle d'avion d'attaque, une caractéristique vitale lorsque le Canada s'en porta acquéreur, le F-18 manifeste des carences majeures qui le rendent inutile dans des régions comme le Moyen-Orient et le Golfe persique.

Au niveau des coûts, la performance du F-18 est tout aussi

désolante. Alors qu'il devait s'agir d'un avion économique tant à l'achat qu'à l'entretien, le vérificateur général des comptes aux États-Unis ainsi que les évaluateurs de la marine, concluent à l'inverse. Le F-18 exige beaucoup plus de temps à entretenir et à réparer que ses concurrents de même catégorie et jusqu'à maintenant la société McDonnell Douglas n'a su corriger ces difficultés.

Il y a trois mois le vérificateur général des comptes à Washington relevait la commande passée par le Canada pour environ 130 avions comme étant l'un des aspects les plus positifs du programme F-18. Or aujourd'hui, le rapport des évaluateurs cités plus haut estime qu'il faudrait mieux faire son deuil des \$3 milliards déjà investis dans le développement du F-18 aux États-Unis et songer à d'autres alternatives plutôt que de pousser de l'avant. «Le nez du chameau nous a déjà coûté \$3 milliards de noter le rapport, mais le reste de l'animal nous en coûterait \$30...»

La confiance du ministre Lamontagne envers le F-18 se fonde sur les assurances fournies à Ottawa par le secrétaire américain à la Défense, M. Casper Weinberger, qui soutient que le F-18 sera bel et bien le fer de lance de la marine américaine.

Or à la lumière des nombreuses critiques formulées contre l'avion de la McDonnell Douglas il faut maintenant se demander si les déclarations du secrétaire à la Défense ne sont pas que politiques. Car jusqu'à maintenant le Canada est après tout le seul, client sûr du F-18.

LA MÉDITATION SENSUELLE
C.P. 128, succ. Bourassa, Montréal H2C 3E9
L'ÉVEIL DE L'ESPRIT PAR L'ÉVEIL DU CORPS
Projection GRATUITE de diapositives
dimanche 31 mai 19h 30
Hôtel Sheraton Mt-Royal
1455 rue Peel — Salon Québec
(mètre sous hôtel)

COURS de NUTRITION ET CUISINE-MINCEUR

SAVOIR BIEN MANGER pour CONTRÔLER SON POIDS

Pour jouir au maximum de l'été, découvrez les charmes de la NOUVELLE CUISINE-MINCEUR, une cuisine à la fois savoureuse et de santé!

Début des cours: lundi, 8 juin et jeudi, 11 juin cours de jour et en soirée.
Durée: 4 semaines (1 cours par semaine).
Endroit: Les Galeries Dupuis (sortie métro Berri) 845 est, Ste-Catherine
Animateur: Francine Simard, Diététiste Professionnelle.

Pour plus de renseignements, téléphonez au:
434-1001
OUVERT TOUS LES JOURS

MULTI MODAL

LA MÉTÉO à Montréal
AUJOURD'HUI
Minimum: 12 Maximum: 24
Averses

La Quotidienne Tirage d'hier 2-3-7
DEMAIN
Dégagement

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	18	Averses	Ensoleillé
Outaouais	—	24	Averses	Dégagement
Laurentides	—	20	Averses	Nuageux, frais
Cantons de l'Est	—	22	Averses	Nuageux, frais
Mauricie	—	20	Averses	Nuageux, frais
Québec	—	22	Averses	Nuageux, frais
Lac-Saint-Jean	—	20	Averses	Nuageux, frais
Rimouski	—	15	Averses	Nuageux
Gaspésie	—	16	Averses	Averses
Baie-Comeau	—	13	Averses	Averses
Sept-Îles	—	13	Averses	Averses

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	10	18
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	9	25

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	17	27	Miami	27	32	Pittsburgh	16	23
Buffalo	16	24	New York	13	25	San Francisco	12	21
Chicago	17	26	Nlle-Orléans	23	32	Washington	19	26

vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	9	15	Hong Kong	27	30	Oslo	9	11
Athènes	20	28	Le Caire	17	34	Paris	12	18
Berlin	7	16	Lisbonne	12	27	Rome	10	24
Bruxelles	8	13	Londres	11	15	Séoul	14	20
Buenos Aires	10	18	Madrid	9	26	Stockholm	12	17
Copenhague	10	18	Moscou	17	27	Tokyo	15	26
Genève	8	13	Mexico	15	24	Vienne	9	18

vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	25	32	Bermudes	19	23	San Juan	26	32
Barbade	26	30	Nassau	24	32	Trinidad	22	30

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

*** TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE**

LIVRAISON À DOMICILE	Lundi au samedi	Lundi au vendredi	Samedi seulement
	\$2.10	\$1.50	0.85

*** TARIFS D'ABONNEMENTS LIVRAISON À DOMICILE**

	Lundi au samedi	Lundi au vendredi	Samedi seulement
	\$1.75	\$1.25	0.75

* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

	Nombre de semaines	13	26	52
CANADA				
Lundi au samedi	\$37.00	\$74.00	\$148.00	
Lundi au vendredi	\$24.00	\$48.00	\$96.00	
Samedi seulement	\$13.00	\$26.00	\$52.00	
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS				
	13	26	52	
Lundi au samedi	\$72.80	\$145.60	\$291.20	
Lundi au vendredi	\$52.00	\$104.00	\$208.00	
Samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20	

INFORMATION GÉNÉRALE

REDACTION	285-7272
PROMOTION	285-7070
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100
ANNONCES CLASSÉES	285-7383
Commandes	285-7111
Pour changer du lundi au vendredi 9h à 17h	
du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
DETAILS ANNONCES	
Détailants	285-7202
National, Télé-Press	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

RISQUE TROP ÉLEVÉ D'INCENDIES MAJEURS

Vérification obligatoire des systèmes de gicleurs dans le Vieux Montréal

■ Environ la moitié des systèmes d'extinction automatique installés dans les bâtisses du Vieux Montréal sont inadéquats, rendant ces édifices extrêmement vulnérables aux incendies violents. Le secteur visé est délimité par les rues Berri, McGill, St-Antoine et le fleuve. C'est ce qu'a appris LA PRESSE de source sûre.

MICHEL GIRARD

Et, pour éviter qu'un sinistre comme celui de la rue des Récollets, où trois pompiers sont morts et sept autres ont été blessés, ne se reproduise, le Service d'incendie de la Ville de Montréal vient de décider, pour la première fois de son histoire, de faire effectuer une vérification systématique de tous les systèmes d'extinction installés dans les édifices commerciaux et publics du Vieux Montréal.

C'est ce qu'a confirmé à LA PRESSE le chef-inspecteur du Service d'incendie, Maurice Lessard, précisant qu'une directive sera envoyée ces jours-ci à tous les propriétaires des édifices du Vieux Montréal dans le but de les obliger à faire vérifier par une firme spécialisée leur système d'extinction automatique et dans un second temps, à remettre au Service d'incendie copie du rapport d'inspection. De plus, ces propriétaires seront obligés dorénavant de faire inspecter annuellement leur système d'extinction automatique, à défaut de quoi, la ville pourra entamer des poursuites judiciaires contre les récalcitrants.

Il est prouvé hors de tout doute, selon M. Lessard, que le système d'extinction automatique est le moyen le plus efficace

pour combattre un incendie car aussitôt que le feu se déclare, les gicleurs du système se mettent immédiatement en fonction. « Dans 99 p. cent des incendies dans les édifices où il y a un tel système en bon état, les dommages matériels sont relativement mineurs et il n'y a jamais de morts ni de blessés. En plus, cela permet d'éteindre rapidement le feu en l'arrosant immédiatement à sa source. Le travail des pompiers s'effectue par la suite avec beaucoup plus d'efficacité, tout en étant en même temps moins dangereux », a-t-il expliqué.

Système défectueux

« Si le feu qui a ravagé l'édifice commercial de la rue des Récollets s'est mis à faire rage avec une violence inouïe dès le moment où les pompiers sont arrivés sur les lieux et ce, pendant plus de trois heures, c'est parce que le système d'extinction automatique installé dans cette bâtisse n'a pas fonctionné », a expliqué pour sa part à LA PRESSE le secrétaire de l'Association des pompiers de Montréal, Richard Plourde.

L'enquêteur du Service de police de la CUM chargé du dossier de cet incendie a également confirmé à LA PRESSE que le système d'extinction automatique de cet édifice commercial n'avait aucunement fonctionné au cours du sinistre et il a ajouté que ce système était même hors d'usage depuis 1979.

Selon le chef-inspecteur Lessard, il est évident que la décision de faire vérifier le fonctionnement de tous les systèmes d'extinction automatique installés dans les édifices du Vieux Montréal est directement liée

au sinistre de la rue des Récollets.

« Si les édifices du Vieux Montréal avaient tous un système de gicleurs automatiques en bon état de fonctionnement, une catastrophe comme celle survenue sur la rue des Récollets aurait bien peu de chance de survenir à nouveau. Cela fait déjà plusieurs incendies qui se produisent dans ce secteur et à chaque fois les pompiers se retrouvent dans des situations dangereuses. Les édifices sont vieux et par conséquent, ils sont plus vulnérables aux incendies. C'est pourquoi il est absolument nécessaire que ces bâtisses soient toutes dotées d'un système d'extinction automatique en bon état », a-t-il précisé.

En outre, comme les systèmes de gicleurs automatiques installés dans le Vieux Montréal sont selon M. Lessard, pour la plupart très vieux, cela représente conséquemment un autre motif servant à justifier la demande de vérification systématique de tous ces systèmes.

Les autres secteurs

En ce qui concerne les autres secteurs de la ville de Montréal, le Service d'incendie n'a pas encore jugé nécessaire de demander aux propriétaires des édifices publics et commerciaux de faire vérifier annuellement leur système d'extinction automatique.

« À l'exception du Vieux Montréal où ces systèmes avaient été installés dans presque toutes les bâtisses, dans les autres secteurs de la ville, ce n'est que depuis 1975 que ces systèmes sont obligatoirement installés dans les nouveaux édifices. La plupart des autres édifices construits avant 1975 n'en ont pas. Quand un inspecteur du Service d'incendie fait l'inspection d'un édifice, il en profite à ce moment-là pour vérifier sommairement l'état du système d'extinction automatique lorsqu'il y en a un », a révélé le chef-inspecteur Lessard.

la presse

■ Quand on demande à Mme Claude Robin, responsable du programme d'éducation à la Société canadienne de protection des animaux, si les Québécois ont la mauvaise habitude d'abandonner leurs animaux au moment de la période des vacances, elle répond que c'est malheureusement le cas, malgré les efforts déployés par la Société pour que la situation change.

Selon Mme Robin, le problème vient du fait que les propriétaires de chiens ou de chats éprouvent de nombreuses difficultés à faire garder leur bête pendant une absence prolongée. Les places dans les chenils sérieux ou chez les vétérinaires sont très restreintes et s'avèrent fort coûteuses (de \$7 à \$10 par jour pour un chien, précise-t-elle).

Alors les gens s'en défont. Certains ont au moins la décence de conduire leur animal au bureau de la Société, pour adoption ou euthanasie. Mais d'autres font preuve de moins de scrupules: ils abandonnent carrément leur bête le long d'une route, voire d'une autoroute, dans l'espoir qu'elle sera écrasée par un véhicule-automobile, un geste cruel s'il en est. Mais curieusement, septembre venu et les vacances passées, ce sont les mêmes personnes qui se présentent à la SCPA pour adopter une bête qui, l'été suivant arrivé, prendra elle aussi la direction de la chambre à gaz à moins qu'une âme généreuse ne l'adopte.

Le problème se présente aussi sous un deuxième angle. En effet, avant de partir pour le chalet dans les Laurentides ou dans l'Estrie, certains citoyens s'arrêtent à la SCPA afin d'adopter un animal, question de meubler les heures creuses des enfants pendant les mois d'été. Mais, le moment du retour à la ville arrive, l'animal est abandonné sur place. Et laissé à lui-même. Forcé de se débrouiller tant bien que mal pour se nourrir, il sera chassé par des bêtes sauvages ou se retrouvera dans un piège en y laissant une patte, sinon la vie.

Mme Robin aurait aimé quantifier le problème mais elle se dit dans l'impossibilité de le faire puisque la SCPA ne collige pas les informations relatives aux motifs qui amènent les citoyens à donner leur bête en adoption ou à la faire euthanasier. La SCPA ne peut même pas se fier sur la moyenne mensuelle d'animaux euthanasiés pour éclairer notre lanterne, puisque, dit-elle, ces statistiques sont trompeuses. Elle mentionne par exemple que le mois de mai se traduit par un arrivage impressionnant de

Les animaux ont le droit de vivre...même pendant les vacances

chats, puisque c'est un mois où la naissance de chatons est très élevée. Mais elle répète que le problème de l'abandon des animaux est très sérieux au Québec, statistiques ou pas.

D'ailleurs, il suffit d'examiner les statistiques de 1980 à la SCPA pour s'en convaincre. Des 71 252 animaux (dont 21 095 chiens) de toutes sortes confiés à la SCPA l'an dernier, l'organisme humanitaire a dû en anesthésier pas moins de 59 711, soit 83,8 pour cent. Seulement 9 843 — donc une bête sur sept seulement — ont été adoptés (dont 5 758 chiens), tandis que 672 étaient retournés à leur habitat naturel (il s'agit surtout d'écureuils, de rats laveurs et de mouffettes) et que 996 (dont 891 chiens) étaient rendus à leur propriétaire.

Si donc vous désirez vous débarrasser de votre animal avant les vacances, de grâce, apportez-le à la SCPA. Mais l'idéal serait sans doute de le conserver ou à tout le moins de le laisser là où il était si vous n'aviez pas l'intention de le garder. La cruauté n'a jamais sa place... même à l'endroit des animaux.

La SCPA et le règlement municipal de Brossard

J'ai également discuté avec Mme Robin du règlement municipal adopté par la Ville de Brossard, lequel limite à deux le nombre de chiens par foyer. Or, selon elle, la SCPA ne peut rien contre la municipalité de la rive sud, puisque cette dernière n'enfreint d'aucune façon le code criminel canadien.

Qui plus est, Mme Robin n'est pas totalement en désaccord avec ce règlement puisque, dit-

elle, il aura pour effet d'amener les propriétaires à s'occuper un peu plus de leurs bêtes, tout en reconnaissant toutefois que ceux qui gardent deux animaux domestiques ou plus à la maison s'en occupent probablement mieux que ceux qui n'en possèdent qu'un seul.

Mme Robin souligne que, par ailleurs, la SCPA s'oppose au projet de courses de lévriers parce que ces courses sont cruelles pour les chiens impliqués. Mais alors les courses de chevaux n'entreraient-elles pas dans la même catégorie? Sans doute, mais il s'agit là d'un phénomène international contre lequel la société ne peut rien, même si les inspecteurs de la SCPA visitent régulièrement les écuries de la piste Blue Bonnets. Nul doute que si la SCPA avait le dernier mot dans ce domaine, il n'y aurait plus de courses de chevaux... au grand dam des parieurs bien sûr!

Un tout nouveau concept de condominiums qui fait fureur

SEULEMENT 4 APPARTEMENTS PAR ÉTAGE

CONDOMINIUMS

Voir notre annonce en page E 12

LE DOMAINE Du Barrage

3660, boul. Levesque, situé près du pont Pie-IX à Laval. Tél.: (514) 664-1114

ENCAN TIMBRES et MONNAIES

Canada Postage Postes

Dimanche 31 mai

Hôtel Mont-Royal

1455, rue Peel (Salon Sheraton)

Inspection midi-encan 13h00 - Visa - Master Card acceptées

Entrée gratuite.

DIRIGÉ PAR: TRANS QUÉBEC

Pour renseignements: S. Laramée **655-9134**

chez CLOUTIER

SERGE PARENT, PROPRIÉTAIRE

384-4990

1221 est, rue FLEURY 2595, DE SALABERRY

Serge Parent, pharmacien

1221 est, rue Fleury 2595, de Salaberry

Ouvert de 9h à 23h Ouvert de 9h à 22h

Service de livraison 7 jours par semaine

IMPORTANT ENCAN PAR CATALOGUE

samedi 30 mai 1981 à 13h

Peintures canadiennes, européennes, graphiques et bronzes de:

A. L'Archevêque	Clar. Gagnon	A. Tatossian
C. le Sauveur	WM. Barnes, RCA	G. Pfeiffer
B. des Clayes	N.G. Norwell	G. Vidal
Fantin-Latour	R.W. Burton	Caiserman-Roth
L.H. Bouchard	S.M. Cosgrove	Alfred Pellon

Belle collection de bronzes de A. Laliberté, Renoir, Remington, Rodin.

Les Industries Empire Inc.

5500, rue Paré 737-5343

A l'ouest de Décarie **737-8653**

LONGUEUIL

Nes prix incluent:

- Trois (3) repas par jour servis à la salle à manger, plusieurs choix à chaque repas et vin inclus au souper.
- Entretien ménager tous les jours
- Réceptionniste, soins infirmiers
- Service de sécurité et d'intercom 24 heures par jour et beaucoup plus.
- Suites spacieuses meublées ou non.

Manoir pour retraités

Dimanche le 31 mai de 2h à 5h

Appartements modèles ouverts aux visiteurs

Pour de plus amples informations:

LE SAINT-MALO

390 rue Bord de l'Eau Longueuil, (Québec) J4H 3Z4

Tél: (514) 651-0290

ouvert 7 jours par semaine

condominium

Le Versailles

Voici enfin un nouveau complexe résidentiel hors pair, composé de deux immeubles ultra-modernes en copropriété.

Aucune autre réalisation dans ce mode d'habitation ne peut actuellement vous offrir plus en matière de luxe, de confort et d'espace.

On peut y acheter, au choix, un appartement de deux, trois ou quatre chambres à coucher, bénéficier du caractère exceptionnellement privé d'un domicile sur une île et jouir d'une vue splendide.

Taux d'hypothèque 13 1/2 % garantie 5 ans

Domaine de l'île Paton
4520 promenade Paton
Chomedey, Laval
Tél.: 688-8440

Domaine de l'île paton

Les dépôts garantis

Un choix judicieux pour un rendement élevé

La Fiducie du Québec a mis au point à votre intention une gamme complète de dépôts garantis parmi lesquels vous pouvez choisir la durée de dépôt et la fréquence de versements d'intérêt qui vous conviennent.

Sauf pour les dépôts à demande, le taux d'intérêt élevé est garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. Et il n'y a aucuns frais d'administration.

Les dépôts à intérêts composés. Un choix judicieux, quand on veut de l'intérêt sur les intérêts.

Si vous êtes prêt à immobiliser une certaine somme pour une période de cinq ans, sans toucher aux intérêts, c'est le placement idéal. Chaque année, vos intérêts sont réinvestis au taux du certificat. **Dépôt initial minimum: 1 000 \$**

Les dépôts à intérêts payés à périodes fixes. Un choix judicieux, quand on veut utiliser ses intérêts.

Vous choisissez vous-même la durée de votre certificat (1 à 5 ans) ainsi que la fréquence à laquelle vous voulez toucher vos intérêts: mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement. **Dépôt initial minimum: 1 000 \$**

Les dépôts à demande. Un choix judicieux, quand on recherche un bon placement pour une période indéterminée.

Vous pouvez retirer les sommes investies à tout moment, quand vous le jugez à propos. Le taux d'intérêt suit les fluctuations du marché et les intérêts sont calculés quotidiennement. **Dépôt initial minimum: 5 000 \$**

Les dépôts à court terme. Un choix judicieux, quand on a de l'argent à placer pour moins d'un an.

Garantis pour toute la durée de votre placement, les taux d'intérêt varient suivant la durée de la période choisie, de 1 à 364 jours. **Dépôt initial minimum: 5 000 \$**

17%

• 90 à 179 jours

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations. Venez ou téléphonez.

MONTRÉAL
Complexe Desjardins
(514) 231-8840
1-800-361-6840, poste 8840

LAVAL
Place Val des Arbres
(514) 668-5223
1-800-361-3803

Fiducie du Québec

QUÉBEC (418) 653-6811 SHERBROOKE (819) 566-5667 CHICOUTIMI (418) 549-5746

desjardins

Occupation novembre 1981

La sécurité aérienne est à la baisse

Il ne s'agit surtout pas de prendre panique; mais il faut au moins demeurer conscient de la situation. Le Canada ne peut passer du septième au treizième rang mondial au chapitre de la sécurité aérienne sans qu'on se pose quelques questions. Et sans qu'on essaie d'apporter quelques réponses au plus tôt.

La commission d'enquête sur la sécurité aérienne, présidée par le juge Charles L. Dubin, fait quelques affirmations qui peuvent nous inquiéter. Par exemple: «La sécurité aérienne au Canada a accusé un recul par rapport aux principaux pays dont l'activité aérienne est importante.» À preuve: on a compté, chez nous, en 1979, 725 accidents aériens, battant notre propre record.

Qui plus est, c'est au Québec et dans les Maritimes, soit tout juste à côté, que l'on trouve le plus haut taux d'accidents. Et

bien qu'il semble y avoir une tendance à une certaine stabilisation, «la performance canadienne s'est améliorée moins rapidement que celle des États-Unis», lit-on dans le rapport.

Bien sûr, on peut toujours imputer ces chiffres élevés au nombre croissant de petits avions privés et de nouveaux pilotes. Mais ce phénomène est mondial. Et c'est par rapport aux autres pays et aux autres provinces que le Québec fait mauvaise figure. Avec tous les débats que nous avons connus récemment sur la langue de l'aviation, avec tous les affrontements que nous avons malheureusement entretenus trop longtemps, il s'en faudrait de peu pour que quelque croise fanatique se mette à accuser nos problèmes linguistiques d'être responsables de nos basses performances.

Avant que commence la croisade, il faudrait régler un certain

nombre de problèmes et veiller à relever au plus tôt notre crédibilité au plan mondial.

D'abord, il faut s'en convaincre: le souci de sécurité aérienne représente une marque de civilisation, de respect de la vie et de préoccupation humaine. Il est gênant de se trouver au 13e rang mondial à ces chapitres.

Il est probable que chaque conflit chez les contrôleurs aériens, chez le personnel de bord des grandes compagnies, à l'intérieur des divers groupes peut représenter, au moins théoriquement, un certain risque. On n'a qu'à se rappeler le tout récent conflit de Nordair: il s'en est fallu de peu pour que certaines personnes n'accusent la compagnie d'intention de meurtre. Écoutons le président de la FTQ et le négociateur syndical déclarer: «Les briseurs de grève qui remplacent les agents de bord de la compagnie Norclair

ont un entraînement inadéquat et risquent de provoquer des incidents graves par leur incompetence et leur inexpérience.»

Les dirigeants de la compagnie ont contredit l'accusation. Et ils avaient probablement raison. Reste que l'inquiétude a pu déjà faire son chemin. Et la baisse de crédibilité aussi. Les compagnies aériennes entraînent, depuis quelque temps, le poids de leurs conflits. De cela, bien des gens sont responsables.

Mais il va de soi que la première responsabilité incombe au gouvernement, principalement au ministère des Transports. Comment un pays comme le nôtre peut-il tolérer une telle baisse de crédibilité au plan international? Comment peut-on accepter qu'un gouvernement que l'on croit respecté à l'étranger soit dépassé par un problème pourtant essentiel comme celui de la sécurité aérienne?

On sait, depuis toujours, les faiblesses de notre ministère des Transports; on connaît surtout ses erreurs de jugement, comme autour de l'aéroport de Mirabel, et ses lenteurs d'exécution, comme dans les conflits entourant la langue ou dans la vente de Nordair. Il faudrait bien commencer à espérer que dans certains secteurs, surtout au plan de la sécurité, on trouve le moyen d'améliorer considérablement notre performance.

À cela, le rapport de la commission Dubin devrait être utile. Surtout si on veut bien commencer à l'appliquer.

Une recommandation devrait principalement retenir l'attention: la mise en place d'un nouveau tribunal indépendant, c'est-à-dire d'un nouveau Bureau canadien de la sécurité aérienne, responsable d'enquêter sur tous les accidents d'avions au pays.

Jusqu'à maintenant, le Bureau responsable est un organisme faisant partie de l'Administration canadienne des transports aériens qui relève elle-même du ministère des Transports. Or, il semble évident que dans un certain nombre de situations, le Bureau risque fort de se trouver dans une situation de conflit d'intérêts: l'organisme d'enquête est partie de l'organisme de réglementation. Il faut parvenir à un plus haut degré d'objectivité et de liberté.

Le ministre des Transports se dit favorable à la recommandation: c'est déjà cela d'acquis. Mais il faudra davantage: il sera nécessaire de limiter et de diminuer ce nombre record d'accidents. Il faut donc espérer que le nouveau tribunal sera bientôt mis sur pied et que ses activités seront, pour une fois, fortement publicisées.

JEAN-GUY DUBUC

Les mineurs victimes de la pornographie

La Fédération des femmes du Québec a tenu cette semaine un colloque destiné à alerter l'opinion publique et les gouvernements afin de protéger les mineurs contre les ravages de la pornographie.

Parce qu'ils croient que le seuil de tolérance est dépassé et qu'une action commune des gouvernements et des citoyens s'impose de toute urgence, des centaines d'organismes et des milliers d'individus ont signé et présenté aux ministres de la Justice de Québec et d'Ottawa, sous les auspices de la FFQ, une requête pour que soient prises les mesures législatives et administratives qui rendront la pornographie inaccessible aux mineurs et hors de leur vue.

Dans une société démocratique et libérale comme la nôtre il est hors de question d'exercer une censure qui empêcherait les adultes d'avoir accès à ce type de matériel que nos lois n'empêchent pas de produire ou d'importer et de mettre en vente. Mais l'exercice de la liberté des adultes s'arrête là où commence le droit des mineurs d'être respectés dans leur innocence et de n'être pas pervertis dans leur maturation affective et sexuelle par des exploiters sans scrupules.

Quel adulte un tant soit peu pudique qui, sans être bégueule, ne s'est pas laissé gagner par le laxisme moral engendré par la révolution sexuelle, ne se sent pas gêné et mal à l'aise devant ces publications qui exploitent jusqu'au dégoût, par le

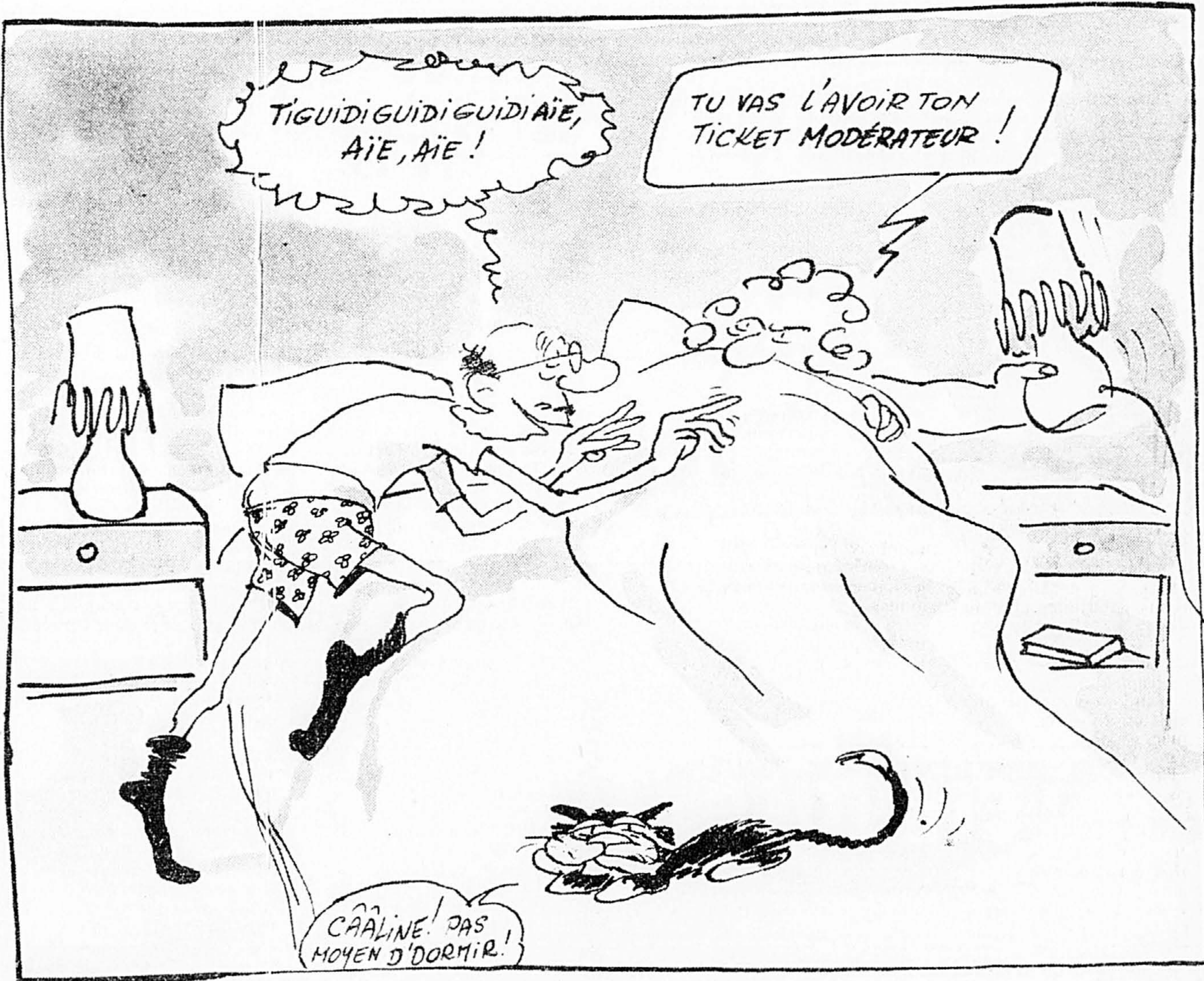
texte autant que par l'image, toutes les perversions sexuelles, exposées à la vue de tous, y compris les mineurs qui peuvent les consulter sans nécessairement les acheter?

Ces marchands de matériel pervers, qui ne font pas acception de l'âge des clients à qui ils offrent cette marchandise, ont-ils une mentalité différente du reste de la population? Sûrement pas. Ce commerce est un épiphénomène du relâchement moral de notre société et notamment de la démission de parents dépassés par l'ampleur de l'évolution des mœurs, qui ne sont plus sûrs de rien et suivent le courant.

Dans ces conditions, demander à l'État de protéger les mineurs, n'est-ce pas lui demander de légiférer en fonction de valeurs qui n'ont même plus cours dans beaucoup de familles? Peut-être.

Mais j'aime mieux penser qu'une majorité de citoyens croit encore que les enfants ont besoin d'être protégés contre ceux qui attentent à leur innocence. Tous ceux qui exigent que l'école fournisse aux enfants une éducation qui leur fera découvrir le sens humain et moral, la grandeur et la poésie de la sexualité, devraient en attendant exiger de l'État que les enfants soient protégés contre les influences néfastes auxquelles ils sont exposés sans préparation, et qui menacent de déformer pour toujours leur conception de l'amour.

MARCEL ADAM



Droits réservés

Les pratiques illégales des forces policières

Le texte qui suit, signé par Gilles Tardif, à son titre de président de la Ligue des droits et libertés, et par le Comité sur la sécurité nationale de cette même Ligue, constitue une lettre ouverte au ministre québécois de la Justice. La Ligue des droits veut qu'une suite soit donnée aux recommandations de la Commission Keable, que des mesures soient prises pour mettre fin à l'infiltration policière des organisations démocratiques et qu'un débat public soit entrepris sur le rôle des corps policiers dans une société démocratique. Monsieur le ministre,

Le rapport de la Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois a été rendu public le 6 mars dernier. Or, trois mois après la parution de cet important rapport, nous ignorons toujours quelles sont les intentions du ministre de la Justice sur les suites qu'il entend donner aux recommandations du rapport Keable.

Ce silence de votre part n'est pas sans nous inquiéter. Nous tenons, par la présente, à vous souligner notre grande préoccupation face aux droits démocratiques sérieusement mis en péril par les pratiques policières de renseignement et de sécurité. Chose certaine, la Ligue des droits et libertés n'a pas l'intention de laisser le rapport Keable aller, comme tant d'autres rapports d'enquête, «dormir sur les tablettes».

Dès à présent, des gestes concrets peuvent et doivent être posés par le ministre de la Justice pour donner suite à ce document.

La Commission Keable recommande fortement que des poursuites soient intentées contre les policiers qui ont transgressé le code criminel canadien. Cette recommandation doit recevoir une application immédiate et ne saurait souffrir aucun retard.

En effet, l'inaction du Procureur général du Québec contribuerait à renforcer l'opinion populaire largement répandue qu'il existe, chez nous, «deux poids, deux mesures», deux sortes de justice: une pour les citoyens ordinaires, une autre pour les policiers.

Déjà, l'impunité prolongée dont ont joui ces policiers fautifs a eu pour effet d'ancrer dans l'esprit de trop de policiers qu'ils sont «au-dessus» des lois. D'autre part, votre silence sur cette question peut constituer un encouragement tacite aux forces policières à poursuivre leurs pratiques illégitimes et illégales.

Enfin, ces poursuites sont un préalable indispensable à toute discussion en profondeur sur le rôle et les fonctions de la police en égard aux droits démocratiques des citoyens. Comment, en effet, le gouvernement pourrait-il prétendre amorcer des réformes concernant les opérations policières tout en laissant ces crimes impunis?

Une autre question fondamentale pour toutes les organisations démocratiques a trait à l'infiltration policière au sein des organismes syndicaux, politiques et populaires. (...)

Nous sommes conscients qu'y

la question des informateurs de police ne peut être débattue tant que la Cour suprême n'aura pas rendu sa décision dans les procédures entreprises par le policier Bisailon et le SPCUM contre la Commission Keable et le Procureur général du Québec. À ce propos, un jugement favorable de la Cour suprême du Canada confirmant le rejet des prétentions du SPCUM par la Cour supérieure et la Cour d'appel du Québec devrait, selon nous, donner lieu à la réouverture immédiate de l'enquête Keable sur toute la question de l'utilisation par la police de «sources humaines». Le mode de rémunération des informateurs de police: privilèges juridiques, bénéfices financiers, avantages professionnels, gratifications personnelles, devrait faire partie du mandat d'enquête à cause des abus évidents auquel il donne lieu.

Cependant, le problème posé par l'infiltration d'agents de police est d'une autre nature et nécessite une intervention immédiate de votre part. En effet, l'infiltration prolongée de policiers dans des organisations syndicales, politiques et populaires, dont l'existence est reconnue légalement, est tout simplement inacceptable dans une société qui se prétend démocratique.

Le rôle de la police dans une telle société est «celui d'un service public qui doit assurer au citoyen le libre et paisible exercice des droits que la loi lui reconnaît.» (Citation de M. Jacques Beaudoin, directeur de la Sûreté

du Québec, Revue de la SQ, Vol. IX, no 2, février 1979.)

Or, l'exercice du droit d'association, pour ne parler que de celui-là, reconnu par la Charte des droits et libertés du Québec et par le Code du travail, suppose le contrôle entier par les membres, des orientations et des actions de l'association en question. Ce contrôle et ce processus démocratiques sont compromis par la présence de policiers «déguisés» en militants. Ceux-ci, après avoir gagné la confiance des membres d'une organisation, sont alors en mesure d'orienter les débats et de les déstabiliser en fonction des intérêts de la police. Ces policiers finissent même par occuper des postes décisionnels!

Il ne fait aucun doute pour la Ligue des droits et libertés que la présence continue de policiers au sein d'organismes ne peut qu'avoir des résultats négatifs pour les droits individuels et collectifs des citoyens. Entre autres, cette infiltration policière jette le discrédit sur ces organisations en rendant suspectes les activités légitimes et légales de ceux qui luttent pour de meilleures conditions de travail et de vie pour la population.

Ce n'est pas la première fois que la Ligue des droits et libertés attire votre attention sur cette question. Déjà, en avril 1976, le journal *Le Jour* révélait publiquement qu'un policier de la GRC, M. René Bouliane, alias Jean Gagnon, était infiltré dans le secteur des affaires sociales et «militait» au Conseil central de Montréal. En mai 1978, la

Ligue publiait un texte intitulé «La police secrète dans nos syndicats» dénonçant différentes interventions policières à l'encontre du mouvement syndical, et particulièrement l'infiltration policière. En avril 1979, nous revenions à la charge contre l'espionnage des syndicats suite à la révélation fortuite d'un policier de la SQ, de l'opération «public» lors de la dernière ronde de négociations dans le secteur public et parapublic. Un dossier conjoint Ligue, CSN, CEQ et Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal avait été publié à cette occasion. (...)

Sans doute avez-vous cru que nous étions «paranoïaques» au point de voir des policiers partout. Mais voilà que votre propre commission d'enquête confirme ce que nous avons dénoncé tant de fois. C'est pourquoi il est essentiel que vous agissiez maintenant en ordonnant la cessation immédiate de l'infiltration policière que ce soit du SPCUM, de la SQ ou de la GRC. Ces corps policiers devront révéler les noms de tous les policiers qui ont infiltré et qui infiltreront toujours les organismes syndicaux, politiques et populaires. Enfin, cette opération de «nettoyage» devra se mener en collaboration étroite avec les responsables des organisations victimes de cette infiltration policière.

Intenter des poursuites judiciaires contre les policiers fautifs, mettre fin à l'infiltration policière des organisations démocratiques sont pour nous deux conditions préalables à la tenue

d'un nécessaire débat public sur les suites à donner au rapport Keable.

Car il est essentiel que des transformations majeures soient apportées dans l'orientation et le fonctionnement des services de sécurité. Leur existence même devra être questionnée. (...)

C'est pourquoi la Ligue des droits et libertés revendique la tenue d'une commission parlementaire sur ce sujet, l'automne prochain. (...)

Diverses questions liées à la pratique passée et actuelle des services de sécurité policiers oeuvrant sur le territoire québécois: pertinence de ces services de sécurité, mandat, effectifs, budgets, méthodes d'enquête et d'intervention, groupes-cibles, contrôle de la légalité des techniques et opérations policières, responsabilité du gouvernement face à la police, doivent être discutées.

De quel droit les policiers peuvent-ils infiltrer et déstabiliser le mouvement ouvrier? Qui leur a donné ce mandat? Quelle est la position du gouvernement face à cet état de fait? Toutes ces questions appellent des réponses.

En tant que ministre de la Justice et procureur général du Québec, vous êtes, M. Bédard, le premier responsable des forces policières en territoire québécois. Il est, des lors, de votre devoir de fournir des réponses rapides et satisfaisantes face aux problèmes et aux revendications élémentaires soulevés par la Ligue des droits et libertés dans cette lettre.



Trudeau reconnaît qu'il s'agit d'un simple jeu en Chambre.

■ Quand le taux d'escompte de la Banque du Canada grimpe, l'opposition blâme le gouvernement. Quand il descend, l'opposition l'attribue à un coup de chance. Ce sont les règles du jeu. Une sorte de ping-pong parlementaire reconnu cette semaine en Chambre par le



PAUL LONGPRÉ

(de notre bureau d'Ottawa)

premier ministre Trudeau lui-même.

Ce faisant, le premier ministre reconnaissait qu'il s'agit pour les parlementaires d'un simple jeu. Dans l'opposition, les libéraux se scandalisaient de la hausse des taux d'intérêt. Ils demandaient la tête du gouver-

TAUX D'INTÉRÊT Un simple jeu de ping-pong parlementaire

neur de la Banque du Canada, Gerald Bouey. Les conservateurs de M. Clark, qui avaient joué le même jeu dans l'opposition, n'ont pu que reconformer M. Bouey dans ses fonctions quand ils ont assumé le pouvoir. Au-delà des facéties parlementaires, cela prouve hors de tout doute que la politique monétaire canadienne est entièrement tributaire de celle des États-Unis. Quand on est la queue du chien...

Sans aller jusqu'à l'admettre ouvertement, l'intervention, cette semaine, du gouverneur de la Banque du Canada devant le Comité sénatorial sur les finances nationales démontre que le Canada, dominé par le capital américain, n'a pas les moyens de s'offrir une politique monétaire originale. Force est de constater que le taux actuel d'inflation est un peu plus élevé au Canada qu'aux États-Unis et qu'en général on s'attend à ce qu'il augmente davantage ici qu'aux États-Unis.

«Que faut-il penser de cet état de choses? se demande M. Bouey. Tous ceux que mes opinions sur la question intéressent savent que j'y vois une source de graves préoccupations, à cause de l'incidence qu'a l'inflation sur la tenue future de l'économie canadienne. Ces préoccupations ont leurs racines dans le bien-être même des Canadiens. Je ne pense pas qu'il soit réaliste de supposer qu'une économie comme la nôtre puisse fonctionner adéquatement dans une con-

joncture d'inflation croissante. Une telle conjoncture aboutit à la stagnation et non à la prospérité. Le différend qui m'oppose aux gens qui ne partagent pas cette opinion ne porte pas sur les objectifs — je suis tout aussi soucieux qu'eux du bien-être des Canadiens —, il porte sur les moyens. Je suis convaincu que si nous refusons de faire face à notre situation inflationniste, nos problèmes économiques s'aggraveront et qu'il sera, du point de vue économique, plus pénible de les résoudre à l'avenir.»

Soutien de MacEachen

Assailli depuis maintenant trois semaines aux Communes par les partis d'opposition, le ministre des Finances, M. Allan MacEachen défend la même thèse. Sauf qu'il n'entre pas dans les détails. Avec l'assurance que donne le pouvoir, il se contente de faire valoir que ses politiques budgétaires et monétaires sont propres à régler les problèmes économiques canadiens, en plus d'être les seules politiques que le Canada puisse se permettre, dans la conjoncture actuelle. Il refuse obstinément tout programme nouveau qui pourrait soulager ceux qui souffrent le plus de cette conjoncture. Ce serait là attiser l'inflation en ajoutant à un déficit budgétaire déjà astronomique.

En principe, la politique monétaire du Canada relève du ministre des Finances et du premier

ministre. Dans les faits, elle relève du gouverneur de la Banque du Canada. Cette politique a pour principal objet de régler le rythme d'expansion monétaire, quelle que soit la définition qu'on donne à la masse monétaire, soulignait cette semaine M. Bouey devant le comité sénatorial des finances. «Les taux d'intérêt pratiqués à un moment quelconque découlent, d'une part, de l'interaction du rythme d'expansion monétaire et, d'autre part, de la demande de monnaie et de crédit qui résulte de l'activité économique. C'est en agissant sur le rythme d'expansion monétaire que la Banque du Canada influence les taux d'intérêt.»

Depuis quelques années, la



On a demandé plusieurs fois la tête de Gerald Bouey, le gouverneur de la Banque du Canada.

Banque du Canada réduit progressivement le taux d'expansion monétaire, ce qui lui semble une condition essentielle à la baisse du taux d'inflation. M. Bouey soutient fermement qu'une politique plus «libérale» aurait pour effet, à long terme, de susciter à la fois une flambée inflationniste et une hausse vertigineuse des taux d'intérêt, bien au-delà de ce que le Canada connaît présentement.

«Il est vrai, reconnaît-il, que les taux d'intérêt élevés peuvent toucher de façon bien inégale différents groupes sociaux, différents secteurs industriels ou diverses entreprises d'un même secteur. Par conséquent, pour contrer l'inflation avec un minimum de tensions, il est bon que les autres politiques économiques des pouvoirs publics aient également une orientation anti-inflationniste.»

Quelles sont ces autres politiques économiques? M. Bouey, bureaucrate prudent, remet quand même en question l'ampleur du déficit du secteur public.

«Si j'ai discuté de la situation du secteur public, en me référant à son déficit, et non pas à sa taille qui est donnée par le chiffre des dépenses totales qu'il affecte, c'est parce que je suis d'avis que les Canadiens peuvent se doter d'un secteur public de la taille qu'ils veulent, à la condition qu'ils soient disposés à financer celui-ci par leurs impôts. Selon ce que M. Bouey a déclara-



En Chambre, le ministre des Finances, Allan MacEachen, sait ne pas entrer dans les détails.

ré aux sénateurs, il est évident que la situation serait plus facile pour le Canada, n'eussent été les politiques pratiquées au cours des dernières années et les politiques adoptées par le gouvernement américain. «Avec les pouvoirs dont elle dispose, conclut M. Bouey, la Banque du Canada n'a pas d'autre choix que de faire face à la situation telle qu'elle est et d'accepter résolument les conséquences des gestes qu'elle pose pour garantir la valeur de la monnaie nationale. Dans les circonstances actuelles, il n'existe pas de raisons valables de ne pas mener une politique monétaire qui soit résolument anti-inflationniste.»

Venant de Gerald Bouey, ces propos ne risquent pas d'être contredits par M. Trudeau ou par M. MacEachen. D'autant moins qu'ils collent parfaitement à la politique élaborée par l'administration Reagan.



par Yves Leclerc
(collaboration spéciale)

■ C'est à se demander parfois si nous, les journalistes, ne sommes pas toujours plus ou moins en retard d'une révolution.

Il y a deux cents ans, nous donnions dans le récit de batailles et le potin mondain, alors que de grands courants économiques et techniques bouleversaient le monde sous notre nez pour créer la révolution industrielle. Il y a cent ans, la naissance de l'automobile, de l'électricité, du téléphone, sans passer entièrement inaperçues, ont été rapportées bien plus comme d'aimables diversions que comme des phénomènes de société importants. Quand nous nous braquions

Regrouper et donner une cohérence à toutes les informations possibles

sur la politique, l'économie devenait tout importante. Aujourd'hui, nous donnons à fond dans l'économie... Or, une bonne partie des phénomènes qui affectent maintenant la vie des gens sont plutôt de nature technique, liés au développement et à l'invasion de tous les secteurs par l'informatique et les télécommunications électroniques.

Oh, il existe bien une foule d'études plus savantes les unes que les autres pour parler de ces phénomènes. J'en ai moi-même deux rayons de bibliothèque remplis. Hélas, la plupart sont totalement illisibles pour le commun des mortels... et je connais quelques «initiés» qui y perdent aussi leur latin.

Deux livres publiés l'an dernier, mais cette fois sur un ton plus «populaire», ont tenté de donner une image d'ensemble de ce qui se passe: «Le Défi mondial» de Servan-Schreiber, et «La Troisième vague» de Toffler. Le

même Servan-Schreiber qui avait écrit il y a une dizaine d'années le «Défi américain», où il affirmait que rien ne pouvait arrêter la domination croissante des USA et de leur dollar sur l'économie mondiale. Le même Toffler qui écrivait vers le même temps «le Choc du futur», sur un ton aussi dramatique et menaçant que son dernier livre est d'un délirant optimisme...

Que s'est-il passé depuis quelques années pour les faire brusquement (et avec raison, me semble-t-il) changer d'avis sur la marche de notre monde? Il s'est passé, il se passe une révolution peut-être aussi grosse de conséquences pour l'humanité que le furent en leur temps la découverte de l'agriculture et celle de la machine à vapeur. La révolution de l'électronique.

Bien sûr, la pointe la plus visible de cet iceberg est celle du rôle de plus en plus étendu, de plus en plus omniprésent de l'ordinateur sous toutes ses formes:

depuis le microprocesseur minuscule caché dans les jeux électroniques ou les appareils domestiques «intelligents» jusqu'aux immenses systèmes intégrés des gouvernements et des grandes entreprises.

Depuis peu s'ajoute à cette poussée constante de l'informatique un autre phénomène encore moins visible pour les profanes, mais qui est promis à un avenir au moins aussi important, et de toute façon profondément interrelé. C'est la croissance des télécommunications électroniques dans leurs multiples formats et manifestations.

Le croisement informatique-communications prend d'ailleurs une importance telle qu'il a déjà fallu lui trouver un nom: télématique. Celui-ci à son tour est en train de donner naissance à toute une portée d'autres termes en «ique» qui, que nous le souhaitions ou non, feront sans doute bientôt partie de notre vocabulaire courant, alors qu'ils

n'existaient pas il y a deux ans: bureautique, médiatique, communication, etc...

Mais ces technologies nouvelles ne vont pas seulement créer des objets, des gadgets (si spectaculaires soient-ils), ni même des mots longs comme ça. Elles charrient aussi des idées nouvelles, des possibilités nouvelles qui, bientôt, s'agenceront en une véritable culture, cousine de celle pressentie par McLuhan, qui ne s'était jamais réalisée. A mesure qu'elles quittent le laboratoire, le central de communications, la salle d'ordinateurs pour s'installer dans l'usine (robotique), le bureau (bureautique), l'école (EAO), l'atelier (CAO et graphisme interactif), l'hôpital (machines à diagnostics, équipement de surveillance et de salle d'opération), elles changent la vie des gens qui viennent en contact avec elles.

Or, la façon dont traditionnellement la presse et LA PRESSE

couvrent cette évolution, c'est-à-dire à l'intérieur des catégories ou chroniques traditionnelles, et en jouant (involontairement souvent) le côté «gadget», spectaculaire, exceptionnel des objets, des situations et des événements, a tendu à masquer plutôt qu'à découvrir cette ligne générale, à inquiéter le public plutôt qu'à le renseigner.

Ce que je tenterai de faire ici, c'est de regrouper sous un seul chapeau, dans une seule chronique clairement identifiée, ces événements actuellement déconnectés, pour les présenter comme un tout, peu importe où et comment ils se produisent, et de quelle manière ils nous sont rapportés.

Avec, évidemment, le bon comme le mauvais, l'inquiétant comme le rassurant ou le merveilleux, les arguments des «contre» comme les enthousiasmes souvent aveugles des «pour»...

L'ACCÈS A LA PROPRIÉTÉ

Un cadeau ingénieux qu'on emballe maintenant avec précaution

■ L'exercice du pouvoir a montré au Parti québécois que les citoyens de cette province raffolent des mesures socio-économiques qui ont l'allure de cadeaux conçus avec une certaine ingéniosité. En effet, les sondages internes du parti ont révélé que les mesures les plus appréciées par la population, ces dernières années, ont été la Charte du français et l'abolition de la taxe de vente. Ce cadeau, doublé d'une stimulation de certains secteurs industriels anémiques, a davantage enthousiasmé les Québécois que bien des réformes plus globales.

C'est dans cette perspective qu'il faut voir la promesse d'un plan d'accès à la propriété. Sauf que, vérification faite, le Parti québécois s'était déjà penché sur le problème. Son programme préconisait la création d'un ministère de l'Habitation et proposait d'accroître les responsabilités de la Société d'habitation du Québec, de manière à lui permettre de consentir des prêts aux individus. Plus précisément encore, le dernier conseil national élargi du Parti québécois, à l'automne 1980, évoquait, dans ses documents d'orientation, la nécessité de «doter le Québec des premiers éléments d'une politique de l'habitation», laquelle comprendrait «un programme d'accès à la propriété».

En cours de campagne, la promesse électorale pouvait avoir une apparence saugrenue. Elle s'inscrivait pourtant, l'on

doit en convenir, dans une certaine continuité. Certes, on est encore loin d'une véritable politique cohérente de l'habitation mais le gouvernement Lévesque faisait, cette semaine, un premier pas en créant, par la Loi 1, un véritable ministère de l'Habitation (dont M. Guy Tardif sera le titulaire). Ce texte modifie également la mission de la Société d'habitation du Québec en lui permettant d'accorder à des individus des subventions, de garantir ou consentir des prêts et, le cas échéant, d'en faire remise.

On constate que le gouvernement Lévesque procède avec d'innies précautions avant de faire connaître les modalités précises du plan d'accès à la propriété. Celles-ci seront établies par réglementation. Le caractère démocratique du débat entourant cette question s'en trouve indéniablement limité. Bien sûr, le programme sera discuté en commission parlementaire; mais tout dépendra du type de commission. La valeur du débat pourra, selon le cas, être fort restreinte, si l'on s'en tient au principe du projet de loi, ou plus profond si on examine publiquement les détails de son application, avec les groupes de pression intéressés.

L'on peut au moins reconstruire ici les éléments qui furent promis et décrits par bribes durant la campagne électorale. Un prêt sans intérêt de \$10,000 serait consenti aux familles à

jeune progéniture, pour l'achat d'une maison neuve. Ce prêt serait limité à \$6,000 pour une maison usagée. Dans chacun de ces cas, le taux d'intérêt sur ce prêt serait de 0% la première année, 5% la seconde et 10% les trois années suivantes. Comme limite de prix pour cette habitation, celle-ci pourrait valoir un maximum de \$60,000 pour une maison unifamiliale, \$100,000 pour un duplex, \$130,000 pour un triplex. Le gouvernement Lévesque entend ainsi éviter les écueils du projet Clark de crédits d'impôts sur paiement d'hy-



Guy Tardif sera le titulaire du nouveau ministère de l'Habitation.

pothèques, qui a pu occasionner de brèves fortunes électorales aux conservateurs mais qui fut vite perçu comme un moyen de privilégier les riches au dépens des moins défavorisés.

Pour se qualifier à l'égard du plan Lévesque d'accès à la propriété, un couple (auparavant locataire) devrait avoir au moins un enfant de moins de douze ans. La naissance d'un second enfant diminuerait de \$2,000 la dette du ménage envers l'État. L'arrivée d'un troisième enfant amènerait une baisse de \$1,000 dans cette dette. Enfin, la venue d'un quatrième enfant, dans ce nid d'amour subventionné, amènerait une autre réduction de \$4,000 dans l'endettement du couple. Bref, le gouvernement donnerait \$10,000 pour la naissance trois enfants.

On peut déduire de ces données que la mesure aura trois objectifs: inciter les Québécois à devenir propriétaires, encourager l'industrie de la construction et stimuler la natalité. Il n'est pas excessif de percevoir des connotations nationalistes dans ce plan. Car des études de Statistique Canada ont démontré que la probabilité que les francophones du Québec accèdent à la propriété de leur logement est de 51% par rapport à 59% chez les familles d'autres langues et cultures. Théoriquement, il pourrait s'agir, comme certaines dispositions de la Charte du français sur les compagnies, de changer un rapport de forces.

L'examen attentif du plan ne permet cependant pas de tirer au présent stade cette dernière conclusion. De l'aveu même du gouvernement péquiste, le programme ne pourra atteindre chaque année que 25,000 familles (sur quatre ans, cela coûterait \$215 millions). A si faible dose, par une distribution au compte-gouttes, il est bien difficile de renverser une tendance.

Plusieurs observateurs ont contesté l'opportunité de cadeaux gouvernementaux reliés à la fertilité du couple. La presse anglophone, en particulier, a qualifié cet octroi de réactionnaire et affirmé que, pour augmenter la population, il vaudrait mieux encourager l'immigration. On remarque ici que deux visions de la croissance démographique du Québec se confrontent.

Il faut souligner que le programme pourrait avoir un effet assez limité sur l'accroissement des naissances. En pratique, il en coûte \$80,000 pour entretenir un enfant de 0 à 18 ans. Le cadeau de \$2,000 ou de \$4,000 pourrait ne pas être très persuasif. Présentement d'ailleurs, à cause des prix excessifs des maisons et des taux d'intérêts vertigineux pour les hypothèques, les époux ont tendance à retarder le moment d'avoir des enfants et à travailler tous les deux. Ce sont d'autres facteurs plus personnels que les cadeaux qui pourront décider un couple à mettre au monde des enfants. L'accès à

la propriété crée un climat de sécurité. Rien de plus.

Le gouvernement Lévesque rame d'ailleurs à l'encontre d'un fort courant économique qui décourage les citoyens d'accéder à la propriété. De 1976 à 1980 au Canada, les maisons ont augmenté de 46% tandis que les revenus familiaux n'ont grimpé que de 26%. La maison de banlieue traditionnelle, le vieux rêve, coûte environ \$700 par mois (avec les hypothèques, les taxes foncières, le chauffage, l'électricité, l'entretien, etc. Raisonnablement, cela n'est accessible qu'aux familles ayant un revenu moyen de \$50,000. Présentement, à travers le pays, 1,000 propriétaires par mois doivent abandonner une habitation à cause de la hausse des taux d'intérêt. Ces chiffres ne sont pas démentis par le ministre fédéral responsable de l'habitation, M. Paul Cosgrove. Mais celui-ci affirme sa volonté «d'intervenir le moins possible dans le marché et l'industrie de l'habitation». S'il ne peut harmoniser son programme aux attitudes d'Ottawa (se resumas pour l'instant à la passivité) le gouvernement Lévesque aura encore plus de difficulté à se donner une politique cohérente de l'habitation.



Marc Laurendeau
(collaboration spéciale)

AVEC FRANÇOIS MITTERRAND

La France prend le parti du Tiers-monde

■ Si, pour nombre de chanceleries — et pas des moindres — la victoire de François Mitterrand, le 10 mai dernier, a été accueillie avec une surprise mêlée d'appréhension quant à la nouvelle démarche extérieure de la France, elle a été, en revanche, spontanément saluée par des millions d'hommes du Tiers-monde qui y ont vu d'abord une raison de ne plus désespérer.

Au-delà du choc psychologique qui pousse les citoyens des deux tiers de la planète, subjugués

teau-Chinon, François Mitterrand ait tenu à souligner que «des centaines de millions d'hommes sauront ce soir que la France est prête à leur parler le langage qu'ils ont appris à aimer d'elle».

Beaucoup plus significatif de ce changement notable qui détermine désormais la trajectoire de la France quand, dès sa première allocution de président en exercice, il a affirmé que «la France aura à dire avec force qu'il ne saurait y avoir de véritable communauté internationale tant que les deux tiers de la planète continueront d'échanger leurs hommes et leurs biens contre la faim et le mépris. Une France juste et solidaire qui entend vivre en paix avec tous, peut éclairer la marche de l'humanité».

Déjà quelques jalons précis ont été posés nonobstant la prudence réaliste imposée par l'héritage giscardien et les contraintes du poids de la France. D'emblée, c'est en Afrique, sur le véritable cancer qui ronge ce continent — la problématique de l'apartheid en Afrique du Sud et son prolongement direct en Namibie — que s'est imprimée la marque du nouveau septennat.

Après M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, le ministre des Affaires étrangères, M. Claude Cheysson, est venu réaffirmer, à l'occasion de la «journée de la libération de l'Afrique», organisée par les participants à la «Conférence internationale sur des sanctions contre l'Afrique du Sud», l'appui diplomatique et politique de la France à tous ceux qui luttent pour la démocratie et la dignité de l'homme.

Quant à Lionel Jospin, il n'est

pas allé avec le dos de la cuillère en assurant les membres de cette conférence que le PS demanderait au gouvernement de «tout mettre en œuvre pour que la Namibie accède à l'indépendance dans les conditions prévues par la résolution 435 des Nations Unies». Mieux, il en a profité pour stigmatiser «la politique agressive de Pretoria et la nature d'un pouvoir basé sur le racisme qui constitue une menace permanente pour la paix et un obstacle fondamental au développement du continent africain».

Certes, le gouvernement français a précisé que la France honorera tous ses engagements, même regrettables. Il a tenu, en revanche à souligner qu'il ne signera pas «d'autres contrats identiques avec certains pays». Visiblement, Paris fait référence aux contrats d'armes avec l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili notamment, quand on sait que M. François Mitterrand n'avait pas fait mystère de ses intentions en affirmant, au cours de la campagne électorale, que «l'exportation des matériels

d'armement doit obéir à de nouveaux critères, en conformité rigoureuse avec nos objectifs de politique étrangère. Nous refuserons toute livraison aux gouvernements racistes et fascistes».

Il faut donc s'attendre, dans cette optique, tout au long du trajet, à quelques démentis de la France avec les Etats-Unis au sein du «groupe de contact sur la Namibie» et à l'ONU lors des votes contre l'Afrique du Sud. D'ailleurs les divergences ne se manifesteront pas seulement à propos de l'Afrique et risquent d'alourdir le climat entre les deux capitales sur la perception des crises qui agitent «l'arrière-cour des Etats-Unis», notamment au Salvador, au Nicaragua et en Haïti.

Il est évident, en effet, que le nouveau président français ne partage nullement le point de vue de Washington sur les causes du drame salvadorien et les moyens à mettre en action pour y remédier. Quant au Nicaragua, la chance lui est offerte d'échapper à l'asphyxie. A propos de Haïti, il serait étonnant de voir se parader à Port-au-Prince le nouveau ministre de la Coopération pour tenir les propos délinquants de Robert Galley. Bref, en Amérique latine, dictateurs fascistes et généraux tortionnaires devront se résigner à se passer du concours de la France pour asservir leurs peuples.

Par contre, dans le cadre des rapports Est-Ouest, en particulier au sujet de l'Afghanistan, de la Pologne, de la question des euromissiles, nul doute que Moscou qui, publiquement, avait souhaité la reconduction de M. Valéry Giscard d'Estaing, regrettera profondément l'absence

de ce dernier. Et advenant l'amplification du phénomène de laminage, aux législatives, du Parti communiste, les dirigeants soviétiques risquent de trouver le temps long mais pourront toujours économiser les prochains «salaires de Varsovie» ou d'ailleurs.

Quant aux problèmes israélo-arabes, là encore certaines illusions tenaces charrient des désagréments prévisibles. Car si on présente à juste titre le président Mitterrand comme un fervent ami de la cause de l'Etat hébreu, on oublie souvent de mentionner qu'il a toujours souligné la nécessité de satisfaire les aspirations palestiniennes dans un cadre étatique.

Ainsi, dans cette nouvelle perspective des relations internationales créées par l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand, s'instaure la recherche d'une nouvelle voie qui entend faire prévaloir le respect des Droits de l'Homme.

Car il y eut un précédent: ce fut au Chili... avec l'avènement au pouvoir, par la voie démocratique, dans un continent écrasé par les bottes fascistes et l'arsenal des tortionnaires civils et militaires, d'un homme qui voulut faire reculer les limites de la désespérance en conciliant marxisme et liberté.

Ce n'est pas par hasard que Mme Salvador Allende assistait, à titre d'invitée personnelle du nouveau président, à la passation des pouvoirs, mais avant tout symbole de ce fil tenu qu'est «le socialisme dans la liberté» qui tisse de nouveau la trame de l'Histoire. A Paris, c'est le temps des roses, car «si mai est fou, c'est de vivre. Un bonheur insoutenable».



CHARLES DAVID

par «la mitrailleuse ou la corde, la torture ou l'exil», à voir en l'avènement au pouvoir de l'ancien premier secrétaire du Parti socialiste une nouvelle prise de la Bastille destinée à influencer directement leur sort de parias, il y a tout lieu de croire, en effet, que les épures du paysage international — notamment en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes — risquent de subir quelques modifications importantes. Dans la mesure où, pour la première fois depuis le Carter des deux premières années, une des grandes puissances réintroduit la notion de morale dans son comportement international en privilégiant les rapports de justice et de liberté.

Il est symptomatique que, lors de sa première déclaration publique en tant que président-élu, le 10 mai dans son fief de Châ-



A «L'Express», une affaire d'abord professionnelle qui devient politique

■ PARIS — On attendait des règlements de compte à la télévision dès le lendemain de la victoire de François Mitterrand. En fait c'est à «L'Express» — l'un des trois grands magazines hebdomadaires français — que la crise a éclaté. Et par la droite. Congédiement du numéro deux de l'hebdomadaire, Olivier Todd, dès le 12 mai. Démissions simultanées du directeur, Jean-



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

(collaboration spéciale)

François Revel, et d'un autre éditorialiste, Max Gallo. Départ de sept autres journalistes, la plupart pour des raisons politiques.

Le point de départ: la couverture du 5 mai, c'est-à-dire entre les deux tours de l'élection, et au moment où, selon les sondages connus, Giscard était considéré comme battu. Sur le montage commandé par Olivier Todd, on voit une photo de Mitterrand, serein et fringant, dans un écran de télévision. En face de lui, le dessin d'un Giscard d'Estaing

vieilli d'à peu près vingt ans, apparemment accablé par la vie. Une idée étrange et maladroite de Todd qui voulait présenter d'une manière originale ce fameux débat télévisé, que Giscard réclamait avec insistance à Mitterrand.

De l'avis général, la bonne foi de Todd n'est pas en cause. Il n'avait pas pensé le moins du monde «couler» Giscard, seulement trouver une idée accrocheuse. Au mieux une erreur de jugement, au pire une faute professionnelle: dans le contexte, tout le monde a effectivement eu l'impression que «L'Express» donnait Giscard battu.

Assez curieusement, ce n'est qu'au soir du 10 mai que le propriétaire Jimmy Goldsmith, ami de Giscard et de double nationalité franco-britannique, réagit avec fureur. Le 11 mai, la tempête a eu lieu, mais semble se calmer. Todd admet volontiers en privé que cette couverture était une erreur — pour ne pas dire un lapsus, puisque Todd s'était prononcé pour Mitterrand — et ajoute: «J'ai failli y laisser ma tête.» Le lendemain elle tombe effectivement: Todd se voit proposer en guise d'exil soit une chronique hebdomadaire indépendante, soit le poste de correspondant à Washington. Il

refuse. Revel, qui lui est personnellement lié, et qui se voit dans cette affaire court-circuité par Goldsmith, démissionne à son tour, suivi de Max Gallo et de sept autres journalistes, dont quelques vedettes.

«L'Express», après avoir été, du milieu des années 50 à la moitié des années 60 un journal de centre-gauche, avait commencé à s'enliser sous la férule de son propriétaire Jean-Jacques Servan-Schreiber, qu'il avait carrément mis au service de ses ambitions politiques. Après une période de flottement assez grise, on en était revenu, depuis deux ans, à une formule de compromis, qui fonctionnait de façon satisfaisante. Todd et Gallo étaient au centre-gauche, et avaient d'ailleurs appelé à voter Mitterrand. Revel et Raymond Aron étaient au centre-droite et soutenaient Giscard. Aujourd'hui il ne reste plus dans ce comité que Raymond Aron, qui se déclare d'ailleurs partisan d'une direction de la rédaction «homogène». Ce qui signifierait un définitif virage à droite, alors que la salle de rédaction, pour les trois quarts, a voté Mitterrand. Le richissime Jimmy Goldsmith, retenu pour affaires ces jours derniers aux Etats-

Unis, devait trancher des son retour.

On peut estimer que Todd a fourni un prétexte en or à «Sir James». Mais même si l'affaire était au départ professionnelle, la voile devenue irrémédiablement politique. En France, les journaux (d'ailleurs privés) ont toutes les peines du monde à garder leurs distances soit par rapport au pouvoir soit par rapport aux grands courants politiques. Quand elle n'est pas notoirement à gauche — exceptions rares — la presse de province est le plus souvent directement aux ordres des préfets. Les quotidiens parisiens, de façon plus ou moins accusée, sont soit à droite soit à gauche. A droite, la presse conservatrice avait été, sous l'impulsion de Giscard, vigoureusement prise en main par Robert Hersant, qui avait entre autres réussi à vider «Le Figaro» de ses derniers journalistes respectés et de toute crédibilité. C'est dans ce contexte que s'inscrit la crise de «L'Express».

La crise n'est pas terminée. Ce ne sera peut-être pas la seule dans les grands journaux français, en particulier du côté conservateur.



La page frontispice de «L'Express» du 12 mai.

■ «On dit que l'éducation coûte cher. Cela reste à prouver, mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'ignorance coûte encore plus cher».

Et selon Robert Gaulin, le président de la CEQ, qui donnait cette semaine une entrevue à LA PRESSE de son bureau de Sainte-Foy, en banlieue de Québec, le gouvernement Lévesque ne semble pas conscient de la con-



PIERRE VENNART

tradition majeure entre son objectif avoué de développement économique et les coupures budgétaires et de services auxquelles on procède dans l'éducation.

Si, dit-il, le Québec a connu un éveil considérable, non seulement au niveau psychologique et comme société mais au niveau économique et scientifique, c'est dû en bonne partie au système d'éducation qui prépare mieux les gens à leur nouveau rôle dans la société. En s'abandonnant dans les services éducatifs, par conséquent, on se trouve à sabrer dans les possibilités pour les gens d'assumer parfaitement leur rôle dans la société économique de demain.

Bien sûr, reconnaît Gaulin, le

Gaulin: si l'éducation coûte cher, l'ignorance coûte encore plus cher!

Conseil du patronat et le monde des affaires ne voit pas le danger à court terme et se plaint, au contraire, que la formation professionnelle ne cadre pas avec les besoins immédiats de l'industrie. Ce qui est peut-être, admet-il, vrai pour le court terme.

Sauf que, prétend-il, c'est surtout à la prise de conscience nouvelle des jeunes qu'on en a. Au fait que, grâce à leurs enseignants, les jeunes d'aujourd'hui sont moins «dociles», plus questionneurs, moins enclins à obéir aveuglément à n'importe quel ordre farfelu des contremaîtres.

«Les jeunes Québécois, de dire Gaulin, ne veulent plus accepter n'importe quoi» et il est clair, dans son esprit, qu'ils ne doivent pas accepter n'importe quoi. En conséquence, on essaie de recréer une «certaine forme d'esclavage», en essayant de plus en plus de soutenir la formation professionnelle au contrôle des éducateurs.

M. Gaulin craint énormément une recrudescence d'écoles de métiers, comme il en existait avant la réforme de l'éducation dans les années '60, des écoles donnant une formation spéci-

que pour tel ou tel métier ou telle ou telle opération donnée, satisfaisant l'entreprise à court terme mais risquant de laisser le travailleur usé complètement et impuissant si l'entreprise venait à fermer ses portes ou même si le travailleur voulait changer d'emploi, faute de formation générale suffisante. C'est ce que M. Gaulin appelle une «nouvelle forme d'esclavage».

Par ailleurs, on comprend mal, à la CEQ, l'ampleur des coupures cette année. «A ce que je sache, de dire M. Gaulin, il n'y a pas eu au Québec ces dernières années de massacre qui aurait fait qu'une année donnée, on aurait cessé tout d'un coup de faire des enfants».

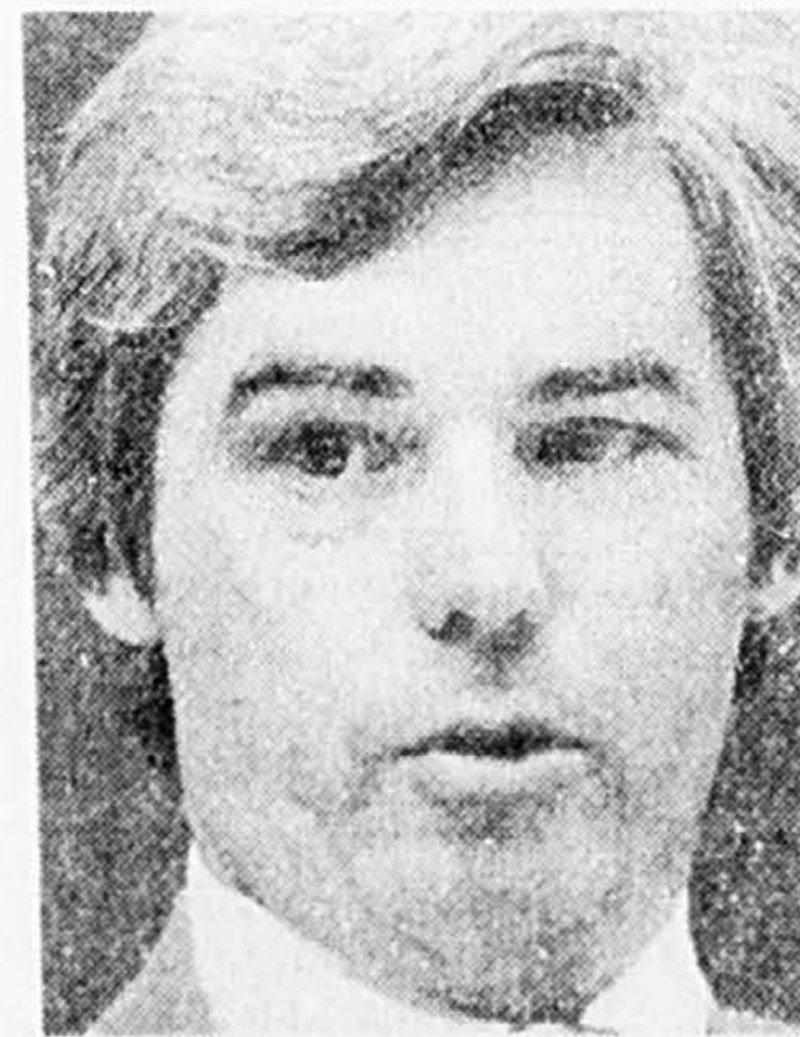
En effet, les propres prévisions de clientèles du Secteur de la planification du ministère de l'Éducation, si elles prévoient une baisse de clientèle de 2,6 pour cent pour 1981-82 et de 2 pour cent l'année suivante, en prévoit une de seulement 1,3 pour cent pour 1983-84.

Pourquoi sabrer de 10 pour cent, dans le personnel (13 pour cent pour le soutien), alors que le taux de dénatalité n'est que de 3 p. cent ou moins et pourrait

s'enrayer dans quelques années?

M. Gaulin mentionne aussi qu'en coupant dans les services de façon si considérable, on se trouve, selon lui, à favoriser l'éclatement de petits fiefs d'enseignement spécialisé qui seront confiés à l'entreprise privée.

Exemple, mentionnait-on à la CEQ: l'Institut Teccart, dans le domaine de l'électronique ou les écoles de secrétariat, comme



Robert Gaulin

Sullivan. Il est évident, dit-on, que l'éclatement de nouvelles écoles de ce type pourrait résulter de la suppression d'options dans les polyvalentes publiques actuelles. Ainsi, de dire M. Gaulin, à Fort Coulonges, là où les travailleurs forestiers sont nombreux, on a supprimé les options mécaniques et non renouvelé le contrat de 40 pour cent des enseignants. Pourtant, les gens de l'endroit ont besoin de tels cours. Conclusion: on favorise ainsi la naissance de cours de mécanique qui seront donnés par un organisme privé quelconque.

La CEQ, par ailleurs, est fort consciente d'un courant qui se répand dans la société nord-américaine et même au sein du gouvernement Lévesque, semblable à celui venant de la Californie, et qui vise à remettre au secteur privé une bonne partie des services actuellement dévolus à l'Etat, que cela soit dans les affaires sociales, le commerce de l'alcool, les services municipaux (comme l'enlèvement des ordures), les soins médicaux, etc.

Dans l'éducation, c'est déjà commencé, en plus bien sûr du maintien d'un secteur privé sub-

ventionné par l'Etat à 80 pour cent («ce qu'on ne voit nulle part ailleurs», soutient-il). Il y a bien sûr le transport scolaire, l'entretien menager dans plusieurs commissions scolaires, mais également les services professionnels (comme l'abolition de postes de psychologues et l'envoi des enfants, par les autorités scolaires, à des bureaux de consultants privés), l'abolition de services de surveillance et de cantine le midi, etc.

Ce qui a pour effet, notamment, de favoriser ce que M. Robert Gaulin appelle «l'intégration sauvage» des enfants qu'on envoyait autrefois en classes spéciales et qu'on place maintenant, de plus en plus, en classe régulière, avec des enseignants non préparés et ne jouissant pas des services d'appoint nécessaires de travailleurs sociaux, audiologistes, orthophonistes, psychologues, etc., qu'on a tendance à supprimer de plus en plus.

La CEQ, donc, devra se pencher sur «le droit à des services d'éducation de qualité», lors des prochaines négociations, de la même façon que les infirmières, par exemple, veulent mettre l'accent sur «le droit à des services de santé pour tous».

Car, croit-il, le problème ne se pose pas qu'en termes de perte d'emplois. C'est, en fait, toute la réforme de l'éducation des années 60 qui menace d'être sabotée si on n'y voit pas de pres-

LES LIBÉRAUX ET LA DÉFAITE DU 13 AVRIL

Aussi inévitable que le dégel au printemps

— 1 —

Le 12 mars dernier, quand René Lévesque s'est finalement décidé à déclencher des élections générales, Claude Ryan et tous les dirigeants du Parti libéral du Québec étaient absolument certains de la victoire.

Certains s'inquiétaient bien de voir leur chef déjà épuisé physiquement avant d'entrer dans la lutte, d'autres redoutaient les retombées de la querelle du rapatriement ou du débat interne sur la loi 101, mais tous se rassuraient facilement, tant ils se



LOUIS LALONDE
(de notre bureau de Québec)

croyaient invincibles après les 11 victoires aux partielles et le référendum.

Et pourtant les jeux étaient déjà faits! La défaite du PLQ était dès ce moment-là aussi inévitable que le dégel au printemps. C'est en tout cas l'analyse que font aujourd'hui les dirigeants du parti, comme le révèle une enquête de LA PRESSE menée au moyen de longues entrevues avec plusieurs députés et responsables du PLQ.

Nous parlerons aujourd'hui des causes de cette défaite selon l'analyse qu'en font les proches de Claude Ryan. Lundi et mardi, nous traiterons de l'avenir du parti et du chef qui devait le mener au pouvoir.

L'irrésistible ascension du PQ

«La première raison de la défaite, affirme un député vedette du PLQ, c'est que le PQ a eu 20 p. 100 des voix en 70, 30 en 73, 40 en 76 et 50 cette fois. Même au référendum, dans des conditions difficiles, ils avaient conservé l'appui de 40 p. 100 des Québécois.»

Et tout indiquait, poursuit ce député, qu'ils étaient toujours en pleine ascension. Le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement s'est toujours maintenu très fort et la popularité de M. Lévesque ne s'est jamais démentie.

Si les libéraux avaient pu s'illusionner et croire, au vu du résultat des partielles et du référendum, qu'ils avaient réussi à perturber sérieusement la trajectoire ascendante du PQ, c'est parce qu'ils ont été victimes d'une illusion d'optique créée par la polarisation référendaire.

Toute notre action des dernières années, reconnaissent la plupart d'entre eux, a été pensée en fonction du référendum. On a choisi un «senior» comme chef, quelqu'un capable de se mesurer à Trudeau et Lévesque. On a beaucoup combattu la souveraineté et vanté les mérites du Canada. Mais en même temps, on a négligé l'aspect «défense des intérêts du Québec», et surtout, on n'a parlé que très tard, trop tard et mal, de notre projet de société.

«On a fait du référendum pendant quatre ans», lance un député pour démontrer que tous les autres aspects de la vie politique ont été négligés par le PLQ.

Un électoralat dépolarisé

Un proche collaborateur de M. Ryan, qui partage la même analyse, ajoute: «La dramatisation référendaire était disparue aux dernières partielles et on s'en était un peu aperçus. Mais on a un peu regardé ça, on a négligé d'en analyser les conséquences. Que veux-tu, on gagnait encore.»

En fait, pensent tous les libéraux interrogés, leur parti a gagné tant que la menace de l'écclatement du Canada a pesé sur les Québécois. On ne s'est pas rendu compte, disent-ils, qu'il s'agissait, d'une certaine façon, de victoires artificielles, remportées, anachroniquement, contre un gouvernement immensément populaire. Et les quatre dernières, survenues après le référendum, dans trois circonscriptions unionistes et un châ-

teau-fort libéral, étaient déjà bien moins éclatantes. Le PQ faisait des gains importants de voix tandis que les scores du PLQ étaient moins pharamineux que les précédents.

En même temps, le parti de René Lévesque prenait des mesures habiles pour hâter la dépoliarisation et avait la «bonne idée» de repousser de six mois la date des élections générales. Et il recevait un solide coup de main de Pierre Trudeau qui, le mot est d'un dirigeant du PLQ, «est venu tripoter bien trop vite le fragile échiquier politique né du référendum». Lui-même avait été chargé de mettre en garde les «amis fédéraux». «Je leur ai dit, si vous touchez à ça, vous touchez à tout, et nous ne serons plus en mesure de rien garantir pour l'avenir».

Une position intenable

Les membres du PLQ semblent unanimes à reconnaître que la querelle du rapatriement a beaucoup fait pour consommer leur défaite. Tous gardent également une rancune tenace envers M. Trudeau et ses ministres pour les avoir placés, sans aucu-

gouvernement ou contre Trudeau. Beaucoup de nos membres ne nous l'auraient pas pardonné. Et les péquistes nous auraient lâchés après nous avoir utilisés.»

Le PQ comme Duplessis

Les Péquistes ont profité à fond de la situation. Ils ont tout fait pour que le Québec paraisse menacé, pour utiliser au maximum cette vieille prudence des Québécois qui fait qu'ils ne mettent pas tous leurs oeufs dans le même panier. «Le slogan «Faut rester forts», c'est le marketing moderne de l'autonomisme de Duplessis», lance un député libéral. Ça rappelle le «Bleu à Québec, rouge à Ottawa», dira un autre.

De leur côté, les libéraux ont continué à «faire du référendum». Trop sûrs de la victoire, ils ont négligé de préparer une campagne électorale qui porterait sur autre chose que l'avenir du Canada.

A peu près tous s'entendent pour dire que ce n'est pas l'organisation qui a manqué, mais le contenu. Le parti s'est donné un programme à la toute dernière minute, en pleine campagne

son de la personne (Bourassa) qui le proposait.»

Un autre ajoute: «La politique, au Québec, il faut que ce soit le fun. Fais une fête et les Québécois vont être là. Le Parti libéral, c'était pas bien le fun».

Dès les premiers jours de la campagne, avant même les sondages (mais encore bien plus après) les gens lucides autour de Ryan ont vite constaté que ça n'allait pas. «Il n'y avait plus l'enthousiasme du référendum, on avait de la difficulté à remplir nos salles.» Et on se rend compte de toutes les erreurs qui ont été faites et qui sont, à si court terme, irréparables. Alors on panique. Ryan se met à faire une promesse par jour qui contredit le message central de sa campagne. Puis constatant que les journaux ne parlent que de ça, il cesse complètement d'en faire et tente de «repolariser» les électeurs. En vain.

Les défauts de Ryan

Et soudainement, tous les défauts de Claude Ryan sont apparus en pleine lumière. Des défauts qu'on avait fait l'erreur jusque-là de considérer comme



Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Les membres du PLQ semblent unanimes à reconnaître que la querelle du rapatriement a beaucoup fait pour consommer leur défaite.

nement les consulter, dans une position intenable.

Mais à partir de là, les analyses divergent. Certains pensent que les «provinciaux» auraient dû tout faire pour maintenir l'alliance référendaire et soutenir à fond le projet du premier ministre du Canada. Un des partisans de cette thèse, qui a vécu les trois dernières années très près de M. Ryan, soutient même que si ce dernier a pris ses distances envers M. Trudeau, s'il a accordé plus d'importance aux points de désaccord qu'aux points d'accord, c'est qu'il ne lui a pas pardonné de ne l'avoir absolument pas consulté avant d'opter pour le rapatriement unilatéral, alors qu'ils venaient de remporter ensemble la bataille référendaire.

La majorité pense plutôt que le PLQ aurait dû critiquer plus vigoureusement le projet Trudeau. Certains croient même, rétrospectivement, qu'il aurait été préférable de s'allier au PQ. «Mais on était piégés de toute façon, dira un stratège du parti. Si on suivait Trudeau, on s'aliénait totalement le courant nationaliste et on accablait la thèse péquiste voulant qu'on soit une succursale du parti canadien. Par contre, si on suivait Lévesque, on risquait fort de déchirer le parti. Certains de nos députés n'auraient jamais voté avec le

électorale. «Un programme, analyse un député, c'est bon quand tu véhicules des idées pendant plusieurs années puis que tu les mets dans le programme. On a fait le contraire. On a, trop tard, fait écrire un programme par quelques personnes et on n'a pas vraiment eu le temps de le faire connaître à nos membres, et encore moins aux Québécois en général.»

Un message qui ne passe pas

De plus, le programme libéral, bien moins conservateur que les idées défendues par une opposition qui se situait toujours carrément à droite d'un gouvernement social-démocrate, crée une situation de confusion et oblige le parti à constamment s'expliquer et se défendre alors que son rôle aurait dû être d'attaquer.

Dans ces circonstances, le message n'est pas clair et est d'autant plus difficile à faire passer. M. Ryan, un peu comme Reagan aux États-Unis, annonce l'austérité. «Mais Reagan disait tout ça avec le sourire, rappelle un proche de Ryan. Il n'avait pas l'air d'un enragé. Il avait trouvé l'emballage. Notre programme manquait de «jambes», de choses qui accrochent, de choses emballantes. C'aurait pu être la Baie James, on y a pensé. Mais ce n'était pas le moment, en rai-

inoffensifs ou même comme des qualités, encore une fois «parce qu'on gagnait».

Presque toutes les personnes que nous avons interrogées ont eu la modestie de reconnaître qu'elles ont été dupées par ces victoires. «On n'a pas tenté de changer son style, son image. Nous avions en mémoire la période Bourassa où seule l'image comptait. On était tous convaincus que la franchise de Ryan, son refus de faire le moindre compromis pour accommoder les médias, étaient payantes. On ne lui a même pas vraiment reproché d'être si mauvais gagnant, ou si hargneux parfois. On gagnait!»

Une personne a bien tenté, en mars, de convaincre le chef de faire un sondage pour avoir un portrait de la réalité. Mais il n'a trouvé personne pour l'appuyer. «Je me disais même, rappelle un député, que ce serait la fin des sondages, le 13 avril, tellement j'étais certain qu'on gagnait.»

Mais cela n'aurait quand même servi à rien, car en mars, il était déjà beaucoup trop tard. «On aurait pu, en sachant et en faisant une meilleure campagne, gagner un ou deux pour cent des voix. Mais pas prendre le pouvoir».

LUNDI: L'avenir du Parti libéral

Les tests: des réformes s'imposent

Plusieurs problèmes se posent à propos des tests de français que l'Office de la langue française impose en vertu de la loi 101 aux personnes qui sollicitent pour la première fois leur admission à un ordre professionnel. Pour clore ce sujet dont cette chronique a traité à cinq reprises ces derniers temps (1), énumérons les principales failles de ce système, qui pourraient toutes être considérablement atténuées par des réformes au sein de l'OLF, sans qu'il soit nécessaire d'amender une loi dont les lignes de force doivent continuer d'être respectées.

Ces tests ont été préparés il y a cinq ans sous la direction de Mme Laila Chiatty, et l'on nous dit que des docimologues (spécialistes de l'évaluation) et des professeurs de langue seconde y auraient collaboré. Toutefois, la simple observation laisse entrevoir dans ces tests beaucoup d'incongruités et de difficultés absolument gratuites, lesquelles n'ont pas leur place dans un système dont l'unique but est de mesurer si le candidat peut communiquer en français dans l'exercice habituel de sa profession.

Le test de compréhension écrite utilise un langage trop littéraire, trop éloigné des réalités concrètes. Ce test sera bientôt remplacé par un autre portant exclusivement sur le vocabulaire professionnel... mais dans quelle mesure pourra-t-on élaborer des questionnaires visant plusieurs professions à la fois? (On divisera pour ces fins les 39 professions actuellement reconnues en blocs de 12.)

Le test d'expression écrite pose en soi moins de problèmes mais l'on sait que les cours de français — langue seconde qu'auront suivis ici et là, sans guide précis et au petit bonheur, les candidats aux tests, sont très souvent presque uniquement axés sur la langue parlée. La langue écrite peut être problématique pour beaucoup de Québécois de langue maternelle française... pourquoi le serait-elle moins pour ceux pour qui le français n'est qu'une langue seconde?

Le test de compréhension orale est celui qui présente les pires difficultés: les illustrations qui l'accompagnent sont mal faites; l'usage exclusif de la bande magnétique augmente la difficulté des exercices; beaucoup de candidats, ceux en particulier qui ne sont plus très jeunes ou qui sont plus nerveux ou plus vulnérables, peuvent être incapables de l'effort soutenu de concentration qu'exige cette technique. Enfin, le vocabulaire est souvent compliqué, et certaines questions sont ambiguës, incongrues ou carrément boiteuses car, comme le signalait un spécialiste des langues secondes, il s'agit d'une langue écrite dite oralement. L'OLF a décidé de réenregistrer la bande, de ralentir le débit des narrateurs et d'éliminer 10 questions sur 45, dont certaines, admet-t-on, n'auraient pas dû s'y trouver initialement.

Mais comment se fait-il qu'on ait attendu trois ans pour s'en apercevoir, alors que c'est précisément sur ce test qu'échouent les candidats, même après plusieurs essais?

La dernière étape, celle de l'entrevue en face à face avec un examinateur de l'OLF, qui interroge le candidat sur ses activités professionnelles pour voir s'il peut communiquer aisément, est aussi très problématique. Les examinateurs sont dénués d'expérience récente dans l'enseignement des langues secondes (à l'exception d'un seul, semble-t-il). Ce sont des fonctionnaires de carrière dont nous ne mettons en doute ni l'honnêteté ni la bonne volonté, mais ces entrevues ont trop d'importance sur la vie personnelle des candidats (qui peuvent se voir interdire le droit de pratique, se trouver en chômage ou forcés d'abandonner non seulement leur emploi temporaire mais leur profession), pour qu'on ne prenne pas toutes les précautions requises.

Au moins faudrait-il, comme le suggérât il y a quatre ans un socio-linguiste de l'OLF, dissocier l'entrevue de l'évaluation, et ne pas laisser l'examinateur évaluer le candidat qu'il a lui-même interrogé, histoire d'assurer au système «plus d'objectivité et de rigueur». Sans doute aussi faudrait-il intégrer au personnel des gens capables de tenir compte des facteurs cultu-

rels qui affectent la performance des immigrants en situation d'examen.

Ces tests, enfin, n'ont jamais fait l'objet d'une validation scientifique; leur efficacité réelle, par rapport à leur objectif, n'a donc jamais été mesurée comme cela se fait normalement en matière de testing.

Par ailleurs, les procédures d'appel semblent loin d'être rigoureuses. Quitte à réduire le nombre d'essais successifs permis aux candidats, il faudrait prévoir un système d'appel simple et souple; ainsi un jury de trois personnes de l'extérieur de la fonction publique, avec les formations et les sensibilités requises.

Autre question très complexe: le rapport entre les tests et les cours que le candidat aura suivis. A l'OLF, on nous dit que pour réussir ces tests, il faut avoir suivi quelque 400 heures de cours, ce qui représente un effort considérable pour des adultes qui travaillent.

Il y a toutes sortes de cours de français, et les tests de l'OLF n'en sanctionnent aucun. (Autrement dit, le candidat ne sait jamais au juste quel type de cours lui donnera les meilleures chances de réussir cet examen.) C'est le fouillis total qui préside actuellement à l'enseignement des langues secondes, sans compter les problèmes spécifiques au Québec: la disparité entre la langue apprise «dans la rue» et la langue standard normalement enseignée, la multiplicité des accents, le manque de formation de plusieurs enseignants à temps partiel, etc. Les seuls cours intensifs de qualité avec «immersion» totale en milieu francophone se donnent à l'extérieur de Montréal: à Laval et à Jonquière notamment. Mais qui peut se les offrir? Ceux qui en ont les moyens financiers, qui n'ont ni charges familiales ni horaires fixes de travail.

A l'OLF, on répète les lieux communs répandus un peu partout à ce sujet: ainsi, dit-on, tout serait affaire de «motivation» et de «bonne volonté». Ce discours moralisateur ne tient pas compte de la façon dont se fait l'apprentissage d'une langue seconde, ni des conditions socio-culturelles qui peuvent l'affecter. (On aime aussi répéter que les francophones ont eux aussi du apprendre l'anglais. C'est bien évident. Mais je crois pouvoir affirmer que la grande majorité des francophones qui se croient bilingues échoueraient si on leur administrait des tests d'anglais analogues aux tests de français de l'OLF.)

Pour finir, il faut signaler la contradiction entre la procédure du testing qu'impose la loi 101 aux diplômés d'institutions québécoises, et un règlement du ministère de l'Éducation qui stipule qu'un étudiant anglophone ne peut obtenir son diplôme d'études secondaires s'il n'a pas réussi l'examen provincial de français-langue seconde. Cela veut dire que tout diplômé devrait être capable de communiquer en français... Si la même administration publique lui demande deux ou cinq ans après de faire la preuve qu'il connaît assez le français pour pratiquer une profession au Québec, n'est-ce pas là l'équivalent d'une non-reconnaissance de ses propres examens, de ses propres diplômes?

La question mérite au moins d'être posée, d'autant plus que le ministère de l'Éducation et l'OLF relevant du même ministre (M. Laurin) et aussi du même ministère d'État au développement culturel, dont la raison d'être est précisément la coordination des politiques sectorielles.

Pour ce qui est des tests proprement dits, la loi 101 se trouverait mieux servie si l'OLF acceptait d'en réviser la teneur et la procédure, quitte à s'adjoindre temporairement des consultants de compétence reconnue. Car ce que la loi exige des nouveaux candidats aux ordres professionnels, c'est qu'ils aient «de la langue officielle une connaissance appropriée à l'exercice de leur profession». Or, ce n'est pas exactement cela que les tests actuels mesurent, d'autant moins qu'on impose les mêmes tests à tous les professionnels indépendamment du type de contact qu'ils ont avec le public.

(1) Voir nos chroniques des 28 et 30 avril, et des 16, 19 et 21 mai.

Lysiane Gagnon

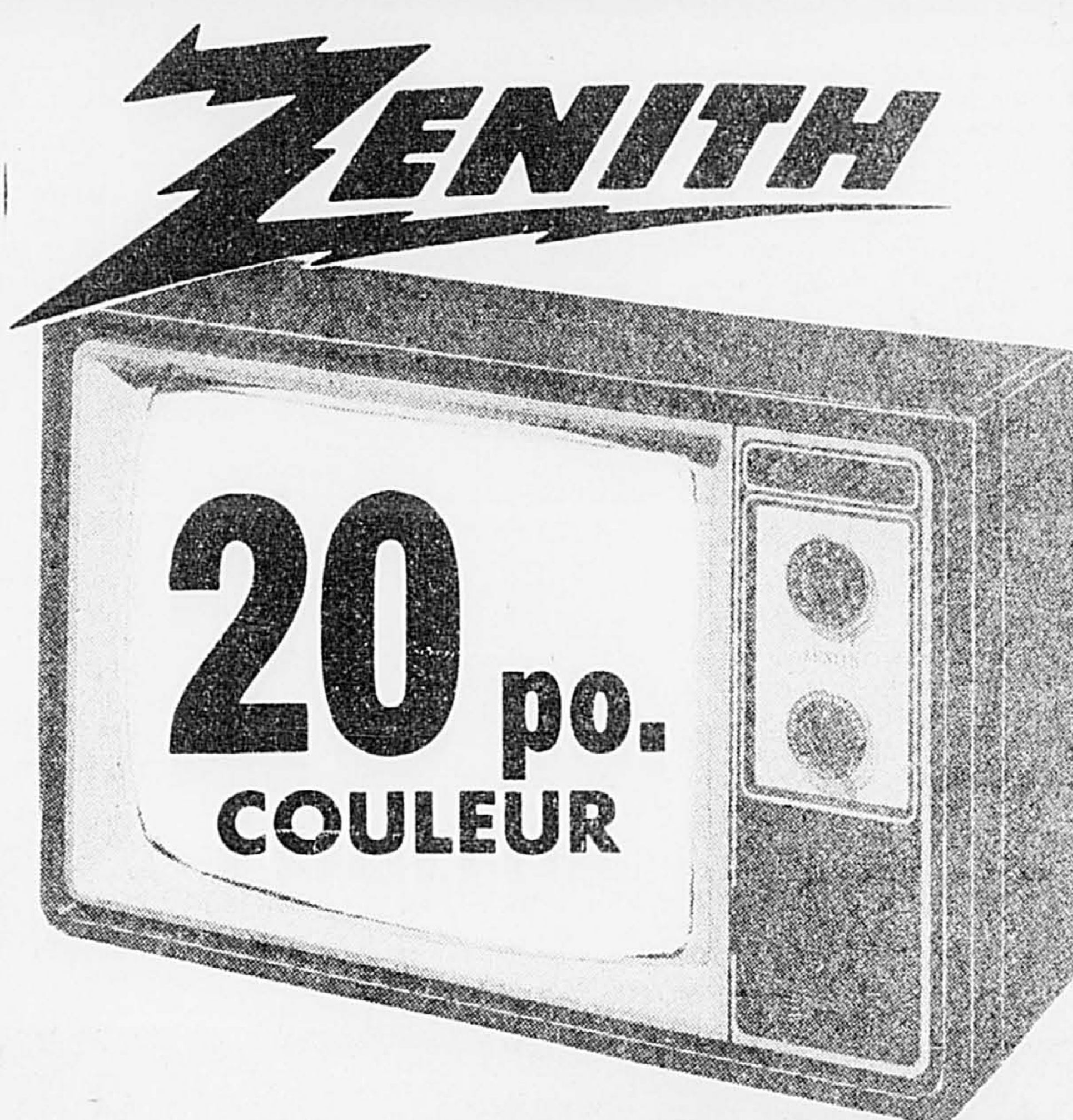
LE ROI DE LA Radio

GRAND MARATHON D'AUBAINES DE JUIN

OUVERT
DIMANCHEOUVERT
DIMANCHE

NOS 5 MAGASINS-ENTREPÔTS SONT
OUVERTS
DIMANCHE LE 31 MAI

EXPOSITION SEULEMENT
LAVEL 44, RUE LAURENTIDES 666-4544
MONTREAL 507 EST, ST-ZOTIQUE 270-8261
VERDUN 3866, RUE WELLINGTON 761-7137
POINTE-AUX-TOURNAIS 1203 EST, NOTRE-DAME 648-3358
BERGASARD 2065, LAPELLE 656-3424



- modèle Toreador M1908C
- contrôle automatique de la couleur
- GARANTIE 3 ANS SUR PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

\$487

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT



Téléviseur noir et blanc portatif, écran 5 po. Magnasonic modèle TMT-59 avec radio am-fm incorporée.

\$198

SANYO



Téléviseur noir et blanc 12 po. Sanyo modèle 21T60U

\$99

JERROLD
SUPER SPÉCIAL



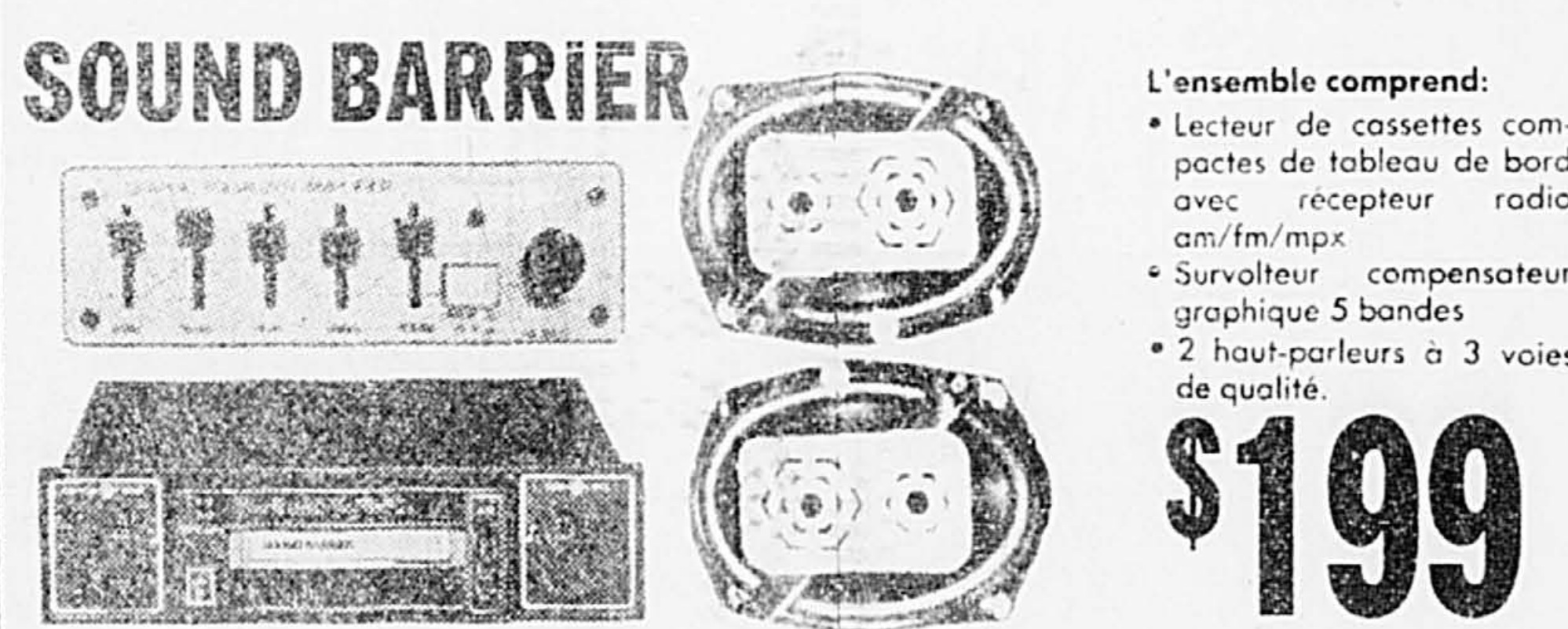
Le Panorama XIII. Sm2541X
Télécommande à ordinateur «Space command» 2500

\$1249

SPÉCIAUX POUR LES AUTOMOBILISTES



AUDIOVOX
Amplificateur Audiovox modèle AMP-500, puissance de 40 watts. **\$26⁸⁸**
ÉGALISATEUR GRAPHIQUE AUDIOVOX Modèle AMP-550 **\$49⁹⁵**



PIONEER
L'ensemble comprend:
• Lecteur de cassettes compactes de tableau de bord avec récepteur radio am/fm/mpx
• Surveilleur compensateur graphique 5 bandes
• 2 haut-parleurs à 3 voies de qualité
\$199



MARANTZ
L'ensemble comprend:
• Radio d'auto Marantz modèle CAR-400 avec lecture de cassettes Pioneer modèle KP-1500
• Surveilleur compensateur graphique 5 bandes
• 2 haut-parleurs à 3 voies de qualité
\$269



MARANTZ
L'ensemble comprend:
• Radio d'auto Marantz modèle CAR-400 avec lecture de cassettes Pioneer modèle KP-1500
• Surveilleur compensateur graphique 5 bandes
• 2 haut-parleurs à 3 voies de qualité
\$288



SANYO
Radio portable am/fm/stereo Sanyo modèle 9921 fonctionne sur 110 ou 220 volts, bandes à ondes courtes. **\$199**



PIONEER
Tablette-tourneuse Pioneer modèle PL-300 à retour automatique et entraînement direct, au quartz. CARTEOUCHE MAGNETIQUE AUDIO-TECHNICA modèle AT60XE incluse. **\$199⁹⁰**



SOUNDDESIGN
Magnétophone à cassettes à partir de **\$99⁹⁰**



SANYO
Magnétophone à cassettes Sanyo modèle KD-5009 **\$199**



Technics
Magnétophone à cassettes Technics modèle SS-455 au métal et Dolby. Valeur \$299.90 **\$219⁹⁰**



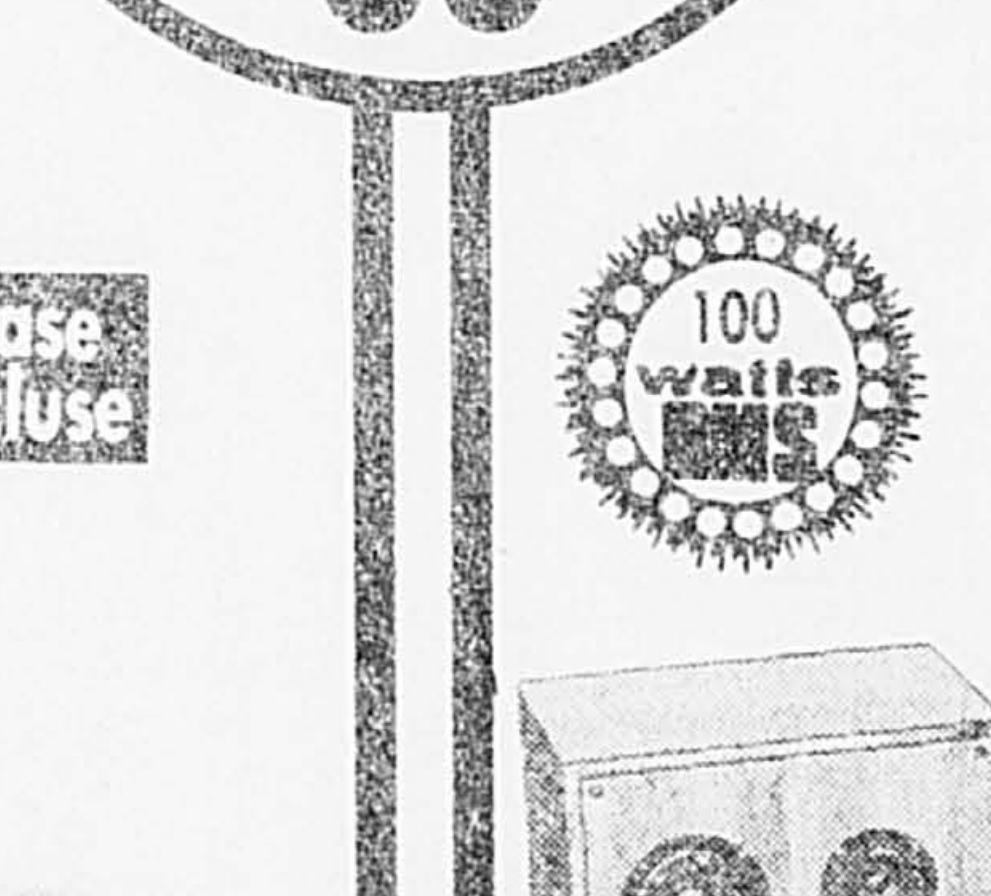
PRIX IMBATTABLE
MARANTZ
L'ensemble comprend:
• Lecteur de cassettes compactes de tableau de bord avec récepteur radio am/fm/mpx
• Surveilleur compensateur graphique 5 bandes
• 2 haut-parleurs à 3 voies de qualité
\$199



PIONEER
L'ensemble comprend:
• Récepteur stéréo am/fm Marantz modèle MR-1130 puissance de 30 watts rms par canal
• Tablette-tourneuse Pioneer modèle PL-100 à retour automatique et entraînement par courroie
• 2 haut-parleurs Select modèle 400 à 4 voies puissance de 60 watts chacun
\$599



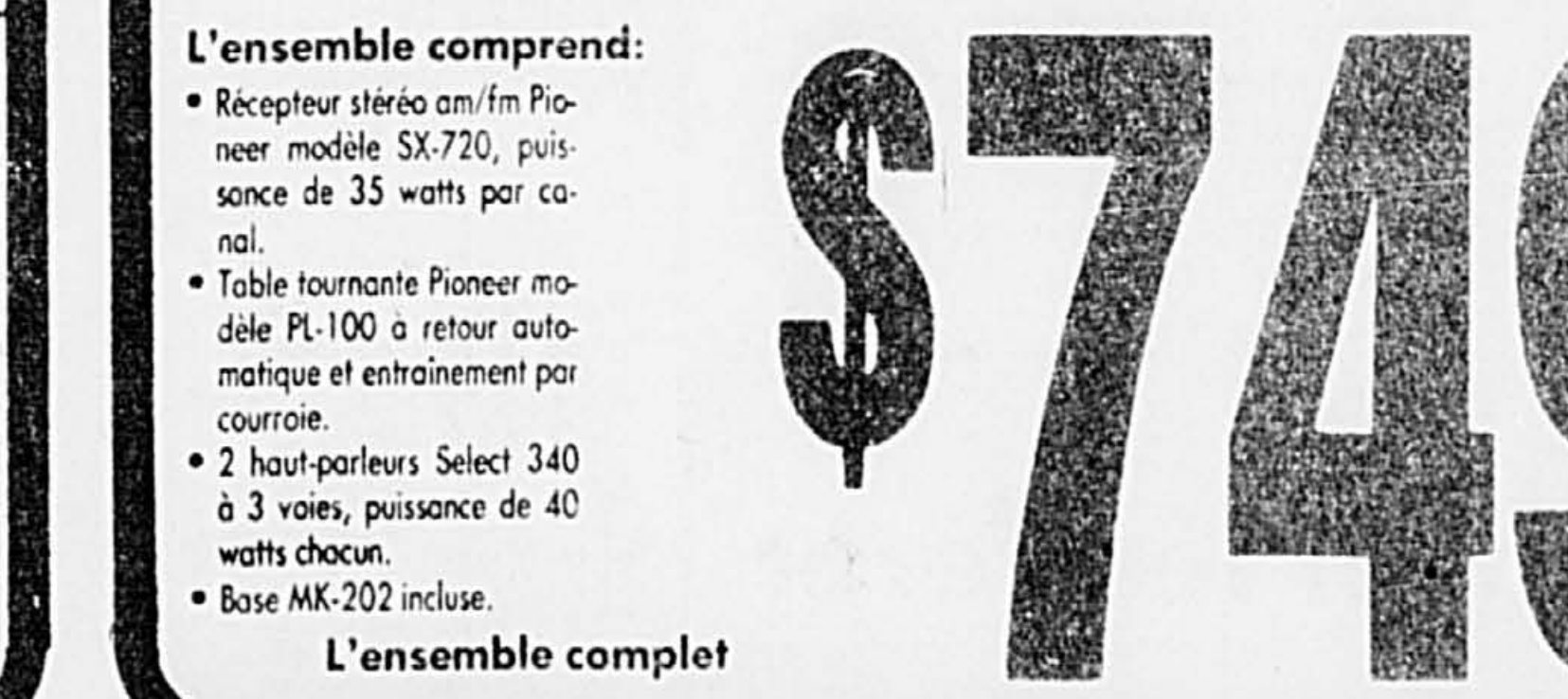
TECHNICIENS À VOTRE SERVICE



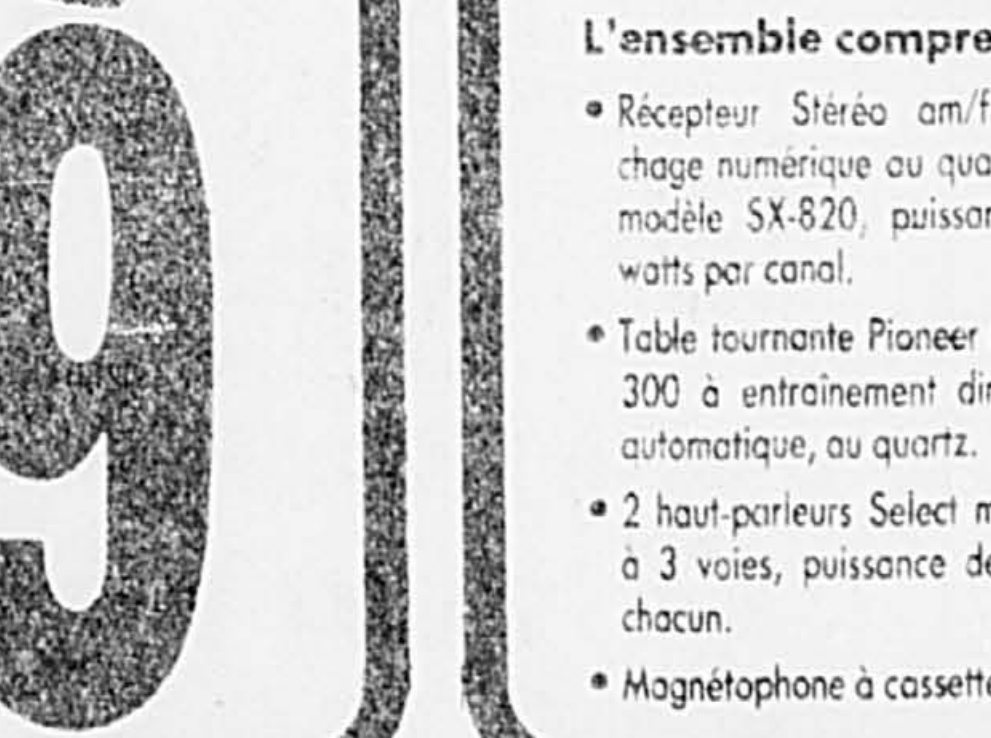
GRATUIT
à l'achat de un de ces trois ensembles, vous obtiendrez une cartouche magnétique Audio-Technica modèle AT60XE. Valeur de **\$99**



PLAN BUDGÉTAIRE — MISE DE CÔTÉ CHARGÉ - MASTERCHARGE



PIONEER
L'ensemble comprend:
• Récepteur stéréo am/fm Pioneer modèle SX-720, puissance de 35 watts par canal
• Tablette-tourneuse Pioneer modèle SX-820, puissance de 50 watts par canal
• 2 haut-parleurs Select 340 à 3 voies, puissance de 40 watts chacun
• Base MK-202 incluse
L'ensemble complet **\$749**



PIONEER
L'ensemble comprend:
• Récepteur stéréo am/fm à affichage numérique ou quartz Pioneer modèle SX-820, puissance de 50 watts par canal
• Tablette-tourneuse Pioneer modèle PL-300 à entraînement direct, retour automatique, au quartz
• 2 haut-parleurs Select modèle 370 à 3 voies, puissance de 70 watts chacun
• Magnétophone à cassettes en sus
\$949



PIONEER
L'ensemble comprend:
• Récepteur stéréo am/fm à affichage numérique ou quartz Pioneer modèle SX-820, puissance de 50 watts par canal
• Tablette-tourneuse Pioneer modèle PL-300 à entraînement direct, retour automatique, au quartz
• 2 haut-parleurs Select modèle 370 à 3 voies, puissance de 70 watts chacun
• Magnétophone à cassettes en sus
\$949

MONTREAL: «MAGASIN-ENTREPÔT, 507 EST ST-ZOTIQUE, PRÈS DE LA PLAZA ST-HUBERT» 270-8261

BROSSARD, 2065 Lapinière 656-2424
CARTIERVILLE, 6001, boul. Gouin 338-7355
CHARLESBOURG, Galeries Charlesbourg 627-3382
CHATEAUGUAY, 179-A Anjou 698-0232
DEUX-MONTAGNES, Les Promenades 472-6280
DOLLARD-DES-ORMEAUX, West Island Mall 683-1212
DUVERNAV, Centre d'achats Duvernay 661-5362

GRANBY, 39 rue Évangéline Place 4 378-9816
GREENFIELD PARK, Centre Commercial 672-7701
ILE PERROT, Centre Commercial 453-5381
JOLIETTE 2 sud, Place Bourget 759-2080
LACHINE, 450 78e avenue 694-2051
MONTREAL-NORD, 532 boul. Saint-Joseph 477-0260
MONTREAL, St-Zotique 270-8261

LA SARRÉ, Place La Sarré 332-2066
LAVAL, 1785, boul. St-Martin 681-2566
LEVIS, 36 rue Kennedy 833-7513
LONGUEUIL, 1412 chemin Chamblay 677-8916
MONTREAL-NORD, 532 boul. Saint-Joseph 477-0260
MONTREAL-NORD, Place Henri-Bourassa (est) 328-3728
PONT-VIAU, 48, boul. des Laurentides 668-6544

P.A.T., 12932 est, Notre-Dame 643-3355
QUÉBEC, 433 est, Charest 524-8252
REPENTIGNY, 405 est, Notre-Dame 585-5114
RIMOUSKI, 140 St-Barnabé, Place Sears 724-7666
SHAWINIGAN, 2783 Place St-Alexis 539-6915
SHERBROOKE, 22 nord, Wellington 349-0010
SHERBROOKE, Carrefour de l'Estrie 562-4667

SOREL, 274, boul. Flavel 742-0020
STE-FOY, Mail Nord, Place Laurier 669-3745
STE-FOY, Place des 4 Bourgeois, 899 de Bourgeois 651-8011
ST-HYACINTHE, 2243, boul. Casavant 774-0433
ST-JEAN, 921, boul. du Séminaire 349-0010
ST-JEROME, Carrefour du Nord 432-9422

ST-LAURENT, Centre Bazar, Côte-Vertu 336-3224
ST-LEONARD, Centre Boulevard 729-2030
TERREBONNE, 950, boul. des Seigneurs 471-8050
THETFORD-MINES, Galeries Thetford 335-5807
TROIS-RIVIERES, 987 rue St-Maurice 378-8387
VALLEYFIELD, Centre d'achats Valleyfield 371-2811
VERDUN, 3966, rue Wellington 761-7137

MOUSSE D'URÉE FORMALDÉHYDE

Ottawa pourrait venir en aide aux propriétaires de maisons

■ OTTAWA (UPC) — Le gouvernement fédéral pourrait offrir une aide financière aux propriétaires qui ont fait isoler leur maison avec un matériau toxique, la mousse d'urée formaldéhyde, si c'est la solution qui s'impose à la suite d'une enquête au hasard menée auprès de 800 foyers touchés.

On sait que la mousse d'urée formaldéhyde est maintenant considérée cancérigène et qu'elle émet des gaz toxiques. L'utilisation de la mousse qui a commencé il y a 90 ans, a été interdite le 23 avril dernier par le gouvernement fédéral.

Interrogé à la Chambre des communes par le député conservateur Geoff Scott, M. Lalonde a confirmé que les fonctionnaires fédéraux avaient entrepris une enquête par téléphone auprès de 800 foyers répartis dans tout le Canada pour déterminer les effets de la mousse.



Photothèque LA PRESSE
Marc Lalonde

«Mais cela n'est qu'une partie du programme que nous sommes en train d'élaborer, a déclaré le Ministre, une première étape pour répondre aux besoins d'urgence».

C'est le ministre de la Consommation et des Corporations, André Ouellette, qui a été chargé de l'enquête.

Si les résultats de l'enquête prouvent que la mousse isolante a détérioré la santé des habitants des maisons isolées avec ce matériau, le gouvernement pourrait aider financièrement les gens touchés, a déclaré M. Lalonde.

«Nous prendrons les mesures nécessaires», a-t-il ajouté.

M. Scott a demandé au gouvernement d'aider financièrement les propriétaires à faire enlever la mousse. Il reproche aux enquêteurs de ne pas donner de conseils techniques aux propriétaires sur la manière d'enlever

l'isolant. Il prétend aussi que les 800 foyers visés par l'enquête ne représentent qu'une faible proportion des 75.000 à 100.000 propriétaires de maisons isolées à la mousse d'urée de formaldéhyde.

La mousse était le produit choisi par le gouvernement fédéral dans le cadre d'un programme d'isolation des maisons qu'il subventionnait.

Le gouvernement fédéral a résisté aux pressions exercées par les fabricants lui demandant de lever l'interdit sur la mousse d'urée formaldéhyde et garantissant que le produit chimique utilisé n'était pas cancérigène. Mais selon le docteur Emmanuel Dommers, directeur général du département de l'Hygiène du milieu au ministère fédéral de la Santé, les preuves démontrant que la mousse est dangereuse sont amplement suffisantes pour justifier l'interdiction imposée par le gouvernement.

NOUVELLE DÉPUTÉE DU COMTÉ DE JACQUES-CARTIER

Joan Dougherty met en veilleuse son projet de renverser la loi 101

■ QUÉBEC — Farouche adversaire de la loi 101 et partisane inconditionnelle du libre choix, Mme Joan Dougherty, députée de la très anglophone circonscription de Jacques-Cartier, a pour ainsi dire mis en veilleuse son projet de renverser l'actuelle politique linguistique du Québec.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Au cours de sa première intervention en Chambre cette semaine, elle n'y a fait que de très lointaines allusions. «Au nom du droit de chaque citoyen d'avoir une chance égale de réussir dans la vie, il faut que le gouvernement renforce l'enseignement des deux langues dans les écoles», s'est-elle contentée de supplier, souhaitant par ailleurs longue vie au multiculturalisme québécois par lequel passera toutes les vertus.

Mme Dougherty a surtout insisté sur le fait que le gouvernement devrait abandonner de ses pouvoirs dans les champs de l'Éducation et des Affaires sociales pour les redonner aux communautés locales, «les mieux placées, croit-elle, pour bien répondre aux besoins de la population».

Elle a vertement dénoncé «l'intervention bureaucratique et coûteuse du gouvernement dans chaque aspect de notre vie... Le peuple est progressivement contrôlé et dirigé par le

gouvernement. Nos commissions scolaires, nos hôpitaux, nos agences sociales ainsi que nos municipalités sont étouffées et écrasées. Avec ce résultat que les travailleurs dans ces domaines ont du mal à prendre des décisions pour le meilleur intérêt des citoyens; ils ne sont plus devenus que des robots.»

Priorité aux questions économiques

En fait, Mme Dougherty, tout comme la douzaine de ses collègues libéraux représentant des circonscriptions à clientèle majoritairement non francophones, n'a pas l'intention de relancer, à court terme à tout le moins, le débat sur la langue. Au cours d'une entrevue, qui s'est déroulée presque entièrement en français, elle a dit qu'elle accorderait d'abord la priorité aux questions économiques.

«Et, s'empresse-t-elle d'ajouter, j'espère qu'à mesure que la communauté francophone se sentira moins menacée, plus sécurisée, qu'elle apprendra à devenir plus rationnelle et moins émotive face aux réels problèmes de survie que traverse, à son tour, la communauté anglophone du Québec. Peut-être que d'ici à deux ou trois ans nous pourrions aborder toute cette question à froid, en ne s'appuyant que sur des arguments rationnels?», conclut, les doigts croisés, l'ancienne présidente du Protestant School Board of Greater Montreal, qui n'en pen-



photothèque LA PRESSE
Joan Dougherty

se pas moins que la loi 101 tue à petit feu sa communauté.

«Bien sûr que j'aimerais une autre loi que celle-là, mais, pour éviter la révolution, je veux bien m'accommoder d'amendements. Par exemple, il me semble que l'on devra assouplir les tests linguistiques pour les membres de la soixantaine de professions; il faudrait, au minimum, adopter la clause universelle pour les écoles, bien que je demeure partisane du libre choix; il faudrait prendre, dès maintenant, des mesures pour renforcer l'enseignement des deux langues dans nos écoles.

«En somme, mon point de vue sur la question linguistique est simple: tout Québécois devrait parler couramment les deux langues, sinon il est un citoyen de deuxième classe. Comme moi. Mais, ajoute-t-elle aussitôt, avec un sourire en coin, quand j'aurai passé six mois à Québec, mon français sera certainement bien meilleur que maintenant.

«Pour moi, enchaîne-t-elle, parler plusieurs langues c'est élargir son influence comme personne. C'est le pouvoir.»

Rôle discret

Cette femme, qui a cinq enfants dont la plus jeune est dans la vingtaine et qui milite dans les milieux de l'Éducation depuis une vingtaine d'années, comme présidente de la PSPGM, comme commissaire d'école ou comme membre du conseil d'administration de l'université McGill, s'est vu confier un rôle plutôt modeste et discret au sein de la députatation libérale. Avec deux de ses collègues, elle a la tâche de «surveiller» le gouver-

nement dans les dossiers de l'Éducation; plus précisément, M. Ryan lui a confié la responsabilité de critiquer le gouvernement pour toutes les questions touchant aux écoles protestantes des niveaux élémentaires et secondaires, «où, dit-elle, depuis la loi 101, la population anglophone diminue en même temps qu'augmente celle des francophones, au point que dans cinq ans le partage se fera moitié, moitié.»

Mais, au-delà de ça, Mme Dougherty estime qu'elle doit mener une bataille de fond pour les droits individuels et, par voie de conséquence, contre les droits collectifs. «Quand je m'oppose à la loi 101, c'est d'abord et avant tout parce que celle-ci enlève un droit fondamental à chaque citoyen, celui de choisir librement l'école de son enfant.»

Il n'y a pas que là où elle dénonce «l'intervention du gouvernement dans la vie privée des citoyens». Selon elle, le ministère de l'Éducation a tort de tout uniformiser ses programmes et de standardiser ses examens. «Il est temps d'arrêter de chercher des solutions uniformes pour répondre aux problèmes individuels et locaux.»

Programme inapproprié

«Le programme scolaire actuel pour le Secondaire est inapproprié pour au moins la moitié de nos étudiants. Pas étonnant qu'il y ait autant de décrocheurs dans nos écoles. C'est la même chose pour les affaires sociales: au lieu de voter des millions de dollars pour bâtir des centres d'accueil pour jeunes délinquants, il vaudrait mieux donner cet argent aux agences sociales de chacune des communautés pour qu'elles fassent des programmes de prévention. Les gens dans le milieu sont bien mieux placés que les fonctionnaires à Québec pour saisir les problèmes de leurs concitoyens.»

A partir de là, il n'y a évidemment qu'un pas pour prétendre que les gens de la communauté anglophone du West Island de Montréal sont mieux placés que les fonctionnaires de Québec pour adopter les politiques linguistiques aux besoins du milieu, mais c'est un pas que Mme Dougherty se gardera bien de franchir au début de son mandat de députée de l'Opposition. «Il y a mieux à faire que d'ériger des murs pour protéger le fait français au Québec. Et il faudra bien en parler un de ces jours, parce qu'autrement je vous prédis un de ces «back-lash» contre la loi 101, de la part des parents...»

RETRAITE OBLIGATOIRE

Ottawa pourrait légiférer

■ EDMONTON (PC) — La retraite obligatoire constitue une violation des droits de l'homme et sera «fort probablement» rendue illégale quand le Canada aura sa nouvelle constitution, a déclaré hier le ministre de la Santé, Mme Monique Bégin.

«Je ne vois pas pourquoi un Canadien serait privé du droit de travailler après l'âge de 65 ans si il ou elle le désire et en est capable», a-t-elle dit.

Selon le projet constitutionnel du gouvernement, présenté à l'étude par la Cour suprême du Canada, toute discrimination fondée sur l'âge est interdite.

Mme Bégin a dit que cette clause de la nouvelle charte des droits et libertés rendrait probablement illégale la retraite obligatoire partout au pays.

Jeudi, le gouvernement du Québec a déposé un projet de loi à l'Assemblée nationale qui abolirait la retraite obligatoire.

Un sondage Gallup publié cette année démontre que l'opposition à la retraite forcée à 65 ans a grandi au Canada au cours des 15 dernières années.

Selon le sondage, 62 p. cent des Canadiens s'opposent à la retraite obligatoire, alors que ce nombre était de 47 p. cent dans un sondage similaire effectué en 1967.

NOTES POLITIQUES

Tremblay règle ses comptes



■ L'ex-ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Rodrigue Tremblay, congédié il y a un an et demi par le premier ministre René Lévesque, vient de publier un ouvrage qui se veut le bilan de ses brèves années en politique mais qui constitue en fait une pénible et mesquine tentative de vengeance.

Dans un style fort alerte et accessible à tout le monde, l'ancien politicien redevenu professeur d'université s'emploie cependant surtout à régler ses vieux comptes personnels avec à peu près tout le monde dont son ancien chef politique, plusieurs de ses collègues d'alors et les journalistes.

Comme on n'est jamais bien servi que par soi-même et craignant sans doute que personne ne le fasse pour lui, il profite également de l'occasion pour s'ériger un monument destiné à rappeler aux ingrats qui l'ont mal apprécié le rôle déterminant qu'il a joué dans la vie politique québécoise.

Malheureusement pour lui, son livre risque plus de passer à l'histoire comme le plus bel exemple qu'on puisse trouver de suffisance et de prétention.

Avec la profonde humilité qui l'a toujours caractérisé, M. Tremblay y affiche presque à chaque chapitre le mépris dans lequel il tient tous ceux qui n'ont pas suivi aveuglément ses conseils ou ont osé lui tenir tête.

René Lévesque, un néophyte machiavélique

De René Lévesque, «un néophyte des questions économiques», il a surtout retenu «le caractère bohème et embroussaillé dans sa vie privée» et la mesquinerie et le machiavélisme avec lesquels, selon lui, le premier ministre dirige les destinées du Québec.

Animé surtout par sa volonté de garder «la plénitude du pouvoir», M. Lévesque n'hésite pas, affirme l'auteur, à jouer ses ministres les uns contre les autres, à les poignarder dans le dos et à les laisser tomber lorsqu'ils sont trop durement attaqués sur la place publique.

Quant à ses deux principaux rivaux au Conseil des ministres, Jacques Parizeau et Bernard Landry, ils n'ont décidément pas beaucoup de valeur aux yeux de l'éminent universitaire. En ce qui concerne le ministre des Finances, M. Tremblay croit avoir trouvé le secret de l'estime qu'a pour lui René Lévesque. Et



Photothèque LA PRESSE
Bernard Landry

C'est faire bon marché du diplôme en économie et en finances obtenu justement de l'Université de Montréal par M. Landry, de son séjour à l'Institut d'Études politiques à Paris et d'un autre stage de perfectionnement de deux ans aux ministères français des Finances et des Affaires économiques à Paris.

L'affaire de la taxe de vente, c'est lui

M. Tremblay ne se contente pas de déverser son fiel sur ses anciens collègues. Il s'attribue également bon nombre de mérites que l'opinion publique, mal informée par les journalistes incompetents, ne lui ont pas reconnus jusqu'ici.

Ainsi, par exemple, c'est lui qui, après avoir «rempli pendant la campagne électorale (de 1976) le rôle de caution morale économique» au Parti québécois, c'est lui, affirme-t-il, qui a soufflé à M. Parizeau la trouvaille de l'abolition de la taxe de vente pour répliquer au budget fédéral.

Tout est à l'avenant et il apparaît évident en lisant la prose acide du ministre déchu qu'à toutes fins utiles il est le principal responsable, méconnu, de la plupart des bons coups du gouvernement Lévesque pendant qu'il en faisait partie et que bon nombre des problèmes qui subsistent résultent du fait qu'on n'a pas suffisamment écouté ses avis.

Les journalistes non plus ne trouvent pas grâce à ses yeux. A part trois d'entre eux, qu'il identifie, tous les autres ne sont que des potins ou des thuriféraires complaisants du régime Lévesque.

A ce propos, M. Tremblay a raté une belle chance de fournir un exemple de ce qu'il a peut-être perdu comme de la complaisance de la part des journalistes au moment de ses premiers pas trébuchants comme ministre.

Quelques jours après son assermentation, il avait en effet convoqué tous les chroniqueurs économiques de LA PRESSE pour leur exposer ses vues. Ce fut l'occasion de la première de ses gaffes majeures. En moins d'une heure, il réussit alors à dénoncer l'incompétence, à ses yeux, de trois de ses tout nouveaux collègues: Bernard Landry, (déjà!) un «petit avocat de campagne», Lise Payette, «une grosse bonne femme qui ne connaît rien à l'économie» et Jacques Couture, «rien qu'un curé qui se mêle de ce qu'il ne connaît pas».

Sidérés, les journalistes s'étaient demandés après la réunion, s'ils devaient publier de telles énormités et, du même coup, torpiller la solidarité toute neuve du nouveau gouvernement. Mettant, à tort, ces bourdes sur le compte de l'inexpérience en politique plutôt que sur l'arrogance, ils avaient convenu de donner une chance au néophyte et de ne pas rapporter toute l'inconvenance de ces propos. C'était sans doute de la complaisance!

Il est indéniable que plusieurs des remarques de M. Tremblay dans son dernier ouvrage sont fort justes et qu'elles comportent une grande part de vérité. Ce qui le rend insupportable ce n'est pas tant la difficulté de faire la part entre la rigueur et l'exagération mais bien plutôt le ton incommensurablement prétentieux et fielleux de l'auteur.

Un livre qui s'intitule à tort «Le Québec en crise» et qui porterait plus justement celui de Tremblay en crise... de bile!

Ce livre est publié aux Éditions Select: \$15.95.

SONDAGE GALLUP

SELON 65 P. CENT DES CANADIENS

Le gouvernement devrait effectuer des coupures budgétaires

■ Près des deux tiers des Canadiens sont d'avis que le gouvernement canadien devrait effectuer des coupures budgétaires semblables à celles qu'a faites le président Reagan aux États-Unis, tandis que 23 p. cent sont d'un avis contraire et que 12 p. cent n'ont pas d'opinion sur le sujet. C'est ce qui ressort d'un sondage mené récemment par l'Institut canadien de l'Opinion publique.

La question posée par les enquêteurs était la suivante: «Le président Reagan a effectué des coupures importantes dans le budget des États-Unis afin de réduire l'inflation et de stimuler l'économie américaine.

Croyez-vous que le gouvernement canadien devrait adopter le même genre de mesures dans le but de réduire les dépenses gouvernementales canadiennes?»

	CANADA	HOMMES	FEMMES
Oui	65 p.c.	67 p.c.	63 p.c.
Non	23	24	22
Ne savent pas	12	9	15

A une autre question, où on leur a demandé si les réductions budgétaires apportées par Reagan allaient avoir une bonne ou une mauvaise incidence sur l'économie canadienne, 35 p. cent ont répondu que les effets seraient positifs et 31 p. cent qu'ils seraient négatifs.

La question posée était la suivante: «Quelle incidence la politique budgétaire de M. Reagan aura-t-elle sur l'économie canadienne? Une incidence positive, négative, ou aucune incidence?»

	CANADA	HOMMES	FEMMES
Une incidence positive	35 p.c.	39 p.c.	31 p.c.
Une incidence négative	31	33	29
Aucune incidence	12	12	11
Ne savent pas	23	16	29

Les résultats présentés ici sont tirés d'entrevues menées au milieu d'avril auprès de 1.030 adultes de 18 ans et plus interrogés à leur domicile. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p. cent.

Les «girls in the band»

Pierre Foglia

■ Allez donc dire d'un show qu'il est ordinaire, quand, autour de vous, les gens n'ont pas arrêté de crier bravo, extraordinaire, whào et au boutte! ... Et allez donc dire d'un show donné par neuf filles qu'il est ordinaire, quand vous êtes un gars. Un gars pas plus macho qu'un autre, mais pas moins non plus.

Imaginez, neuf filles qui jouent des cuivres, trois saxophones, deux trompettes, un trombone, une basse à piston, batterie et piano... d'où le nom du groupe, une belle trouvaille: «Le Wondeur Brass».

Neuf filles, féministes évidemment. Allez donc dire après cela que vous aimez mieux les gros nègres qui jouent du saxophone que les petites blondes qui jouent de la trompette... Vous pouvez toujours le dire, mais je ne vous conseille pas de le crier trop fort pendant ou après le show que donne, en ce moment, le Wondeur-Brass au bar des «Clochards Célestes».

Vous ne connaissez peut-être pas encore le «Wondeur-Brass», mais vous allez en entendre parler. Je ne suis pas inquiet là-dessus. Attendez un peu que la critique officielle s'en mêle... Elle va vous en parler autant que de «Montréal Transport Ltée», et probablement dans les mêmes termes: «Le spectacle de

l'année, bravo, extraordinaire, whào, au boutte!... Et le public de suivre, bien sûr.

Il n'y a pas loin de la complicité à la complaisance. Si bien que c'en devient agaçant, si bien que lorsque je suis allé voir «Montréal Transport», ma réaction a été: «Ce n'est pas si bon que ça!» Si le public avait été moins à plat-ventre, moins prêt à se rouler à terre, j'aurais probablement dit: «Tiens, ce n'est pas mal... le côté fanfare de la rue Duluth est tannant, mais il y a des beaux moments de folie».

Militante, la complaisance du public de «Wondeur-Brass» est encore plus fatigante. Si c'était neuf gars au lieu de neuf filles, je n'hésiterais pas une seconde, je dirais que des brass, des cuivres c'est fait pour reluire, pour résonner, pas pour piailler, pas pour couiner. Je dirais que la batterie n'avait pas plus d'imagination et de registre que le troisième tambour de l'orphéon de Côte-à-Pic, je dirais aussi que c'est le piano qui tient le mieux son beat, ce qui est tout de même original dans un orchestre de cuivres...

C'est ce que je dirais si c'était un orchestre de gars. Mais ce sont des filles... qu'est-ce que je suis censé dire? Que ce n'est pas si mauvais parce que ce sont des filles?... Le pire c'est qu'il y avait beaucoup de ça dans le dé-

lire du public: «Aie, c'est bon POUR DES FILLES!»

Ce serait sans doute plus intelligent de rappeler que ça ne fait pas longtemps que les filles ont accès à la musique. A la musique rock en particulier. Et à ce niveau culturel, politique si on veut, le show de Wondeur-Brass est un événement subversif. Va pour la subversion, mais ce dont je parle en ce moment c'est la manière de la mettre en musique...

En musique et en paroles. Parce que «Wondeur-Brass», tout comme «Montréal Transport» occupent la scène en mêlant musique et théâtre. Ce qui fait capoter bien du monde, dont certains critiques, qui sont allés jusqu'à parler «d'un nouveau genre» de show... C'est drôle, moi je trouverais ça plutôt rétro. Le genre était nouveau il y a exactement dix ans, quand le Grand Cirque Ordinaire jouait «T'es pas tannée Jean d'Arc» et plus tard «l'Opéra des pauvres»... je ne voudrais faire de peine à personne, mais à côté des productions du Grand Cirque, les deux shows dont je parle aujourd'hui sont bien pâles...

Mais je reviens à mon propos du début. Comment dire d'un show qu'il est ordinaire, quand c'est le délire dans la salle? J'ai beau chercher, je ne vois qu'une façon de le dire: la scène montréalaise est si vide depuis quelques années que l'écho renvoi à

l'infini le plaisir du premier ton qui part à rire.

Bicycle

Parlant de têtons, il faudra donner des médailles à ceux du comité exécutif de la ville de Montréal qui ont interdit le défilé traditionnel des cyclistes, prévu cette année pour samedi prochain...

«Allez défilé sur les pistes cyclables!» ont décidé les autorités municipales. Autrement dit allez défilé dans le désert, là où personne ne pourra vous voir. Alors que le but de ce défilé est précisément de sensibiliser la population aux problèmes des cyclistes en ville... Les parades débiles de la Coupe Grey et de la Coupe Stanley, ça c'est correct, ça c'est culturel, les chars avec les miss, miss Saskatchewan et miss Blue Bombers, il est pour ça notre maire. Le vélo il est contre... La manifestation aura lieu quand même. Elle partira du parc Lafontaine à 14 heures comme prévu... La police va-t-elle interdire toute circulation à bicyclette dans les rues de la ville ce jour-là?

Rappelons qu'à l'occasion de la semaine québécoise de la bicyclette, «Vélo-Québec» propose, tous les soirs de la semaine prochaine, des conférences sur la sécurité, l'achat, l'entretien des bicyclettes. A partir de 18 heures, au 1415 est, rue Jarry...

La cause du président de la CSN en délibéré

■ QUÉBEC (PC) — Le juge Jean Drouin, de la Cour des sessions de la paix, a pris sa décision en délibéré dans la cause du président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Norbert Rodrigue.

Le chef syndical vient de subir son procès à Québec sous l'accusation d'avoir incité des travailleurs de l'éducation, de la fonction publique et de la santé à défier la Loi 62, adoptée le 13 novembre 1979, et qui ordonnait aux syndicats de se soumettre à l'exercice du droit de grève.

Le ministère public lui reprochait d'avoir tenu des propos en

ce sens lors d'une entrevue sur les ondes de la télévision.

M. Rodrigue avait alors déclaré: «Et j'indique, quant à moi, que je pense que les travailleurs devraient exercer leur droit fondamental de grève; et je dis que l'exécutif au moment où je vous parle, partage cette opinion.»

La défense a allégué de son côté que la déclaration diffusée sur les ondes était un extrait. Elle a soumis en preuve une cassette reproduisant la déclaration intégrale de M. Rodrigue et où ce dernier ajoutait: «Alors nous attendons les instances et c'est dans le respect des décisions des instances syndicales que nous discuterons des actions à entreprendre.»

Des contre-propositions finales lundi au Devoir

■ (PC) — Le conciliateur dans le conflit au quotidien «Le Devoir», M. Robert Chagnon, a demandé, hier, aux représentants des deux parties de lui remettre, lundi matin, leurs contre-propositions finales.

La direction du journal et les journalistes devront ainsi préciser leurs points de vue sur les clauses en litige, notamment celles relatives aux questions professionnelles et aux salaires.

LES RUES DE MONTRÉAL

CHAMPÊTRE, parc (1955)

La Ville achetait en 1951 une maison de campagne du collège Sainte-Marie, entourée d'un grand jardin, afin d'y installer un parc. Les jésuites, maîtres du collège, avaient obtenu cette propriété de Victor Hudon, qui voulait ainsi souligner l'entrée de ses trois fils au noviciat de la Compagnie de Jésus. Les pères et les novices jésuites avaient utilisé cette «maison champêtre» pendant plus de 50 ans.

Il s'agit aujourd'hui d'un parc de district de 7,08 acre, situé en bordure sud de Notre-Dame, entre Létourneux et Bennett.

CHAMPIGNY, rue de (1911)

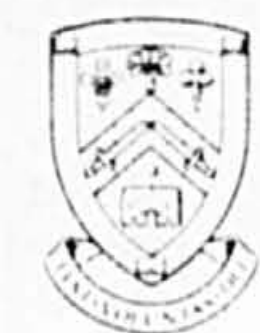
En souvenir de Jean-Bochard

Noray, chevalier de Champigny, 6e intendant de la Nouvelle-France, de 1686 à 1702. Il se rendit célèbre par le subterfuge qu'il utilisa, de concert avec le gouverneur Denonville, à l'été de 1687, pour capturer un grand nombre d'Iroquois, avant d'envoyer les 36 plus vigoureux en France où on devait les utiliser comme galériens. En rétorsion, les Iroquois déclenchèrent le massacre de Lachine, le 5 août 1689 et prirent de nombreux otages afin de procéder à un échange. Treize esclaves devaient donc être rapatriés (les 23 autres étant morts de «maladie») en octobre de la même année. Cette voie s'étend vers le sud-est à partir de Laurendeau, à l'ouest de l'avenue de l'Eglise.

Une peau artificielle

■ BOSTON, Mass. (AFP) — Deux médecins américains ont expérimenté avec succès, sur des personnes atteintes de graves brûlures, une peau artificielle qui pourrait remplacer les greffes de peau humaine.

Cette peau synthétique est composée, pour la couche interne, de tissus cellulaires de cuir de vache et d'un produit chimique extrait de cartilages de requins, et pour la couche externe de plastique appelé Silastic. Elle se fond au corps du patient. Les fibres nerveuses sous-jacentes et les vaisseaux sanguins la pénètrent, permettant les mêmes sensations que la peau greffée.



COLLEGE VANIER

Dans le cadre des ateliers
Ruby Knafo
sur l'approche communicative

CONFERENCE

Par: Eddy Roulet (Université de Genève)

Sujet: Relations entre l'apprentissage de la langue seconde et l'apprentissage de la langue maternelle.

A l'auditorium du campus de Sainte-Croix, le lundi 1er juin à 18h30, (entrée libre).

une belle, une grosse

une

SUPERVENTE



Un cahier de 8 pages
regorgeantes d'aubaines,
vous attend
dans ce journal.

Consultez-le!

LA FAMEUSE OFFRE DE TAPIS MÉTROPOLITAIN

3 POUR 1

POUR LE PRIX DU TAPIS VOUS OBTENEZ:

- un tapis de première qualité
 - un sous-tapis moelleux
 - l'installation professionnelle
- garantie à vie GRATUITE
TOUT ÇA AUX BAS PRIX
TAPIS MÉTROPOLITAIN!
RECHERCHEZ L'ÉTIQUETTE 3 pour 1

PRÉLARTS

SANS CIRAGE
PRIX JAMAIS VUS!

4,100 v.c. | 16,300 v.c. | 12,800 v.c.

\$2⁹⁹ v.c. | \$4⁹⁹ v.c. | \$6⁹⁹ v.c.

PRIX RÉGULIERS JUSQU'À \$16.99 v.c.

GRATUIT

- INSTALLATION GRATUITE
Sur tous les superbes tapis spécialement étiquetés, parlez-en au représentant.
- SOUS-TAPIS GRATUIT
À l'achat de n'importe quelle carpepe en magasin qui saura embellir votre salon.

ESCOMPTE JUSQU'À

40%

Surveillez les étiquettes "Escompte" et profitez de rabais allant jusqu'à 40% sur des tapis de marques renommées dans toute une variété de styles et de couleurs.

UNE OFFRE DE CHOIX

2 + 1

Quand vous voyez l'étiquette "Aubaine", vous payez 2 v.c. au bas prix T.M. et vous obtenez la troisième GRATUITEMENT.

ACHETEZ
45 v.c.
PAYEZ
SEULEMENT
30 v.c.

ACHETEZ
60 v.c.
PAYEZ
SEULEMENT
40 v.c.

COUPONS DE TAPIS

2 POUR 1

Pour tout achat de deux * coupons, le moins cher est GRATUIT. Couvrez une pièce en beauté à très bon compte.

* coupons de 12 pi X 6 pi et moins.

25% d'escompte

Obtenez 25% d'escompte à l'achat d'un coupon * de tapis de qualité, de la couleur qui vous plaît.

* coupons de 12 pi X 6 pi à 12 pi X 15 pi.

VENEZ TÔT POUR
UN MEILLEUR CHOIX!



"La variété ça les connaît eux aussi."

TAPIS Métropolitain

20 ENTREPÔTS À TRAVERS LE CANADA



Service d'achat à domicile GRATUIT
327-6065

MONTRÉAL
6855 est, rue Jean-Talon
(entre le boul. Langelier et
Les Galeries d'Anjou) 254-4524
BROSSARD
1875 rue Panama
(coin Taschereau à l'est du
Pont Champlain)

LASALLE
1580 rue Dollard
(face à David Boyer)

DOLLARD
3347 boul. Des Sources
(voisin de Canadian Tire)

LAVAL
1775 boul. St-Martin
(à l'est du boul. Le Corbusier)

LONGUEUIL
1834 chemin Chambly
100 pi. au nord de Cure Poirier

ST-JEAN
Carrefour Le Johannais
182 boul. St-Joseph

CHATEAUGUAY
1095 rue d'Anjou
(face à Canadian Tire)

Les Sorellois craignent l'invasion des motards

La présence depuis deux mois de Hell's Angels à Sorel crée un climat de peur et d'hostilité de

Textes
MARTHA GAGNON
et
ANDRÉ CÉDILOT

la part des citoyens qui craignent que ce puissant groupe de motards ne s'installe en maître dans cette ville déjà marquée par les «exploits» de Marcel «chinois» Salvail.

D'après la Sûreté du Québec, la population a raison de se méfier puisque le vaste entrepôt occupé

par les motards, en plein centre-ville, est appelé à devenir le quartier général des Hell's Angels au Québec. Ce local, ont révélé à LA PRESSE des policiers, servirait d'atelier mécanique, de refuge et de lieu de rencontre. Les Sorellois doivent donc s'attendre, cet été, à la visite des confrères des États-Unis.

Actuellement, ils sont une dizaine de motards, la plupart considérés par la police comme des durs-à-cuire, à travailler à la rénovation de l'immeuble de trois étages, situé au 141 de la rue Prince, dans une zone résidentielle et commerciale. Yves Buteau, 30 ans, est

considéré comme le leader du groupe.

D'après le principal rapport de la CECO sur les organisations de motards au Québec, Buteau est un ancien membre des Popeye de Montréal qui, à son arrivée à Sherbrooke dans les années 70, a semé la pagaille entre le groupe des Gitanes et celui des Atomes.

C'est d'ailleurs ce dernier qui a chassé en proférant des menaces les représentants de LA PRESSE qui s'étaient rendus sur place, lundi. Lors d'une brève conversation, dans la ruelle adjacente au nouveau repaire des Hell's Angels, entouré de comparses avec

deux chiens de garde en laisse, Yves Buteau a lancé: «Allez-vous en tous les deux et n'écrivez rien sur votre journal si vous ne voulez pas avoir de problèmes...»

Selon les renseignements obtenus, le premier étage de l'édifice deviendrait un garage pouvant accueillir une cinquantaine de véhicules. Le deuxième palier serait transformé en une salle de réunion et le troisième regrouperait les chambres à coucher.

Un Hell's Angel, René Hébert, alias «Sainte Canisse», s'est aussi porté acquéreur d'un duplex situé à proximité de l'entrepôt.

L'entrepôt a été vendu par la Caisse d'entraide économique de Sorel qui cherchait un acheteur depuis plus d'un an. Le directeur général, M. Fabien Proulx, a révélé à LA PRESSE qu'il n'avait jamais entendu parler des Hell's Angels au moment de la transaction. «Nous avons vendu l'édifice à un monsieur R. Léveillé, un commerçant de Drummondville, qui a payé comptant la somme de \$15.000. Ce n'était pas notre rôle de faire une enquête pour savoir comment serait utilisé l'entrepôt».

Quant à la municipalité, elle a accordé un permis de rénova-

tion le 17 mars dernier. L'inspecteur de la ville, M. Bourque, a déjà fait une visite des lieux. Selon lui, tout est normal et conforme au règlement municipal.

Interrogé à son tour, le maire Robert Fournier a lui aussi expliqué qu'il n'avait jamais entendu parler de la possibilité qu'un groupe de motards installe ses pénates dans cet entrepôt.

«C'est seulement une fois la vente réalisée et le permis de rénovation accordé que des policiers de la Sûreté du Québec sont venus nous rencontrer pour nous informer de la présence

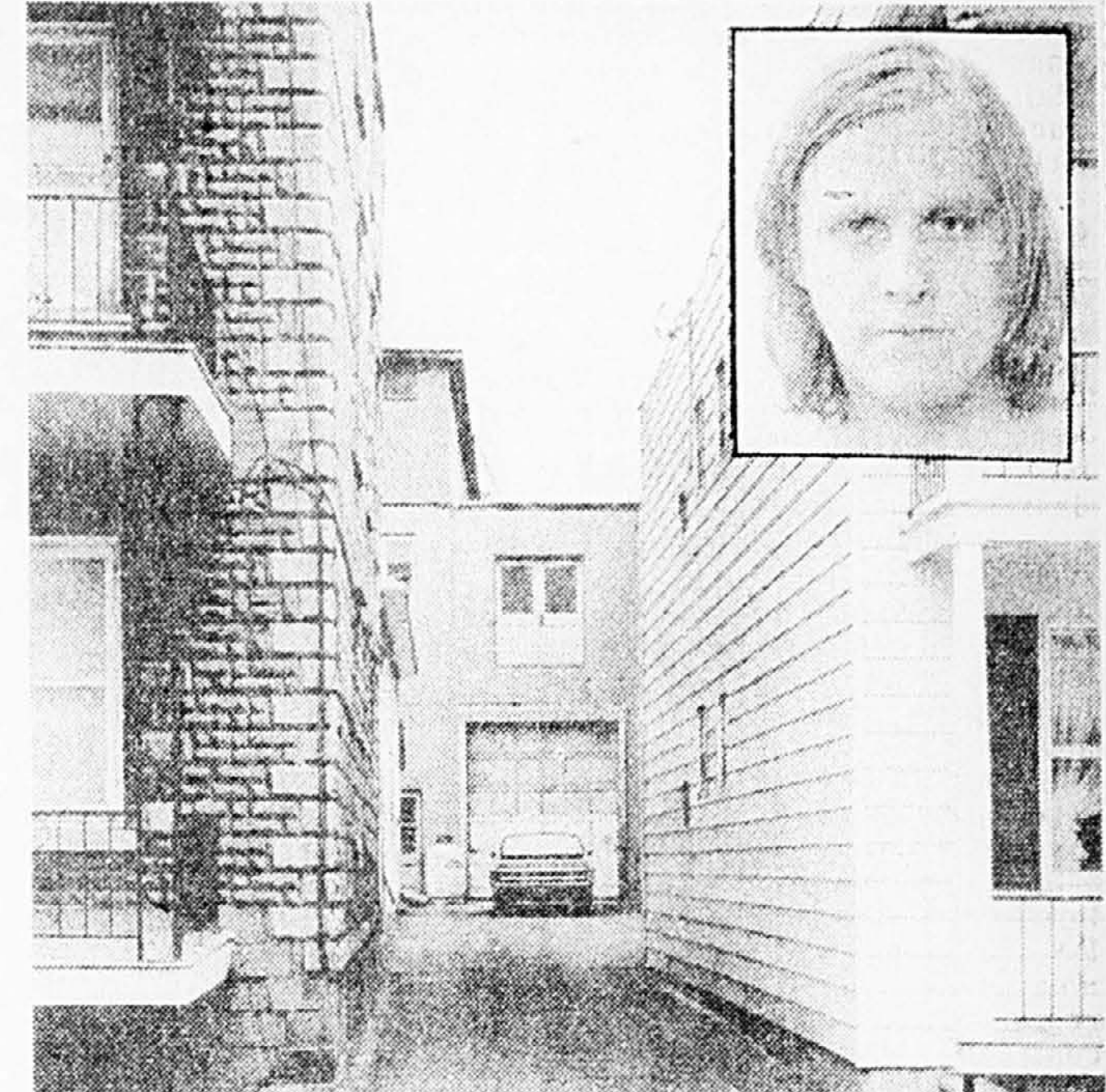
des Hell's Angels et nous demander d'être très vigilants».

«En tant que dirigeant de la municipalité, je ne voudrais

pas que cet entrepôt serve de quartier général des Hell's Angels. Si jamais une telle chose se produisait, il faudrait inter-

venir. Surtout que depuis plusieurs semaines, notre police municipale, la Sûreté

Suite page A 13



Comme c'est le cas à Sorel, les motards choisissent presque toujours leur local de façon à être à l'abri des indiscretions. On aperçoit, à l'arrière, l'une des entrées de l'entrepôt; et en médaillon, Yves Buteau, 30 ans, qui serait l'âme dirigeante des Hell's Angels à Sorel. photo Jean Goupil, LA PRESSE

LA CECO IMPUISSANTE ET LES OUTLAWS DÉCIMÉS Les Hell's Angels prospèrent

La CECO, après deux ans, n'a pas réussi à freiner les activités des Hell's Angels qui constituent le groupe de motards le plus prospère et le plus redouté au Québec depuis la guerre sanglante qui a décimé les rangs de leurs éternels rivaux, les Outlaws.

Il faut dire que la CECO, au cours de son mandat qui a pris fin le 28 février 1980, ne s'est jamais attaquée directement à ces deux super puissances connues partout dans le monde, mais à des clubs satellites des régions du Bas-du-Fleuve, de l'Estrie, de la Mauri-

cie, du Saguenay et de la Côte-Nord.

«Les recherches pour cerner véritablement l'ampleur du phénomène des motards dans la région de Montréal auraient pu prendre jusqu'à trois ans, c'est pourquoi, sans nul doute, le gouvernement n'a pas prolongé notre mandat», a souligné à LA PRESSE un porte-parole de la CECO, Cristiane Forcier, énumérant une série de difficultés auxquelles doivent faire face les enquêteurs dans ce genre de dossier: le milieu impénétrable des motards, la peur de témoigner, les craintes de repré-

sailles et l'indifférence de la population d'agglomérations importantes face à la criminalité des motards.

«Leur seule présence fait peur. Avant même que des actes criminels aient été commis dans une localité, les gens terrorisés par les bandes de motards qui ne se gênent pas pour faire état de leur nombre et de leur force pour se rendre maître des lieux, laissant croire à la population qu'il vaut mieux d'être tolérant», de préciser un spécialiste de la Sûreté du Québec.

Les motards, si l'on en croit les conclu-

sions de la CECO, s'installent généralement là où l'administration municipale ou encore le service de police est mal organisé et, conséquemment, plus facile à se laisser dépasser par les événements. «Plus souvent qu'autrement, de dire l'officier de police, les effets criminels se font davantage sentir dans les villes avoisinantes plutôt que dans l'endroit où ils se sont installés, afin de créer l'illusion qu'ils sont tranquilles».

De toute façon, c'est bien connu, les rites très primitifs qui sont le lot des bandes de motards, et dont

les Hell's Angels sont encore très respectueux, exigent que les membres commettent des crimes. Pour un jeune candidat, «striker» dans le langage du milieu, il peut s'agir simplement de voler la culotte d'une jeune femme, comme le mentionne un journal de la GRC!

Quand ils s'installent quelque part, les motards ne lésinent pas dans les mesures à prendre pour protéger leur local, allant jusqu'à ériger des murs d'acier et à poser des caméras ou des dispositifs sonores pour repérer les indésirables. A tout le moins, comme ce

semble être le cas à Sorel, des chiens veillent jour et nuit. Il arrive aussi qu'une sentinelle se montre le bout du nez sur le toit, comme ce fut le cas lors d'une visite de LA PRESSE.

Inutile de dire que les refuges de motards sont quelquefois la cible de bandes rivales qui ne reculent devant rien pour faire de l'intimidation: rafales de mitraillettes dans les portes, incendiat, vandalisme sont monnaie courante. Certains y laissent même leur vie, au grand désarroi des habitants du voisinage, d'après les rapports de la CECO.

Il y a actuellement au Québec, selon les fichiers de la police, près de 175 clubs de motards, dont 145 encore actifs, regroupant tout près de 3.000 membres. Une ving-

taine d'entre eux sont considérés comme des organisations criminelles, avec bien entendu en tête de liste, les Hell's Angels et les Outlaws.

Une guerre qu'avait prévue la CECO a toutefois considérablement affaibli les Outlaws, de sorte que les Hell's Angels et toutes leurs filiales assument depuis quelques mois le contrôle de la majorité des activités criminelles de la province. En Ontario, les Outlaws conservent par contre leur suprématie.

Les Outlaws, qui ne sont plus qu'une poignée de membres éparpillés en petits groupes, opèrent surtout dans les secteurs de Châteauguay, Beauharnois, Valleyfield et Montréal. Quant au territoire des Hell's, il s'étend principalement autour de Montréal, Sherbrooke, Québec, Trois-Rivières,

Drummondville, Sorel et la région du Lac-St-Jean. «Pour ces groupes américains, lit-on dans le journal de la GRC, le Québec constitue une aire de lancement pour la drogue en direction de New York et un carrefour pour des points situés à l'ouest du St-Laurent, vers d'autres régions urbaines...»

Officiellement, les Hell's Angels comptent une quarantaine de membres au Québec. Ils ont toutefois de nombreux alliés à travers la province, si bien qu'il est très difficile, voire impossible, selon la police, de chiffrer exactement le nombre de personnes gravitant autour de cette organisation fort bien structurée et bien embusquée. La SQ et la GRC avancent près d'un millier de gens.

D'après la police,

qui situe approximativement à 30 ans l'âge moyen des véritables Hell's Angels, il ne faut pas croire que ces individus roulent tous en motocyclettes; de nos jours, ils roulent carrosses, aussi bien en Cadillac qu'en Corvette!

Sans s'avouer impuissant devant les groupes de motards, la police n'en croit pas moins que le seul véritable moyen d'en venir à bout demande l'appui des autorités gouvernementales pour en arriver à une législation adéquate. En Ontario et en Nouvelle-Ecosse, par exemple, on vient de former un «task force» qui est un regroupement de forces policières pour combattre ce genre de criminels. Au Québec, les opérations se résument à un échange d'informations sur les divers clans et à des interventions isolées.

Surplus d'énergie...

Beaucoup de personnes aptes à fournir un travail efficace et rentable éprouvent des difficultés insurmontables à se trouver un emploi stable dans le secteur privé. Ces personnes, atteintes d'un handicap physique ou mental, victimes de problèmes sociaux ou culturels, méritent la confiance des employeurs. Elles veulent travailler.

Pourquoi ce programme fédéral?

Un programme fédéral mis sur pied par Emploi et Immigration Canada vous aide à reconnaître les valeurs sûres que peuvent représenter ces oubliés sur le plan du travail. Un programme de subventions directes vous encourage à y participer.

Quelles sont ces subventions?

Le Programme prévoit le remboursement de 85% du salaire brut de tous les travailleurs admissibles pendant un maximum de 13 semaines et des tranches substantielles des salaires pourront être versées pendant une période allant jusqu'à 65 semaines. Des allocations auxiliaires allant jusqu'à 5 000\$ seront aussi versées dans certains cas.

Vous êtes admissible si votre entreprise est en activité depuis au moins six mois au Canada. Ne le sont pas, les sociétés et les particuliers exemptés de l'impôt sur le revenu aux termes de la Loi.

Comment participer au programme

Les employeurs peuvent obtenir des renseignements complets sur le Programme à l'intention des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi dans tous les Centres d'Emploi du Canada.

Puisez l'énergie là où elle se trouve

L'énergie accumulée par ces personnes peut avoir sur vous et votre entreprise un effet dont vous vous ferez pendant des années à venir.

*Pour plus de détails sur le Programme à l'intention des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi, adressez-vous au Centre d'Emploi du Canada le plus près de chez vous.

Un programme de subventions directes encourage les employeurs à embaucher des personnes sérieusement défavorisées sur le plan de l'emploi.



Canada



Emploi et Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Minister

'AU-CAS-OU'

CRÉDITMATIQUE

CRÉDITMATIQUE, un nouveau produit signé Caisse populaire Desjardins

CRÉDITMATIQUE, c'est une ouverture de crédit personnelle. C'est un moyen de parler d'argent d'une façon logique et rassurante. Créditmatique est, en effet, une solution-dépannage simple, pratique et sécurisante.

Une fois ce montant d'argent mis à votre disposition, vous pouvez l'utiliser quand bon vous semble. Vous n'avez plus à vous déplacer, les avances se font au besoin à votre compte d'épargne avec opérations. Vous pouvez aussi utiliser Créditmatique sous forme d'avances en argent au comptoir de votre caisse populaire ou par Inter-Caisse, ou encore ne pas l'utiliser, tout en étant rassuré grâce à cette disponibilité d'argent pour les «au-cas-ou»!

CRÉDITMATIQUE est simple à obtenir. Une seule démarche suffit! Après analyse de votre demande, une ouverture de crédit peut vous être accordée selon vos capacités financières. Lors de la signature de votre contrat, vous choisissez vos modalités de remboursement qui s'effectuent chaque mois, directement dans votre compte d'épargne avec opérations dès que vous utilisez votre ouverture de crédit. Un remboursement total ou partiel peut être fait en tout temps.

Les intérêts s'appliquent seulement sur la partie utilisée de l'ouverture de crédit. Ce nouveau produit est disponible aux caisses populaires Desjardins affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

CRÉDITMATIQUE

Venez et parlons-en!

PARLONS D'ARGENT

la caisse populaire  desjardins

MOTARDS, SUITE

Des cours de la SQ

suite de la page A 12

du Québec et la Ville de Québec ont cessé des appels de citoyens mécontents qui craignent ces motards. Mais il n'y a encore aucune plainte officielle, seulement des rumeurs et des racontars. Les motards sont demeurés tranquilles à venir jusqu'à maintenant», précise le maire.

De l'avis du sergent Fernand Gagnon, responsable du poste de la SQ à Sorel-Tracy, il appartient à la municipalité de déloger les motards en faisant respecter à la lettre les règlements municipaux ou en adoptant une nouvelle réglementation plus sévère pour les motocyclistes.

La majorité des citoyens interrogés par LA PRESSE, s'ils n'ont encore rien de reprochable à dire contre les nouveaux arrivants, n'en sont pas moins inquiets et insécures. Dans le voisinage immédiat, on se plaint déjà du va-et-vient continu de personnes et de véhicules jusque tard le soir, aux alentours du fameux entrepôt. Certains ont même dit à la police muni-

pale de Sorel, qui écoute toutefois ces déclarations avec circonspection, qu'ils avaient été intimidés verbalement par ces motards.

Les policiers de Sorel prennent tout de même la situation très au sérieux. C'est ainsi que des spécialistes de la Sûreté du Québec, comme l'a indiqué le détective Roger Beaupré, sont venus de Montréal pour dispenser des cours sur le fonctionnement et les habitudes du groupe Hell's Angels.

Il est important, comme l'a recommandé la CECO, que les municipalités prennent tous les moyens nécessaires pour empêcher que des organisations de motards s'implantent dans une ville. L'exemple cité le plus souvent est celui de Mont-Joli, petite municipalité de 6.700 habitants, où le groupe des Flambeurs avaient réussi à terroriser la population, qui n'osait même plus sortir le soir. Des commerçants de la rue de la Gare, que fréquentaient assiduellement les motards, ont dû fermer leurs por-

tes.

Woolco

RABAIS FANTASTIQUES POUR VOTRE FAMILLE, VOTRE FOYER ET POUR VOUS-MÊME

Ces prix sont en vigueur pour une journée seulement ou jusqu'à épuisement du stock - Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Articles ménagers

CINTRES COLOURFUL. Offerts en paquet de 3. Plusieurs couleurs au choix. Achetez-en plusieurs et économisez.

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

SACS À ORDURES. En plastique épais et résistant. Avec attaches. Paquet de 15.

PRIX SPECIAL 2 paquets 1.44

PROTEGE-CUVETTE. 6 grands ou 10 petits par paquet. Une offre de choix pour la ménagère avisée.

PRIX SPECIAL 2 paquets 1.44

DESSOUS DE PLAT. Fait en osier. Idéal en camping, au chalet ou ailleurs. Paquet de 4. Ne manquez pas cette offre fantastique!

PRIX SPECIAL 1.44

DESODORISANT POUR TAPIS DE WIZARD. Pour supprimer les odeurs dans les tapis. Offert en format de 400 g.

PRIX SPECIAL 1.44

DETERGENT POUR LA VAISSELLE SWEETHEART. Detergent liquide pour une vaisselle plus propre. Au citron de 24 onces.

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

ASSORTIMENT D'ARTICLES STÉRILISÉS. Fait de plastique résistant. Choix de modèles tels que épouirtoir,seau à bec, passoire et contenant à légumes.

PRIX SPECIAL 1.44

PAPIER HYGIÉNIQUE. Paquet de 6 rouleaux de papier hygienique, offert en plusieurs teintes décoratives.

PRIX SPECIAL 1.44

SACS À ORDURES. Gros sacs résistants 26 x 36 po. Paquets de 18 sacs. Une autre offre formidable durant le jour 1.44 chez Woolco!

PRIX SPECIAL 1.44

ASSIETTES À TARTE. Fabrication en aluminium. Dimensions 9 po. Offertes en paquet de 5. Une offre à ne pas manquer!

PRIX SPECIAL 2 paquets pour 1.44

PRODUIT NETTOYANT. De marque Q H P. Ce produit nettoyant est indispensable dans la maison. Bouteille de 1.5 l.

PRIX SPECIAL 1.44

SERVIETTES DE TABLE. Paquet de 200 serviettes en papier. Procurez-vous en plusieurs paquets à ce bas prix!

PRIX SPECIAL 1.44

SACS À SANDWICHES. Sacs en plastique vendus en boîte de 100. Faites-en bonne provision pour les étudiants.

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

COUTEAU À STEAK. Fabricé en acier inoxydable. Modèle de 8 po. à lame de 4 po.

PRIX SPECIAL 3 pour 1.44

POUDRE À RECUPER. De marque Dutch. Une poudre qui nettoie tout en désinfectant. Profitez de cette offre fantastique.

PRIX SPECIAL 4 pour 1.44

VANISH. Désodorisant pour cuvettes. Bouteille de 50 g. Faites-en bonne provision dès maintenant!

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

VADROUILLE. Vadrouille de 140 g. Manche en bois. Pour tous les travaux ménagers! Ne tardez pas!

PRIX SPECIAL 1.44

PAPIER D'ALUMINIUM. Rouleau de 12 po x 25 pi. Indispensable dans la cuisine, au chalet ou pour le barbecue. Faites-en provision!

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

SERVIETTES DE TABLE. Paquet de 90 serviettes en papier. Tasse choix de couleurs. A ce bas prix, achetez-en plusieurs paquets.

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

ESSUIE-TOUT. Offert en 1 rouleau. Choix de teintes. Profitez de ce rabais extraordinaire chez Woolco!

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

GOBELET EN STYROMOUSSE. Gobelet isolant pour garder vos boissons chaudes ou froides. Offert en paquet de 21. Cuvette de 13 po.

PRIX SPECIAL 2 paquets pour 1.44

PLATS VARIÉS. De marque «Bake-King». Ces plats sont en aluminium rigide. Choix de 4 assiettes à tarte, moules à gâteaux, etc.

PRIX SPECIAL 1.44

PRODUIT NETTOYANT POUR VITRES. De marque Windex. Vos fenêtres brillent de propreté. Bouteille de 600 ml. Un achat exceptionnel!

PRIX SPECIAL 1.44

SACS POUR PANIERS À ORDURES. Ideals pour les petits papiers. Offerts en paquet de 10. A ce bas prix, achetez-les aujourd'hui faire vos provisions chez Woolco!

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

RAMASSE-POUSSIÈRE ET BROSSÉ. En plastique très résistant. Indispensable à la maison, au chalet, en camping. Ne manquez pas cette offre de choix.

PRIX SPECIAL 1.44

Papeterie-Jouets

Libres

RUBAN ADHESIF SCOTCH. En rouleau de 1/2 po. de largeur sur 1010 po. de longueur. Indispensables pour la maison et le bureau.

PRIX SPECIAL 3 rouleaux 1.44

JOUETS VARIÉS. Venez faire votre choix parmi cette collection de jouets en plastique. Venez les voir tous à la maison.

PRIX SPECIAL LA PAIRE CHOIX: 1.44

ENVELOPPES BLANCHES. Paquet de 43 petites enveloppes ou paquet de 32 grosses enveloppes en papier blanc de qualité.

PRIX SPECIAL 2 paquets 1.44

ROMANS. Choix de romans aussi divertissants que les uns que les autres. Ces romans combleront vos moments de loisir.

3 pour 1.44

Articles de sport

CHAUSSETTES SPORT pour hommes. Vaste choix de teintes à la mode. Pointures variées pour hommes.

PRIX SPECIAL la paire 1.44

ACCESSOIRES DE PÊCHE. Vaste choix de leurres, d'appâts, etc. Pourquoi ne pas organiser des aujourd'hui un voyage de pêche?

PRIX SPECIAL 1.44

ACCESSOIRES POUR BICYCLETES. Pour les amateurs de vélos! Un vaste choix d'accessoires pour votre bicyclette: réflecteur, outils, miroir, etc.

PRIX SPECIAL AU CHOIX 1.44

Aliments prêts à emporter

BOEUF FUMÉ

Ideal pour sandwichs et repas vite préparés. Viande approuvée par le gouvernement fédéral.

PRIX SPECIAL 3.44 lb

JAMBON CUIT TRANCHE. De délicieuses tranches de jambon cuit qui vous mettront l'eau à la bouche. Approuvé par le gouvernement fédéral.

PRIX SPECIAL 12 oz pour 1.44

BISCUITS. Ces biscuits feront la joie de toute la famille. Ideal pour les casse-croûtes. Ne ratez pas cette occasion! 500 g.

PRIX SPECIAL 1.44

HUILE VEGETALE PRIMO. Profitez des petits prix du jour 1.44 pour vous procurer de l'huile de première qualité en contenant de 1 litre.

PRIX SPECIAL 1.44

SAUCISSE FUMÉE LA BELLE FERMIERE. Paquet de 454 g. Ideal pour cuire sur le barbecue. Une occasion à ne pas manquer chez Woolco!

PRIX SPECIAL 1.44

SOUS-MARINS. Surprenez agréablement votre petite famille à l'heure du lunch ou de la collation avec ces délicieux sous-marins.

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

DELICIEUSE PIZZA. Pour un repas vite préparé et qui plaira à toute la famille. Paquet de 3 mini pizzas. Une offre de choix.

PRIX SPECIAL 1.44

Bijouterie-Cadeaux

GRAND CHOIX DE BIJOUX. Woolco vous offre colliers, bracelets et boucles d'oreilles à petit prix ou épinglettes en forme de chapeaux ou autres.

PRIX SPECIAL 1.44

NETTOYANT POUR BIJOUX. Un nettoyant liquide qui rendra vos bijoux étincelants comme des neufs. Format de 236 ml.

PRIX SPECIAL 1.44

PORTE-MONNAIE. Choix de modèles dans une vaste gamme de couleurs. Profitez de ce prix en venant des maintenant chez Woolco!

PRIX SPECIAL 1.44

Serviettes-Articles de blanc

DÉS DÉBARBOUILLETES toujours pratiques et offertes à prix très bas. 100% coton. Vendues en paquet de 3.

PRIX SPECIAL 1.44

SERVIETTES douces pour toute la famille. Choix de motifs. 20 x 38 po. Profitez-en et magasinez tout!

PRIX SPECIAL 1.44

HOUSSES DE MATELAS. Faites de vinyle résistant, ces housses sont des plus pratiques. Dimensions 39 x 75 po. et 54 x 75 po.

PRIX SPECIAL 1.44

HOUSSES POUR OREILLERS. Confectionnées en vinyle avec glissière. Dimensions: 21 x 27 po. Ne ratez pas cette offre Woolco!

PRIX SPECIAL 1.44

LAVETTES. Chiques lavettes offertes en paquet de 3. Choix de motifs et de couleurs. Profitez-en!

PRIX SPECIAL 1.44

NAPPERONS. Jolis napperons oblongs, offerts en paquet de 4. Vaste choix de couleurs et de modèles.

PRIX SPECIAL 1.44

Tricot-Couture

FIL À COUDRE WOOLCREST. Bobine de fil de 270 mètres en polyester no 50. Offerts dans teintes variées.

PRIX SPECIAL 6 pour 1.44

TISSUS de coton et autre fibre offerts dans un vaste choix de couleurs et d'imprimés. 115 de largeur.

PRIX SPECIAL 1.44

FILE PURILLA en 100% acrylique. Vaste choix de couleurs. Echeveau de 100 grammes. Achetez-en plusieurs à ce bas prix!

PRIX SPECIAL 1.44

Photographie-Musique

FILMS WOOLCO. Films 20 vues 110 ou 126, films 24 vues 135. Faites-en provision pour l'été.

PRIX SPECIAL 1.44

CASSETTES VIERGES. Offertes en paquet de 3. Durée de 60 minutes. Enregistrez vos pièces musicales préférées.

PRIX SPECIAL 1.44

ALBUM À PHOTO. Gardez vos photos dans un de ces albums à feuilles transparentes adhésives.

PRIX SPECIAL 1.44

Photographie-Musique

AGRANDISSEMENT DE PHOTO. Faites imprimer un agrandissement 5 x 7 po de votre négatif préféré! Quelle merveilleuse suggestion-cadeau!

PRIX SPECIAL 1.44

CADRES. Jolis cadres pour enjoliver les murs de votre maison. Choix de motifs. Dimensions 8 x 10 po.

PRIX SPECIAL 1.44

Offre-vedette du jour

TARTES ET BEIGNETS. Savoureuses tartes qui feront la joie de toute la famille. Garniture au choix. Boîte de 10 beignets, idéals pour la collation.

PRIX SPECIAL 2 pour 2.44

Horticulture-Animalerie

TERREAU ENRICHÉ FLORAL. Une excellente terre pour vos plantes d'intérieur. Vendu en sac de 17.5 litres. Faites-en provision à ce bas prix.

PRIX SPECIAL 1.44

TERREAU FLORAL. Pour toutes vos plantes. Offert en sac de 5 litres (1/2 boisseau). Profitez de cette offre sans tarder!

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

SEMENCES MCKENZIE. Enveloppes de semences pour votre jardin. Vaste choix de fleurs et de légumes.

PRIX SPECIAL 4 pour 1.44

JARDINIÈRE SUSPENDUE. Jolie jardinière suspendue faite en plastique. Choix de couleurs. Enjolive toutes les pièces de la maison.

PRIX SPECIAL 1.44

TERREAU. Pour toutes vos plantes. Offert en sac de 40 litres. Profitez de cette offre sans tarder.

PRIX SPECIAL 1.44

OUTILS DE JARDINAGE. Faites votre choix parmi des griffes, transplantoirs, déplantoirs, etc. Ces outils ont un manche en bois solide.

PRIX SPECIAL 1.44

PLANTES VERTES. Plantes dans un pot de 4 pouces. Choix de 12 ravissantes sortes de plantes. Embellissez votre maison pour l'été!

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

POT À FLEURS. Ravissant pot à fleurs de 4 po. Offert avec une soucoupe. Choix de couleurs. Faites-en provision!

PRIX SPECIAL 1.44

SEMENCES POUR PELOUSES. Pour avoir une pelouse en santé! Pour une croissance rapide. Canada catégorie no 1. Offertes en sac de 750 g.

PRIX SPECIAL 1.44

Le coin du fumeur

TUBES À CIGARETTES. De marque Woolco. Boîte économique de 200 tubes. Pour la plupart des machines. Ne manquez pas cette offre!

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

JEUX DE CARTES. Les cartes sont enduites de plastique et sont très résistantes.

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

BRIOQUES JETABLES. Briquets au butane à jeter après usage. Ils sont si pratiques pourquoi ne pas en profiter?

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

Produits santé-beauté

RASOIRS JETABLES BIC. Ideals pour emporter en voyage! Vendus en paquet de 5. Profitez-en!

PRIX SPECIAL 3 paquets pour 1.44

DENTIFRICE ULTRA BRÛTE. Pour des dents ultra-blanches et une haleine ultra-fraîche. Format de 150 ml.

PRIX SPECIAL 1.44

NECESSAIRE BU PUFF POUR LE SOIN DES PIEDS. Suffisamment très utile pour prendre bien soin de ses pieds.

PRIX SPECIAL 1.44

ALCOOL À FRICTION MATHIEU. Parfait pour désinfecter une plaie ou pour masser tout simplement. Format de 455 ml.

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

SHAMPOOING WOOLCO*. Shampooing contre les pellicules ou aux herbes. Format de 450 ml. Pour des cheveux sains et propres.

PRIX SPECIAL 1.44

SAVON LIQUIDE WOOLCO*. Fin les savons qui gissent! Idéal pour la cuisine ou la salle de bains. Format de 350 ml offert dans un contenant en plastique.

PRIX SPECIAL 1.44

GANTS EN CAOUTCHOUC WOOLCO. Toujours utiles pour travailler dans le jardin d'une automobile. etc. Pointures: P.M.G. Un très bon achat.

PRIX SPECIAL 2 paires pour 1.44

HUILE WOOLCO*. Toujours utiles pour travailler dans le jardin d'une automobile, etc. Pointures: P.M.G. Un très bon achat!

PRIX SPECIAL 2 paires pour 1.44

SHAMPOOING WOOLCO* POUR BEBES. Parfait pour toute la famille. Tellement doux qu'on peut l'utiliser tous les jours. Format de 700 ml.

PRIX SPECIAL 1.44

BONNET DE BAIN. Cet été, finis les cheveux mouillés lorsque vous vous baignerez. Choix de couleurs et de grandeurs.

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

Friandises

CHIPS offertes en sac de 450 grammes. Délicieux avec des sandwichs ou pour faire des trempettes.

PRIX SPECIAL 1.44

CÔNE À LA GUIMAUVE. De délicieuses cônes pour toute la famille. Les enfants en raffolent! Sac de 350 g.

PRIX SPECIAL 1.44

SANDALES POUR DAMES

Sandales en caoutchouc très pratiques sur la plage ou autour de la piscine. Pointures: 6 à 9. Un très bon achat! PRIX SPECIAL, la paire 4.44

PULL POUR DAMES

Confection en polyester-coton. Manches courtes, encolures rondes ou en V. Variété de couleurs. Tailles: P.M.G. PRIX SPECIAL 3.44

BIDON À ESSENCE

Pratique dans l'auto, la maison, le chalet, etc. Format de 1 gallon. PRIX SPECIAL 2.44

Friandises

BONBONS DE MARQUE KERR. Choix de plusieurs saveurs pour satisfaire les petits gourmands. Sac de 600 g.

PRIX SPECIAL 1.44

CORNETS DE TIRE ET SUCRE. Délicieux friandises à la saveur de tire d'érable. Paquet de 24 cornets.

PRIX SPECIAL 1.44

SUCETTES GLACEES. Offertes en paquet de 60. Choix de saveurs aussi délicieuses les une que les autres. Les enfants en raffolent!

PRIX SPECIAL 1.44

Menu du Café Rouge

FILET DE SOLE OU ASSIETTE DE SAUCISSES

Avec frites, etc. Un repas délicieux à très bas prix. PRIX SPECIAL, au choix 2.44

Quincaillerie

AMPLOUX ELECTRIQUES. Paquet de 2 ampoules 40-60 ou 100 watts. Achetez-en plusieurs à ce bas prix.

PRIX SPECIAL 3 paquets 1.44

OUTILS VARIÉS. Grand choix d'outils tels que couteau à mastic et grattoir ou équerre 12 po (305 mm) et plusieurs autres.

PRIX SPECIAL 1.44

ACCESSOIRES POUR BARBECUE. Jeu de 3 ustensiles comprenant pelle, pince et fourchette. Toujours pratiques l'été.

PRIX SPECIAL 1.44

Bébé et enfants

CULOTTES BIKINI POUR TOUT-PETITS avec talon et jantes élastiques. Culottes confectionnées au Canada. Eventail de couleurs. 4 à 6X.

PRIX SPECIAL 3 pour 1.44

CALEÇONS POUR GARÇONS. Confection 100% nylon. Élastique à la taille. Rouge, bleu ou jaune. 4 à 6X. Profitez de cette offre spéciale!

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

CASQUETTES DE BASEBALL POUR GARÇONS. En 60% coton et 40% polyester. Devant garni d'un écusson. Offert en 2 teintes.

PRIX SPECIAL 1.44

T-SHIRT POUR ENFANTS. Maillots à manches courtes confectionnées en coton et polyester. Tailles: 12 à 24 mois et 2 à 3X.

PRIX SPECIAL 1.44

SOUS-VÊTEMENTS POUR ENFANTS. Culottes, caleçons et camisoles confectionnées en 100% coton sans souci. Tailles: 12 à 24 mois et 2 à 3X.

PRIX SPECIAL 2 pour 1.44

SHORT POUR ENFANTS. Short en coton et nylon avec élastique à la taille. Tailles: 12, 18 et 24 mois.

PRIX SPECIAL 1.44

Chaussures

PANTOUFLES POUR DAMES. Jolies pantoufles en

FERMETURES D'ÉCOLES ET SURPLUS DE PROFESSEURS

Fréquentation scolaire: baisse de 12% d'ici à 1990

■ Le drame des fermetures d'écoles et de surplus de professeurs ne se résorbera pas au cours des prochaines années.

MARIANE FAVREAU

nées. Au contraire, ce phénomène dû à la diminution du nombre de jeunes Québécois, frappera particulière-

ment les niveaux secondaires, collégial et universitaire.

En effet, les démographes du ministère de l'Éducation anticipent une baisse de 12 p. cent de la clientèle étudiante jusqu'aux années 1990. La mince remontée qui suivra sera suivie d'une rechute des clientèles scolaires jusqu'à la fin du siècle.

C'est ce qui se dégage d'une étude de la direction des études économiques et démographiques (Secteur de la planification) du ministère de l'Éducation, rendue publique ces jours-ci et due à M. Desmond Dufour.

La chute dramatique des clientèles scolaires que le Québec connaît depuis 1970-71 a entraîné jusqu'ici une diminution de 20

pour cent du nombre d'élèves ou d'étudiants. De 1979 à 1987-88, c'est un autre 12 p. cent de perte d'élèves que subira le système scolaire. Il aura ainsi subi en moins de 20 ans, une baisse de plus d'un demi-million d'élèves.

Après 1987-88, une légère remontée de 2,5 p. cent est prévue jusqu'en 1994-95 où l'on prévoit 1,241,700

élèves. Puis ce sera une baisse jusqu'à la fin du siècle.

Ces projections valent pour autant que les conditions actuelles restent les mêmes. Ainsi, une plus forte proportion de jeunes s'inscrivant au cégep ou à l'université pourrait grossir un peu les clientèles de ces niveaux. Mais pour ce qui est du primaire et du

secondaire où presque tous les jeunes en âge de fréquenter l'école y sont, on ne peut rêver de gonfler les effectifs avec des enfants qui n'existent pas: ce sont les effets de la baisse de la natalité. Toutefois, dans les derniers degrés du secondaire, des mesures incitatives pourraient accrocher un 10 p. cent de jeunes du groupe d'âge du se-

condaire qui ne se retrouvent pas à l'école.

Cégeps: un dur coup

La fréquentation collégiale est encore pratiquement à un sommet, mais on anticipe une baisse de 35 p. cent d'ici à 1990 alors qu'on comptera moins de 90,000 collégiens.

A ce niveau, toute-

fois, des mesures incitatives pourraient accroître le nombre d'élèves puisqu'il n'y a que 41 p. cent des jeunes d'âge collégial qui s'inscrivent au cégep. Mais on y subira, dans les années qui viennent, les contrecoups de la dénatalité qui ont déjà touché le primaire et le secondaire.

Enfin, les universités seront à leur tour victimes de la diminution du nombre de jeunes en âge de les fréquenter.

A l'autre extrême

du prisme scolaire, les maternelles iront croissant jusqu'en 1985-86 pour se maintenir à 95,000 enfants jusqu'en 1990 pour baisser ensuite de 20 p. cent jusqu'à la fin du siècle.

A son tour, le primaire sentira vers 1984 une reprise légère,

pendant une dizaine d'années pour chuter également vers 1994.

Au secondaire, la baisse des effectifs amorcée en 1973-74 se poursuivra jusqu'en 1988-89 alors que la clientèle atteindra son plus bas niveau depuis la réforme de l'éducation. A partir des données 1979-80, il reste encore une baisse de 160,000 élèves (27 p. cent) à absorber d'ici à 1988. Puis il se fera une reprise pour atteindre une hausse de 9 p. cent en 98-99.

A ce niveau seulement, il faut prévoir un surplus de 6,600 enseignants dans les sept prochaines années. Au collégial, les mêmes problèmes de surplus de professeurs se poseront avec quelques années de retard.

PLUS DE TRAINS. PLUS DE CHOIX.

PLUS DE TRAINS!

VIA met plus de trains en service dans le corridor Québec-Windsor, parce que de plus en plus de gens préfèrent ce mode de transport, synonyme de confort, de fiabilité et d'économie.



HORAIRES PLUS COMMODES!

Comme VIA inaugure plusieurs nouvelles liaisons, son horaire s'en trouve modifié pour mieux vous convenir. Consultez le nouvel indicateur!



Ottawa

7 départs par jour pour Montréal, 5 pour Toronto (train rapide l'après-midi).



Montréal

Maintenant tous les jours: 7 départs pour Toronto, 7 pour Ottawa, 8 pour Québec (2 pour Lévis).

Kingston

Correspondances facilitées entre le Sud-Ouest de l'Ontario, Québec et les Maritimes.

CORRESPONDANCES PLUS FACILES!

L'amélioration du service signifie aussi que de nombreuses correspondances sont maintenant rendues plus faciles. Il devient donc plus simple de voyager entre les grands centres du corridor Québec-Windsor.



Sarnia

4 départs par jour pour Toronto. Correspondances facilitées pour Montréal, Québec et les Maritimes.

Toronto

7 départs par jour pour Montréal. Correspondances facilitées pour Québec et les Maritimes. Départs fréquents pour tout le Sud-Ouest de l'Ontario.

London

13 départs par jour pour Toronto. Correspondances facilitées pour Montréal, Québec et les Maritimes.

Windsor

5 départs par jour pour Toronto. Correspondances facilitées pour Montréal, Québec et les Maritimes.

DE PLUS EN PLUS... VIA 1!

Vous pouvez maintenant profiter du service VIA 1 à bord de plus de trains entre Montréal et Toronto. Ce véritable service de première classe, qui est devenu le choix des gens d'affaires et des connaisseurs, est offert dans tout le corridor Québec-Windsor.



Pour de plus amples renseignements sur ces améliorations de service ainsi que sur les nombreux tarifs réduits VIA, communiquez avec votre agent de voyages ou VIA. Veuillez noter que les horaires du week-end peuvent différer de ceux de la semaine.



Et surveillez le lancement du LRC cet automne, le nouveau train superconfortable de VIA.

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.

RÉPARTITION DES RESSOURCES

L'UQAM soulève de nouveau le problème

■ L'UQAM remet en cause le mode de répartition des ressources entre les universités au Québec.

En effet, dans un communiqué émis hier, l'Université du Québec à Montréal, membre du réseau des constituantes de l'Université du Québec, souligne qu'elle en est réduite à un budget par tête d'étudiants non seulement plus faible que toutes les universités mais également inférieur à celui des cégeps.

Ce n'est pas tant les restrictions budgétaires que l'UQAM remet en cause ou la somme globale des ressources consacrées aux universités,

mais bien la répartition inéquitable de ces ressources qui lui fait porter un fardeau financier plus lourd qu'aux autres universités.

Sa clientèle étudiante a augmenté de 91 p. cent depuis 1977-78 alors que le gouvernement diminuait le financement des nouveaux étudiants. Ce qui s'avère dramatique, d'année en année, pour la jeune université montréalaise qui est toujours en pleine expansion. L'UQAM demande donc au ministère de l'Éducation de réviser son mode de financement et de corriger la situation injuste qu'elle doit subir.

LE CONSEIL DE PRESSE DIX ANS APRÈS

Bilan et perspectives d'avenir

Colloque organisé par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

Samedi, le 6 juin, de 9h00 à 17h00, à Québec à la salle Lauzon de l'Auberge des Gouverneurs (centre-ville).

Conférenciers: Jean-François Bertrand, Aimé Gagné, Gilles Gariépy, Jacques Guay, Jean Garon, Louis-Georges Gervais, Alain Bouchard, Francine Fournier, Lysiane Gagnon, Michel Lacombe et Paul Bélanger.

La FPJQ invite les journalistes et le public en général, particulièrement les personnes qui ont déjà adressé des plaintes au Conseil, à venir dire ce qu'ils pensent de cet organisme et ce qu'il faudrait faire pour qu'il soit plus efficace pour assurer le droit du public à l'information.

Inscription: \$10

Pour information: 522-6142

POUR
PLACER UNE
ANNONCE



AVEC MARIE-CLAIRE ALAIN Bach en français

MARIE-CLAIRE ALAIN, organiste. Jeudi soir, au nouvel orgue à traction mécanique Helmut Wolff (Laval, 1981; 37 jeux, trois claviers manuels et pédale) du Redpath Hall de l'université McGill. Dans le cadre du Symposium international d'orgue.

Programme:
Suite du Premier ton, ext. du Troisième Livre d'orgue (1673)...
Guillaume-Gabriel Nivers
Hymne *Pange lingua* (trois parties), ext. du Premier Livre d'orgue (1699)... Nicolas de Grigny
Fantaisie en sol majeur, BWV 572, trois versions du choral *Allein Gott in der Höh' sei Ehr*, BWV 662, 663 et 664, et Fantaisie en do mineur, BWV 562... J.S. Bach
Offertoire sur les Grands jeux et *Benedictus*, *Cromorne* en taille, ext. de la Messe pour les paroisses (1690)... François Couperin
Prélude et Fugue en mi bémol majeur, BWV 552, ext. de la troisième partie de la *Clavierübung*... J.S. Bach

Jeudi soir se terminait le Symposium international d'orgue organisé par l'université McGill pour marquer l'inauguration de l'orgue classique français, style XVIIIe siècle, récemment installé au Redpath Hall. Comme

couronnement à ce colloque de trois jours centré sur la musique française, se déroulant autour d'un orgue français sans doute unique en son genre en Amérique et de manuscrits datant du Régime français (une exposition, «Témoins de la vie musicale en Nouvelle-

CLAUDE GINGRAS

France», qu'on peut visiter jusqu'au 13 juin à la McLennan Library, 3459, rue McTavish), comme enénement final, dis-je, quoi de plus approprié qu'un récital amenant au nouvel instrument le nom le plus prestigieux actuellement dans le monde de l'orgue, nom du reste français puisqu'il s'agit de Marie-Claire Alain.

Ayant intitulé son programme «J.S. Bach et la musique française», la célèbre organiste tantôt donna la parole à des maîtres français dont il est reconnu que leur écriture influença celle de Bach, tantôt laissa parler Bach lui-même, mais «en français»: du Cantor, elle avait retenu des pages dont il ne fait aucun doute qu'elles furent inspirées de modèles français ou qui tout au moins utilisent certains procédés d'écriture française.

Comment reprocher à Marie-Claire Alain d'avoir profité de l'occasion qui lui était offerte de jouer cette musique de Bach «à la française», c-à-d. avec, tout à tour ou simultanément, la voix, l'articulation, l'accentuation et même le «panache» que permet le nouvel instrument du Redpath et d'y avoir si généreusement déployé anches, mutations et cornets! Bien sûr, ce «Bach français» suscita quelque controverse dans cette as-

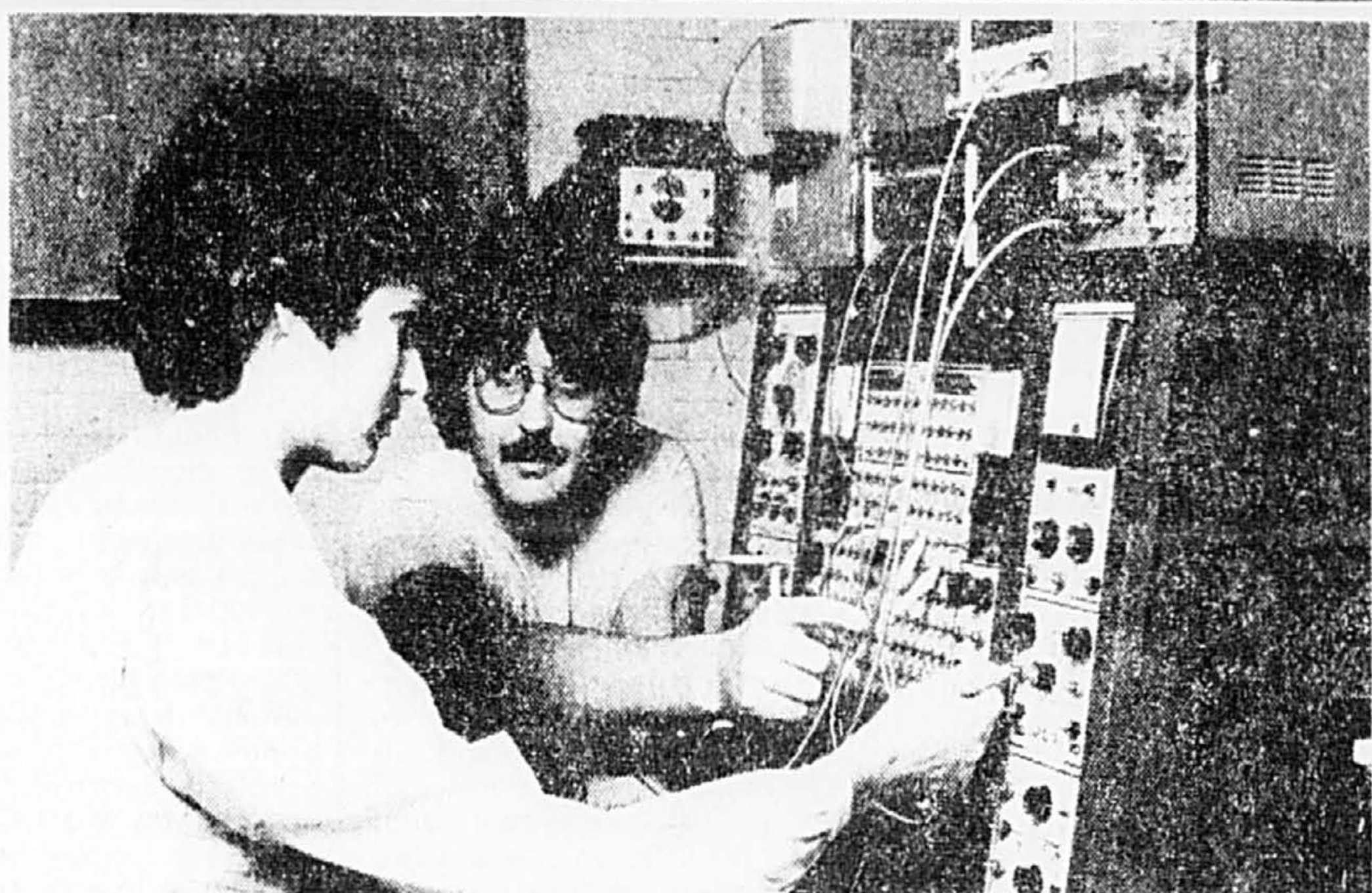
sistance composée presque exclusivement de collègues organistes, alors que la partie strictement française de son programme fut applaudie à l'unanimité. Marie-Claire Alain, confirmant en public son émerveillement devant le nouvel orgue (et exprimé plus tôt dans une conversation que j'avais eue avec elle), annonça qu'elle ajoutait une oeuvre à son programme: ce fut la Suite de Nivers (voir programme ci-haut). Utilisant, seuls ou en

combinaisons, la presque totalité des 37 jeux de l'orgue, principalement pour constituer ce que les organistes appellent le «grand plein-jeu français», apportant à son discours les éléments d'ornementation improvisée et de «notes inégales» caractéristiques du style, et bénéficiant d'une mécanique parfaitement déliée, d'une harmonisation respectant le tempérament et le diapason anciens et d'une perspective acoustique idéale, Marie-Claire

Alain redonna à cette musique de Nivers, de Grigny, de Couperin, ce qu'on peut très certainement considérer comme sa couleur originale. Quelques instants d'une rythmique imprécise, voire quelques fausses notes au passage, n'ont en rien diminué notre plaisir. Très applaudie, l'organiste accorda trois rappels, dont un non identifié où, musicienne non dépourvue du sens de l'humour, elle tira parti de cet amusant accessoire qu'est le «rossignol».

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

À L'INSTITUT TECCART... VOUS VOUS SPECIALISEREZ VRAIMENT



VOS CONNAISSANCES DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE
EN ÉLECTRONIQUE
VOUS FACILITERONT L'ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

COURS DU JOUR

PROGRAMME 243.03

ENSEIGNEMENT SUBVENTIONNÉ
— Programme du Ministère auquel sont ajoutés les cours d'électronique Teccart. Durée 3 ans conduisant au DEC.
— Programme intensif de 2 ans POUR CEUX AYANT FAIT DES ÉTUDES COLLEGIALES et couvrant la partie électronique du programme régulier.

COURS PAR CORRESPONDANCE

COMPRENANT: LABORATOIRE, TÉLÉVISEUR COULEUR EN «KIT» ET STAGES PRATIQUES AU COLLEGE.

COURS DE PERFECTIONNEMENT POUR LES TECHNICIENS

COURS AUX ADULTES

(SOIR OU SAMEDI)

PROGRAMME 243.03

ENSEIGNEMENT SUBVENTIONNÉ
LA PARTIE ÉLECTRONIQUE DU PROGRAMME 243.03 (COURS NON SUBVENTIONNÉ)
COURS VARIÉS DE SPÉCIALISATION

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DES EMPLOYEURS

COURS DE FORMATION SUR MESURE

ENSEIGNEMENT DISPENSÉ EN MILIEU DE TRAVAIL, AU COLLEGE OU PAR CORRESPONDANCE.

NOS DIPLÔMÉS REÇOIVENT LE DEC DU MINISTÈRE

COCHER LE PROSPECTUS DE VOTRE CHOIX

2E ☐ COURS DU JOUR
1C ☐ COURS AUX ADULTES

1C ☐ ÉLECTRONIQUE MODERNE (T-P)
3C ☐ ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE (I-P)
4C ☐ ÉLECTRONIQUE (T)
6C ☐ TÉLÉVISION (T-P)
7C ☐ LOGIQUE (T-P)
8T ☐ FORMATION SUR MESURE

CODE: C- par correspondance
E- au collège, T- Théorie, P- pratique

POSTEZ IMMÉDIATEMENT
COLLEGE DÉCLARÉ D'INTÉRÊT PUBLIC

Permis No 749667

Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Tél.....
Code postal.....

TECCART

(514) 526-2501

INSTITUT TECCART INC.
3155, rue Hochelaga, Montréal H1W 1G4

«Pour ceux qui désirent perfectionner et accélérer leur connaissance de l'anglais parlé»

SESSION SEMI-INTENSIVE de CONVERSATION ANGLAISE

*3 SEMAINES (4 fois par semaine - lundi à jeudi)

Matin 10.00 — 12.30 Après-midi 13.15 — 15.45 Soir 18.15 — 20.45

PETITS GROUPES:

4 à 7 participants par niveau — maximum à tous les niveaux.

CONVERSATION PRATIQUE:

Axée sur la conversation pratique de tous les jours.

SANS GRAMMAIRE:

Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées.

FRAIS: \$195 (tout compris)

*6 semaines — 2 fois par semaine également disponible.

Entrevue de classement: sur rendez-vous du 1er au 5 juin

844-9396

Pour autres renseignements composez:

Le Centre de Conversation Française et Anglaise CCFA Inc.

Fondé en 1969

(Situé en face de l'Université McGill)

910 rue Sherbrooke ouest

Reconnu par le ministère de l'Éducation

"Cet été je me cultive!"

pour une quatorzième année

LE CONSERVATOIRE LASSALLE

vous offre des COURS D'ÉTÉ en

SCIENCE DE LA PAROLE

Cours du jour

Deux séries de cours au choix:

Du: 15 juin au 14 juillet

ou

Du 27 juillet au 21 août

LUNDI À VENDREDI

de 9 h 20 à 12 h 10

Cours du soir

Deux séries de cours au choix:

Du: 15 juin au 15 juillet

ou

Du: 27 juillet au 26 août

LUNDI - MARDI - MERCREDI

de 18 h 20 à 21 h 10

INSCRIPTION: Dès maintenant

Pour renseignements:

3505, rue Durocher, Montréal, H2X 2E7
288-4034

Permis 749569

McGill

Centre d'éducation permanente

Cours de traduction—Anglais et français

Programme de cours du soir donnant accès à un certificat et à un diplôme après trois et quatre années d'études respectivement.

Examen d'admission les 8 et 10 juin à 19h.

Date limite d'inscription: le 2 juin. Le nombre de places étant limité, on est prié de s'inscrire au plus tôt.

Prière de retirer les formulaires d'inscription au département de langues vivantes, 772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, PQ, H3A 1G1. Tél: 392-8301.

VOILE ET/OU PLANCHE À VOILE

455-1664

COURS: initiation et perfectionnement en voile niveau 1, 2 et 3 en planche à voile.

LOCATION de voiliers et planches à voile tarifs réduits pour nos brevétés.

Du 6 juin au 27 septembre 81.

Les Centres de voile de La Cité des Jeunes de Vaudreuil
400, boul. Roche, Vaudreuil
J7V 6B1

Reconnu par:

Reconnu par:

Reconnu par:

Reconnu par:

Reconnu par:

Reconnu par:

Reconnu par:

Reconnu par:

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

HORLOGERIE BIJOUTERIE
à l'école — à la maison
DEPLANTS GRATUITS
Permis No 749669
INSTITUT D'HORLOGERIE
DU CANADA LEE
1012 est. av. Mont-Royal
Montréal, Qué. H2J 1H6 Tel. 523-7623

COURS D'ESPAGNOL

Pour le voyageur

12 heures, avec Marité

735-3851

TOUT POUR LE TISSAGE

L'ENDROIT IDÉAL
OU ACHETER

(Permis de Culture personnelle du min. de l'Éducation 749535)

Centre de TISSAGE Leclerc

COURS DE
TISSAGE
LECLERC
COURS DE
TAPISSERIE
GOBELIN

SESSION INTENSIVE EN UNE SEMAINE
DÉBUTANT LES
8 ET 15 JUIN

9210 La Jeunesse

INSCRIPTION
DÈS MAINTENANT

1(514)
384-9500

BÂTISSEZ VOTRE AVENIR

Préparez-vous le SOIR ou le jour en FRANÇAIS ou en anglais.

- ☐ PROGRAMMEUR
- ☐ OPÉRATEUR
- ☐ KEYPUNCH-KEYTAPE

Reconnu par le ministère de l'Éducation aux niveaux secondaire et collégial pour le prêt du gouvernement. Permis 749745

Pour renseignements, APPELEZ: 849-7726

Bon à découper: je désire recevoir sans aucun engagement votre document. L.P. 33-5-81

Nom.....
Adresse.....
Ville..... Age..... Tél.....

COLLEGE D'INFORMATIQUE DU CANADA
2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

APPRENEZ À COUDRE SOYEZ CRÉATIF ET ÉCONOME...

Vos vêtements sont le reflet de votre personnalité, mais leurs achats surchargent souvent votre budget. Voilà entre autres deux bonnes raisons pour apprendre à coudre au

STUDIO DE COUTURE

Eugène Marsais Enrg.

18 heures — \$59⁹⁵



3889, rue Saint-Denis
Métro Sherbrooke
845-0518
SINGER

INSTITUT DE PERFECTIONNEMENT EN SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL INC.

vous offre son programme
de perfectionnement

«LA SECRÉTAIRE ET SON EFFICACITÉ»

- PLANIFICATION
- ORGANISATION
- CONTRÔLE

POUR INSCRIPTIONS OU RENSEIGNEMENTS: COMMUNIQUEZ:

656-9212 (418)

DATES: 9-10-11 juin 1981

ENDROIT: Holiday Inn Longueuil

SECRÉTARIAT

Cours bilingues

Cours à temps plein / jour
septembre à juin

- Secrétariat médical
- Secrétariat juridique
- Secrétariat de services
- Steno-dactylo
- Commis-comptable
- Réceptionniste-téléphoniste
- Commis de bureau

Cours à temps partiel / jour-soir-samedi
en tout temps de l'année

- Anglais: cours privé et de groupe, différents niveaux
- Comptabilité
- Dactylographie et machine à dactyler
- Français pour la secrétaire
- Initiation au droit
- Procédures juridiques
- Protocole du téléphone et art de la réception
- Sténographie française
- Sténographie anglaise
- Tenue de livres d'une entreprise commerciale I-II
- Tenue de livres d'une entreprise de services
- Terminologie médicale

composez
932-1122
(9 heures à 21 heures)

Service de placement gratuit

Reconnu par le ministère de l'Éducation
permis n° 749546

COLLEGE DE SECRÉTARIAT MODERNE
1800, boul. Dorchester ouest, Montréal Métro Cus (carré St-Mathieu)

Vos factures d'huile à chauffage vous empêchent de dormir?

CONVERTISSEZ-VOUS AU GAZ NATUREL.

QUESTION

Mais, se convertir, ça ne se fait pas sans frais?

RÉPONSE

Evidemment, mais ça ne vous coûtera pas autant que vous pourriez le croire. Gaz Métropolitain vous accorde une subvention couvrant la moitié du coût de conversion qui, dans le cas d'une maison unifamiliale par exemple, peut aller jusqu'à 800\$. En plus, le Programme canadien de remplacement du pétrole vous accorde aussi une subvention pouvant atteindre 800\$.

Et ce n'est pas tout!

Si les frais de conversion excèdent le total des subventions, Gaz Métropolitain vous offre une avance à un taux préférentiel que vous pourrez rembourser à même les économies que vous ferez sur vos factures d'énergie.

QUESTION

Le prix du gaz naturel est-il si avantageux par rapport au prix de l'huile?

RÉPONSE

Le prix du gaz naturel est près de 20% moins cher que celui de l'huile, et grâce au Programme énergétique national, l'écart en faveur du gaz naturel continuera de s'élargir.

QUESTION

Avec une proposition semblable, je ne peux pas perdre?

RÉPONSE

Au contraire, vous avez tout à gagner. Considérons le cas hypothétique d'une maison unifamiliale, dont le coût de conversion serait de 2 000\$.

Le bénéficiaire obtiendrait alors:

800\$ de Gaz Métropolitain;

800\$ du Programme canadien de remplacement du pétrole;

et un prêt de 400\$ de Gaz Métropolitain, remboursable sur une période allant jusqu'à trois ans;

et on estime qu'au cours des trois prochaines années, une économie de 714\$ sera réalisée en utilisant le gaz naturel au lieu de l'huile et les économies continueront par la suite.

QUESTION

Qu'est-ce que je fais pour me convertir?

RÉPONSE

Composez

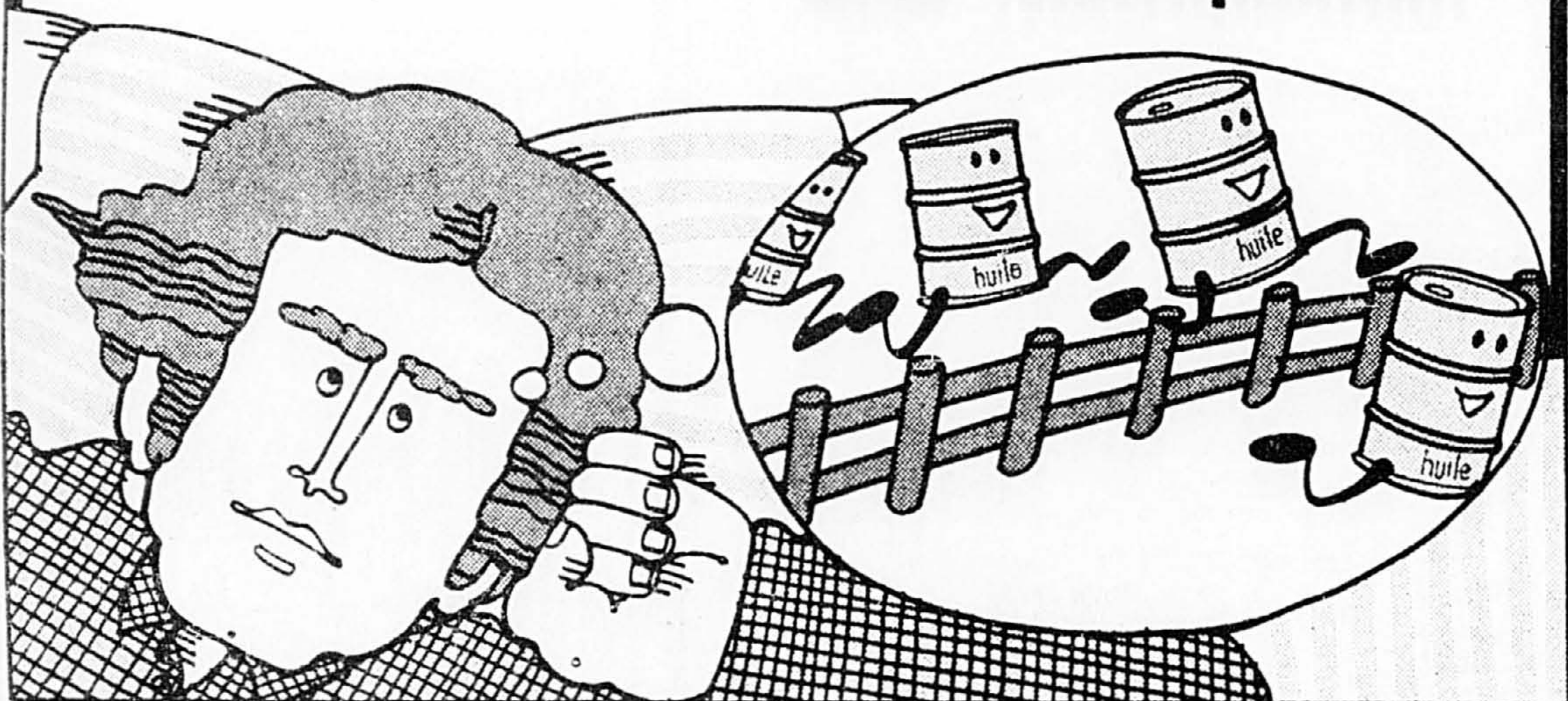
527-7231

(On accepte les frais d'appel).

*Ce montant est basé sur une consommation annuelle moyenne de 165 000 pieds cubes.

CONVERTISSEZ-VOUS!

Gaz Métropolitain



AU TERME D'UNE NUIT DE NÉGOCIATIONS

Accord de principe conclu à Nordair

■ Une entente de principe est intervenue très tôt hier matin entre la compa-

LISA BINSSE

gnie aérienne Nordair et l'exécutif du syndicat qui représente les 250 agents de bord actuellement en grève, après un marathon de négociations secrètes de dernière minute. La séance de négociation qui a duré toute la nuit a été tenue à la demande du conciliateur fédéral.

Aucun détail de cette entente n'a été divulgué. Elle sera soumise aux agents de bord qui voteront aujourd'hui et demain pour l'accepter ou la

refuser. Advenant un vote positif, les agents de bord devraient reprendre le travail dès lundi matin. Entretemps les agents de bord ont accepté de mettre fin au piquetage devant les bureaux de Nordair jusqu'à ce que le résultat du vote soit connu.

Les agents de bord, membres de l'Association du personnel navigant des lignes aériennes canadiennes (APENAC), sont en grève depuis le 14 mai dernier, alors qu'ils rejetaient, dans une proportion de 70 p. cent, l'entente de principe intervenue entre les parties une semaine avant.

Luc Grenier, le négociateur syndical de l'APENAC, expliquait alors que l'accord avait été rejeté parce qu'il ne contenait pas d'amélioration aux conditions de travail, dont la réduction du maximum d'heures de vol par mois de 85 à 80 heures. Dans les autres compagnies aériennes le maximum est de 75 heures. L'offre salariale de Nordair contenue dans cet accord était de 33 p. cent sur 24 mois.

La «presque» parité

Dans le cadre de cette première enten-

te, les agents de bord, qui demandent la parité avec leurs collègues d'Air-Canada, n'avaient obtenue qu'à la toute fin du contrat, donc avec huit mois de retard sur Air-Canada. Le syndicat a demandé que cette parité soit rapprochée de deux mois, ce que Nordair a refusé. La compagnie a également refusé d'accorder une prime de nuit de \$0.50 de l'heure que demandait le syndicat.

Pendant cette grève, les agents de bord sont remplacés par des cadres et des employés de bureau sur les vols réguliers de la compagnie. Ces «scabs», comme les appellent le syndicat, ont subi un entraînement de quatre jours, reconnu par le ministère fédéral du Transport, mais que le syndicat juge insuffisant pour assurer adéquatement la sécurité du public voyageur.

D'ailleurs, plus tôt, cette semaine, le président de la FTQ, Louis Laberge, invitait les usagers à boycotter les vols de Nordair. La compagnie a réfuté ces allégations, disant que le ministère ainsi que le comité de sécurité du syndicat des pilotes, avaient louangé le sérieux et la qualité des cours offerts et son porte-parole avisait M. Laberge qu'il n'avait «aucune leçon à donner au président et directeur général de Nordair, M. André F. Lizotte, en matière de relations de travail et d'administration d'une société.

SUR LES AUTOROUTES DU QUÉBEC

Moins d'accidents, plus de véhicules et d'argent

■ QUÉBEC (PC) — Le nombre d'accidents a diminué sur les autoroutes du Québec en 1980, même si la circulation a augmenté, révèle le dernier rapport annuel de l'Office des autoroutes.

Le document vient d'être rendu public et a été déposé à l'Assemblée nationale par le ministre des Transports, M. Michel Clair.

Selon les chiffres, il y a eu 393 accidents avec blessés et 18 accidents avec mortalités sur les quatre autoroutes régies par l'Office en 1980. L'année précédente, les chiffres indiquaient 522 accidents avec blessés et 24 avec décès.

Pourtant, la densité du trafic a connu une augmentation de 5,5 pour cent. On a enregistré le passage de 153 millions de véhi-

cules aux postes de péage contre 145 millions en 1979.

Les quatre autoroutes régies par l'Office sont celles des Laurentides, celle des Cantons de l'est, celle de la Rive nord et l'autoroute Chomedey.

Cette dernière a soldé son exercice par un déficit de \$900,000, contrairement à un profit de \$300,000, l'an dernier. Il reste à l'Office un surplus total de \$8,1 millions assuré par les trois autres autoroutes.

Le rapport indique certains autres détails; il y a eu en 1980 sur ces 4 autoroutes 62 véhicules aux prises avec une panne d'essence, et 35 conducteurs ayant tenté de passer aux postes de péage en utilisant de fausses pièces de monnaie. Mais l'ensemble des conducteurs y a laissé \$36,8 millions en argent sonnant.

L'ASSURANCE-AUTO Wawanesa

C'est plein de bon sens!

À bien y penser, la plupart des véhicules autour de nous constituent pratiquement autant de menaces pour le nôtre.

À bien y penser, personne n'est à l'abri des accidents de la route.

C'est pourquoi, à bien y penser, l'assurance-auto Wawanesa constitue une solution pleine de bon sens.

Comparez pour voir!

Voyez le représentant Wawanesa le plus près de chez vous. Il vous parlera des nombreux avantages d'une assurance-auto Wawanesa. Et il vous parlera aussi de nos taux avantageux et de nos règlements rapides en cas de réclamation.

342-2211

Pensez-y sérieusement: l'assurance-auto Wawanesa, c'est vraiment plein de bon sens.

Sans obligation! Postez ce coupon à l'adresse du bureau WAWANESA le plus près de chez vous. Notre représentant vous appellera pour vous donner le coût d'une assurance pour votre auto.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____ NO DE TÉLÉPHONE _____

Wawanesa

pour ne pas être seul à courir le risque.

MONTRÉAL: Tél.: 342-2211 Bureau principal: 8585, boul. Décarie, Ouvert du lundi au vendredi de 8h.30 à 22h. Le samedi de 9h. à 16h.

• 10414, Lajeunesse
• 5369, Verdun
• 3326 est, Ontario

• Centre d'achats Boulevard, Pie IX et Jean-Talon
• 2152 est, Mont-Royal
• 1402, Chemin Chambly, Longueuil
Ouverts du lundi au vendredi de 9h. à 17h.

BAIE-COMEAU • CHICOUTIMI • DRUMMONDVILLE • GRANBY • HULL • JOLIETTE • MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI
ROUYN-NORANDA • SEPT-ÎLES • SHERBROOKE • STE-FOY • ST-JEAN • ST-JÉRÔME • TROIS-RIVIÈRES • VICTORIAVILLE

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE

En cinq séances de grand intérêt pour les collectionneurs et experts à notre salle d'encan

JUIN 1981

VENTE:

Ventes générales:
Jeudi 11 juin - 19h30
Vendredi 12 juin - 19h30
Samedi 13 juin - 13h30

Ventes de tableaux:

Mercredi 17 juin - 19h30
Art canadien
Jeudi 18 juin - 19h30
Art canadien et Art européen



No 643
BERNARD POTHAST (BELGIAN SCHOOL, 1882 - 1966)
«Mère et Enfants»
Huile sur toile Signée 20" x 16"

ARTISTES CANADIENS: M.A. Fortin - 2 aquarelles, 1 huile, 1 crayon - M.A. Suzor-Côté, 1 bronze - A.S. Scott - T. Garside, 3 huiles - A.Y. Jackson - G. Roberts - F.S. Coburn, 3 huiles - L. Bouchard - H. Masson - F. Banting - O. Leduc, J. Johnstone - A. L'Archevêque - C. Le Sauter - L.P. Perron - F. Jacurto - L. Scott - F. Toupin - R.W. Pilot - M. Bobak - L. Ayotte - F. Hennessey - E. Riordon - A. Des Clayes - H. Simpkins - W. Winter - A. Rousseau - G. Pfeiffer - J.M. Blier - G. Gingras - R. Gagnon - G. Norwell - G. Valmont - H.C. Boyes - R. Duguay - B. Galbraith Cornell - U. Bruni - F. Constantineau - P. Brien - R.W. Burton - G. Delfosse. **SCULPTURES et GRAVURES ESQUIMAUTES.**

ARTISTES EUROPÉENS: B. Pothast - J. Scherrewitz - A. De Breanski - W. Steelink - J.M. Bromley - L. Bakst - J. Pollard - W. Hendriks - A. Minaux - W. Mulready - L. Niernan - C.T. Burt - E. Morton - E. Ellis - O.P. Appel - F.M. Richter-Reich - D. Sherrin - A. Meindl - T.S. Robins.

LES VENTES GÉNÉRALES COMPRENDRONT

Ameublement: Mobilier de salle à manger en acajou sculpté de 15 morceaux - piano à queue Heintzman - mobilier de salon italien sculpté de 8 morceaux - COLLECTION DE MEUBLES CANADIENS EN PIN - bureaux, vitrines et commodes français - mobilier de salle à manger en chêne sculpté de 10 morceaux - horloges grand-père et grand-mère - mobilier de salon victorien de 8 morceaux - sofas, chaises et tables victoriens - chaise italienne «Dante» sculptée - ancien secrétaire-bibliothèque anglais - collection de cabinets, tables, etc. chinois - chandeliers - miroirs, etc.

Accessoires: ménagère en argent massif Birks de 66 morceaux - paire de candélabres en porcelaine Meisson - service de table «Wedgwood» de 54 morceaux - service de table en porcelaine de Limoges de 73 morceaux - horloge et pendule de cheminée - horloge Art Nouveau en bronze - collection de porcelaine, d'ivoire, de jade chinois - service à thé de 3 morceaux en argent massif Birks - plateau en laiton de Paul Beau - collection de soldats jouets - bijoux - lampes - laiton - cuivres, etc.

Tapis orientaux: Niin, tapis de soie Qum - Senne - Kerman - Kafkaz - Khurasan - Kazak - Tabriz - Mori-Bokhara - Kashmiri - Chinois - Indien.

Toute marchandise vendue à nos encans est sujette à une prime de 10% payable par tout acheteur et faisant partie du prix d'achat.

Le pourcentage régulier chargé aux consignateurs est de 15% sur toute vente de moins de 500 \$ et de 10% ou dessus de 500 \$.

FRASER BROS. LTD.

4950, rue de la Savane et 5025, rue Paré.
Grand terrain de stationnement aux deux entrées.

Tél.: 342-0050

(Commissaires-priseurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880).

APRÈS LE JUGEMENT DE LA COUR SUPRÊME

Boycottage de la Régie suggéré aux propriétaires

Le récent jugement de la Cour suprême du Canada interdisant à un tribunal administratif ontarien de régler les conflits entre locataires et propriétaires est en voie d'ouvrir une large brèche dans le litige constitutionnel opposant les provinces au gouvernement d'Ottawa.

PIERRE BELLEMARE

Ce jugement rendu jeudi à Ottawa par le juge Brian Dickson, appuyé par ses six collègues, a déclaré anticonstitutionnelle une loi ontarienne devant mettre sur pied un organisme tout à fait similaire à la Régie du logement du Québec.

Ces pouvoirs, de soutenir les magistrats de la Cour suprême, ne peuvent être exercés que par des juges rattachés à des tribunaux judiciaires, conformément à l'article 96 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

En clair, cela équi-

vaut que, pour trancher un litige entre propriétaires et locataires, il faut nécessairement s'adresser à un tribunal « conventionnel ».

Des l'annonce du jugement, la Ligue des propriétaires de Montréal a exprimé l'idée « d'affronter » la Régie du logement du Québec et, hier, l'Association des propriétaires d'immeubles à logements du Québec envisageait la possibilité de recourir également à la Cour suprême du Canada pour rendre caducs les pouvoirs présentement dévolus à cet organisme provincial.

Il n'est d'ailleurs pas exclu de voir surgir cette semaine un « front commun » des propriétaires québécois, par le biais de leur organisme respectif, pour organiser une vaste offensive dirigée vers la Régie du logement du Québec, « cet organisme détesté dont on recommandera le boycottage à nos membres », de signaler hier M. Jules Mauroist, président de l'Association des proprié-

res d'immeubles à logements du Québec.

Constitution « désuète »

Et il a ajouté: « Mieux vaut ne plus perdre de temps précieux devant cet organisme (la Régie du logement du Québec) appelé à disparaître... En effet, suite à la décision du plus haut tribunal du pays, ayant déclaré la Régie des loyers de l'Ontario anticonstitutionnelle, il serait illogique de continuer de harceler les propriétaires avec la Régie du Québec ».

Enfin, M. Mauroist conclut: « Si un organisme similaire est inconstitutionnel en Ontario, il en va de même au Québec par analogie. C'est la même constitution pour tous ».

Ce n'est pas le sen-

timent que partage le ministre québécois délégué à l'Habitation, M. Guy Tardif, qui déclarait plus tôt cette semaine que le « jugement (de la Cour suprême) ne mettait pas en cause l'existence de la Régie du logement du Québec ».

Il a déploré le fait que la Constitution canadienne, par son caractère « désuet », empêche la création de tribunaux administratifs provinciaux pour enfoncer l'initiative au gouvernement fédéral.

En cela, le ministre Tardif est « presque appuyé » par le premier ministre Trudeau lui-même qui, d'une part, soutient que « nous sommes toujours soumis aux dispositions de la constitution de 1867 et », d'autre part, « je ne crois pas que les cho-

ses changent d'ici le rapatriement de cette

constitution avec, espérons-le, une formule d'amendement pertinente ».

Ce devrait sûrement être une priorité lors de la prochaine ronde de négociations constitutionnelles entre les onze premiers ministres. Notons, fait significatif, que l'Ontario était

épaulée dans sa cause par, outre le Québec, la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse.

Du côté des associations de locataires, ce n'est pas tout à fait la consternation, mais c'est au minimum la vive inquiétude à l'é-

gard de ce jugement qui enlève ainsi aux locataires un organisme précieux de défense de leurs droits.

Comme l'a déjà observé Mme Anne Thibault, coordonnatrice d'un comité de locataires du quartier Villeray, là où elle conseille 4.000 locataires par année: « Le

transfert de juridiction submergerait les tribunaux: car ça prend des mois pour obtenir une décision de la Régie (du Québec), alors que ça pourrait prendre un an ou plus de la part des tribunaux ». Un dossier, certes, qu'il ne faudrait pas perdre de l'oeil.



fiducie populaire dépôt garanti



Inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

1405, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, Québec H2C 1H1
(514) 382-2282

Je vois à mes intérêts!

« J'aime que mes économies soient entre bonnes mains. J'ai donc choisi le DÉPÔT GARANTI de la Fiducie Populaire. C'est un placement sûr dont le taux d'intérêt est élevé et garanti jusqu'à son échéance. De plus, il n'y a aucuns frais d'administration. »

La Fiducie Populaire offre également toute une gamme de services financiers adaptés à vos besoins.

FÉDÉRATION DE MONTRÉAL
DES CAISSES DES JARDINS

17%

90 à 119 jours
(Minimum 5000\$)

*Taux sujet à changement sans préavis

Obtenez jusqu'à 800 \$ pour vous aider à abandonner le chauffage à l'huile.

LE DÉPUTÉ MARX

Des conséquences sérieuses possibles, non immédiates

(d'après CP) — La décision de la Cour suprême du Canada déclarant inconstitutionnelle une loi ontarienne établissant une commission des loyers pourrait entraîner de sérieuses conséquences au Québec, si l'on en croit M. Herbert Marx, député libéral à l'Assemblée nationale.

Selon M. Marx, qui est professeur de droit constitutionnel, une coopération spéciale entre les provinces et le gouvernement fédéral sera peut-être nécessaire pour permettre aux commissions et régies

provinciales de poursuivre leurs activités.

« Ce jugement n'a aucun effet immédiat pour le Québec, puisqu'il ne s'applique pas à la Régie des loyers; mais il pourrait avoir des conséquences sérieuses si quelqu'un décidait de contester les décisions de la Régie devant les tribunaux », a-t-il souligné, en ajoutant qu'il allait falloir trouver un moyen de circonvenir la décision de la Cour suprême tout en respectant les dispositions de la constitution, si l'on voulait permettre à des organismes tels que la Régie de subsister.

FAIBLESSES AUX AILES

Les DC-9 gardés en l'air aux USA

WASHINGTON (AP) — La Régie américaine de l'aviation civile a confirmé hier qu'elle étudiait actuellement des rapports faisant état de fissures décelées dans les poutrelles d'aile de certains DC-9, mais elle a démenti qu'elle envisage d'immobiliser ces appareils au sol.

Un porte-parole de la Régie, M. Dennis Feldman, a précisé que des directives seraient probablement émises en vue de l'inspection des avions, mais que cela ne signifiait pas, comme l'avait avancé un quotidien de Phoenix, en Arizona, que les quelque 380 DC-9 en service aux États-Unis seraient immobilisés jusqu'à ce que le problème ait été rectifié.

Le journal, le « Arizona Republic », précisait qu'il avait été avisé de la situation par des employés de la compagnie Republic Airlines, qui possède un atelier d'entretien à l'aéroport international de Phoenix. Selon eux, ce problème émane d'un défaut de conception de l'appareil et pourrait provoquer l'écrasement de ce type d'avion.

De son côté, le vice-président de République, Walter Helman, a révélé que sa compagnie avait décelé des fissures sur les poutrelles de sept de ses 125 DC-9, et qu'elle en avait avisé la Régie et le manufacturier, McDonnell Douglas, avant d'effectuer les réparations.

LES MEURTRES À ATLANTA

Un même tueur pour plusieurs

ATLANTA, Georgie (AFP) — Les meurtres de 12 jeunes noirs à Atlanta depuis le début de l'année et ceux de ceux commis en 1980 sont probablement le fait d'un même tueur qui ne craint plus de s'attaquer aux adultes, ont indiqué les autorités de la ville.

Pour M. Lewis Slaton, procureur du comté de Fulton, l'assassinat de Nathaniel Carter, 27 ans, dont le corps a été retrouvé lundi, est lié à 13 des 28 meurtres de jeunes noirs commis à Atlanta depuis près de deux ans. La première victime de cette série aurait été Charles Stephens, 12 ans, retrouvé étranglé le 9 octobre 1980.

Autrefois, le pétrole était abondant et peu coûteux, et beaucoup de Canadiens avaient recours à cette source d'énergie pour chauffer leurs demeures. Mais aujourd'hui, les sources de pétrole sont plus incertaines, et l'huile à chauffage coûte de plus en plus cher. Il importe donc que nous nous tournions vers des énergies renouvelables, ou à tout le moins vers des énergies qui abondent chez nous.

L'une des pierres d'angle du Programme énergétique national, le Programme canadien de remplacement du pétrole (PCRP) vise à promouvoir l'utilisation des sources d'énergie que le Canada possède en grande quantité, et ainsi à amoindrir notre dépendance à l'égard du pétrole. Il a pour but d'aider les propriétaires de maisons, d'un bout à l'autre du pays, à réduire à 10%, d'ici à 1990, la part qu'occupe l'huile à chauffage dans la consommation énergétique totale des résidences. Dans le cadre de ce programme de 10 ans, le gouvernement canadien vous versera une subvention qui vous aidera à remplacer votre système de chauffage à l'huile par un système utilisant d'autres formes d'énergie.

Fondamentalement, dans le cas des particuliers, le PCRP prévoit ceci: une subvention égale à 50 pour cent des frais de remplacement de votre système de chauffage à l'huile par un système utilisant le gaz naturel, le propane ou des sources d'énergie renouvelables, telles le bois et le soleil, et ce jusqu'à concurrence de 800 \$. La subvention est imposable aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Toute personne possédant une maison de deux logements indépendants ou plus, et désireuse de remplacer son système central de chauffage à l'huile par une installation qui sera alimentée par une autre forme d'énergie peut être admissible à une subvention du PCRP variant entre 1 000 \$ et 5 500 \$.

COMMENT OBTENIR LA SUBVENTION

Si vous vous apprêtez à abandonner le chauffage à l'huile ou si vous l'avez fait depuis le 28 octobre 1980, vous êtes invité à vous renseigner au sujet de cette subvention auprès:

- du bureau d'Énergie, Mines et Ressources Canada (EMR), si vous remplacez votre système de chauffage à l'huile par un système utilisant le bois, l'énergie solaire ou une autre forme d'énergie renouvelable.

Le bureau d'EMR est situé au 605, rue Dorchester ouest Montréal (Québec) H3B 1P4 Téléphone: (514) 283-5632 ou (sans frais) 1-800-361-8025

- de la société distributrice de gaz naturel, si vous avez adopté ce mode de chauffage.

Les modalités administratives pour le traitement des subventions accordées aux gens qui remplaceront leurs systèmes de chauffage au mazout par des installations alimentées à l'électricité ne sont pas encore au point. Des entretiens se poursuivent à cet égard avec le gouvernement du Québec. Les modalités seront annoncées prochainement. Entre-temps, si vous avez effectué un tel remplacement depuis le 28 octobre 1980, vous êtes invité à conserver vos reçus.

Le réseau de gaz naturel n'atteindra certains secteurs que d'ici un certain temps. Renseignez-vous à ce sujet auprès de votre société distributrice de gaz naturel.

VOS ÉCONOMIES SERONT PROPORTIONNELLES AU DEGRÉ DE VOTRE PLANIFICATION

Si vous projetez de remplacer votre système de chauffage à l'huile par un système alimenté par une autre forme d'énergie, EMR Canada peut vous aider à:

- évaluer les besoins énergétiques de votre demeure au moyen d'une analyse gratuite par ordinateur; procurez-vous à cette fin le questionnaire ÉnerSage;
- mieux isoler votre demeure, dans le cadre du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITRC); ce programme accorde des subventions pouvant atteindre 500 \$. Elles sont imposables aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Bien qu'il ne soit pas nécessaire d'isoler votre maison pour toucher une subvention dans le cadre du PCRP, nous vous invitons néanmoins à le faire avant de remplacer votre système de chauffage à l'huile par un système alimenté par une autre forme d'énergie. La puissance du système de chauffage dont vous aurez alors besoin sera réduite proportionnellement à la qualité de l'isolation de votre maison. Postez immédiatement le bon-réponse ci-dessous. Il y va de votre intérêt et de celui de tous les Canadiens.

Canada

Un autre aspect du PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL DU CANADA

Le bon-réponse ci-dessous vous permettra d'obtenir gratuitement le questionnaire d'ÉnerSage ainsi que des renseignements sur les subventions du PITRC et du PCRP

Nom	
Prénom(s)	
Adresse	
Ville	
Province	
Code postal	
Téléphone	
Veuillez me faire parvenir ☐ le questionnaire d'ÉnerSage ☐ des renseignements au sujet des subventions du PITRC pour les maisons construites avant 1961 ☐ des renseignements sur le PCRP en ce qui a trait au remplacement du pétrole par ☐ le propane ☐ le bois ☐ l'énergie solaire (Pour obtenir des renseignements au sujet du remplacement de votre système de chauffage à l'huile par un système alimenté au gaz naturel, communiquez avec la société distributrice de gaz naturel.) Je désire recevoir cette documentation ☐ en français ☐ en anglais Cochez les cases pertinentes et postez dès aujourd'hui à: ÉnerSage, C.P. 3500, Succursale "C", Ottawa (Ontario) K1Y 4G1	

LE PALAIS DES CONGRÈS BIENTÔT A SA HAUTEUR

Montée de 60 pieds en quelques mois

■ Déjà surgi de terre, le Palais des congrès aura gagné d'ici quelques mois, avec la construction de ses deux étages maîtres, environ une soixantaine de pieds, pour atteindre ainsi sa hauteur finale.

JACQUES BENOIT

«Actuellement, nous en sommes au niveau du sol du premier étage, et donc à la construction de l'enveloppe, dont la fermeture sera terminée fin janvier 82», souligne le directeur de la construction, M. Bernard Langlois.

Début 83

Finies les difficultés techniques, ou à peu près, précise M. Langlois, l'installation des 86 colonnes de béton, ancrées dans le roc et devant servir d'appui à l'édifice, étant maintenant chose faite.

«Au stade de l'enveloppe, ce qu'on peut rencontrer comme problèmes, ce sont des problèmes syndicaux, sur le chantier ou chez les fournisseurs.»

Pour l'heure, alors qu'ils n'étaient qu'une centaine l'automne dernier, 300 ouvriers travaillent à la construction de l'édifice — et leur nombre, peu à peu, grimpera jusqu'à 600.

Quant au retard sur l'échéancier, il n'est,

fait observer le directeur de la construction, que d'une semaine. «mais il faut que ce soit contrôlé pour qu'il n'aille pas en s'accroissant».

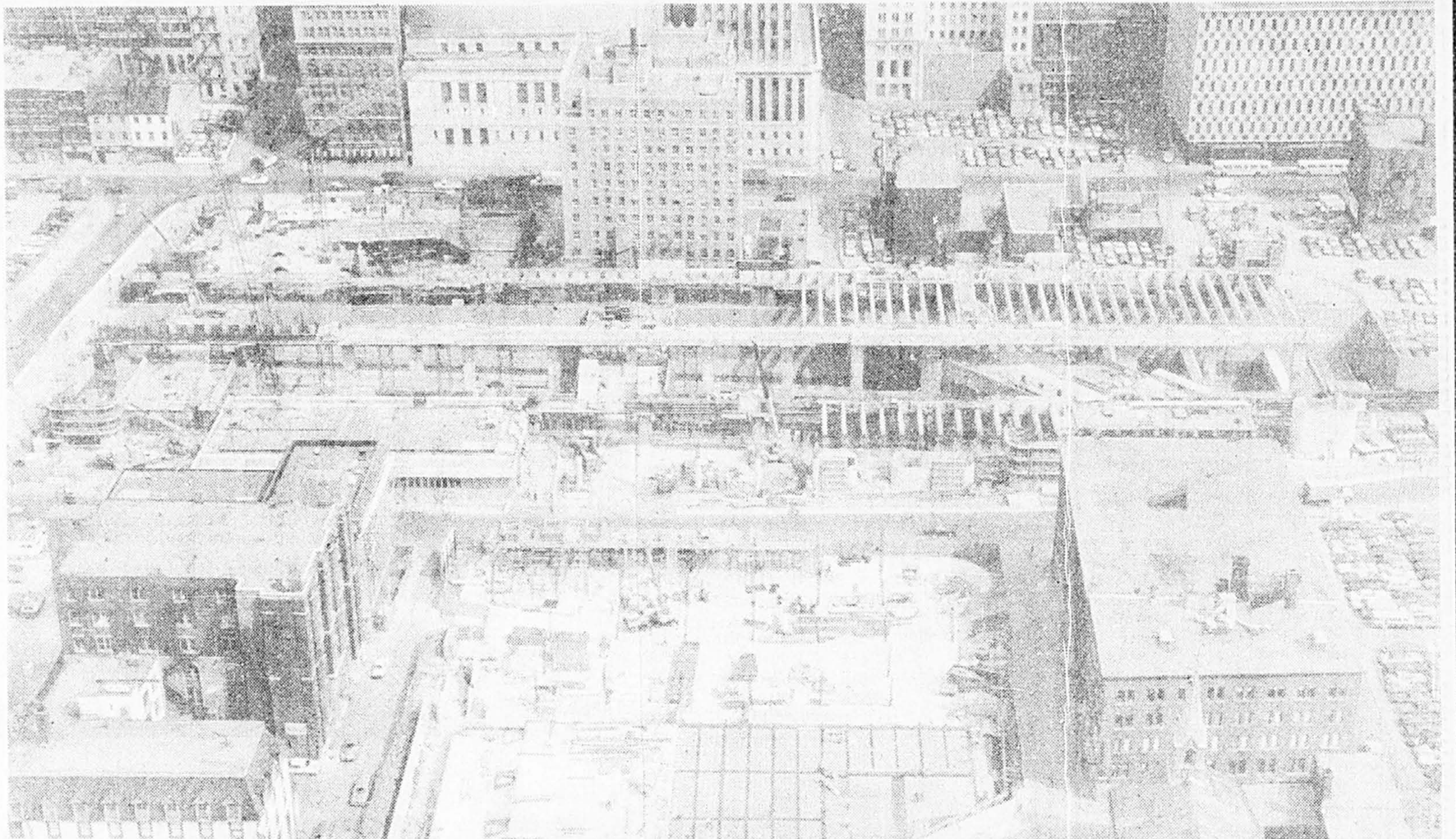
Commencé en octobre 79, le Palais des congrès devrait donc, tel que prévu, ouvrir ses portes au début de 83.

Les coûts?

Malgré les difficultés inhérentes à la nature du projet (le Palais, comme on sait, est construit à cheval sur une des deux voies de l'autoroute est-ouest), ils n'ont pas bougé, affirme M. Langlois.

Fixés à 60 millions de dollars en 77, ils atteignent maintenant, en dollars actualisés, 81 millions, ce qui revient à dire, note-t-il, que c'est à la seule inflation que cette hausse est imputable.

Pour ce qui est, enfin, de la station de métro de la Place d'Armes — qu'il a fallu transformer en vue de la jonction avec le Palais des congrès — la situation, un brin ennuyeuse pour les usagers, devrait être revenue à la normale d'ici environ six mois.



Maintenant surgi de terre, le Palais des congrès aura gagné une soixantaine de pieds d'ici quelques mois.

Port ouvert au public dimanche

■ La population est invitée dimanche, de 10h à 17h, à se rendre au port de

Montréal pour participer à diverses activités organisées dans le cadre de la Semaine nationale des transports.

Il y aura une trentaine de kiosques

montés par des sociétés et des organismes reliés d'une manière ou d'une autre à l'activité portuaire, un terminal pour la manutention des marchandises, de nombreuses pièces d'équipement de transport et de manutention, le navire «M. V. Montmorency» et la grue géante «Hercules».

Il y aura également démonstration de sauvetage par hélicoptère, spectacle de bateaux - pompes et de nombreuses présentations musicales et autres. Les deux navires de croisière «Miss Concordia» et «Miss Olympia» offriront aussi des excursions sur le fleuve à prix spéciaux au quai de l'entrée McGill.

Les piétons seulement auront accès au port, par l'entrée sud de McGill et le transport des visiteurs sera assuré par autobus jusqu'au port à compter des stations de métro McGill et Place Victoria. Le public pourra également visiter les installations de la garde côtière canadienne, à Sorel.

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

Tél.: 1-834-3297
1-834-6793

Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

Simpsons

ERRATUM

Veuillez prendre note de la correction suivante dans le cahier «Jours Simpsons au Canada» encarté dans La Presse d'aujourd'hui, samedi 30 mai 1981.

Page 11, article 1: chemises. Le prix ordinaire et le rabais devaient être omis.

Page 15, article 14: Les chaussons n'ont pas de pompes.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Diplôme de deuxième cycle en rédaction/traduction

Le Département d'études françaises de l'Université Concordia offre à compter de septembre 1981 un nouveau programme: Diplôme en rédaction/traduction.

Pour s'inscrire à ce programme le candidat doit être détenteur d'un baccalauréat d'une université reconnue, dans une discipline autre que la traduction et avoir obtenu 6 crédits universitaires de littérature d'expression française et 6 crédits universitaires de littérature d'expression anglaise. Pour être admis, les candidats doivent en outre réussir l'examen d'entrée par lequel sont appréciées leurs connaissances en anglais et en français.

Le programme comporte 30 crédits.

Pour plus d'information sur le programme et pour obtenir le formulaire de demande d'admission, écrire ou téléphoner au:

Directeur du programme de
Diplôme en rédaction/traduction
Département d'études françaises,
Salle H515
Université Concordia
1455 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal, P.Q. H3G 1M8
Tél: (514) 879-5881

Sélection de produits pour votre beauté et pour le bain chez Simpsons



Rabais 10% à 21% Produits «Fa»

Une gamme de produits à l'arôme rafraîchissant de citron-limette.

Prix ord. Simpsons

A. Rabais 18% — Bain moussant, bouteille 500 ml.	10.95	8 ⁹⁵
A1. Rabais 21% — Bain moussant, tube 100 ml.	3.50	2 ⁷⁵
A2. Rabais 10% — Savonnette, 85 g.	.99	89 ^c

Rayon 204, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit.

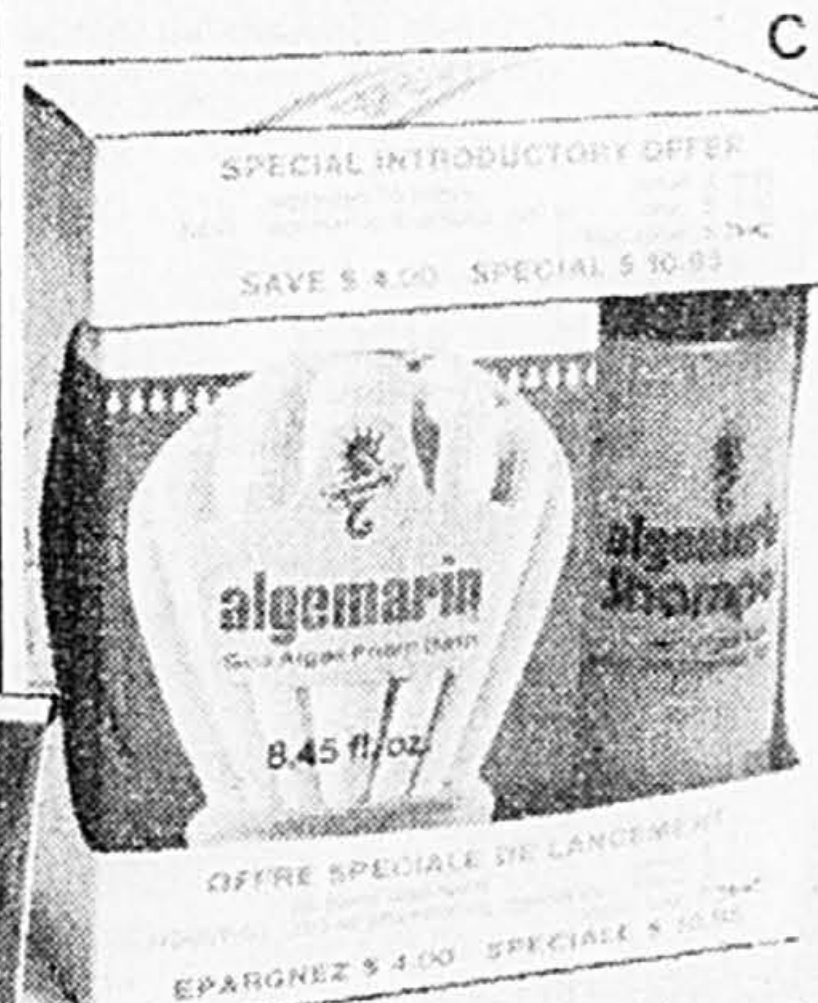


Pour embellir votre silhouette...

La méthode «Elencyl» aide à tonifier et à assouplir hanches, fesses et cuisses.

Prix Simpsons

B. Bain moussant, 250 ml.	11 ⁵⁰
B1. Gel pour massage, 250 ml.	8 ⁹⁵
B2. Crème pour massage, tube 95 g.	8 ⁵⁰
B3. Ensemble. Comprend savonnette, gant et crème pour massage.	26 ⁵⁰
B4. Gant, pour massage avec savonnette 150 g.	20 ⁹⁵
B5. (Non représentée). Savonnette 150 g.	4 ⁵⁰



Produits «Algemarin» pour le bain

Importés d'Europe! Bain moussant contenant des algues marines bleues, pour stimuler et adoucir la peau.

C. Offre de lancement! Bain moussant format 25 baigns et nouveau shampooing «Algemarin» format 200 ml.

Prix Simpsons 10⁹⁵
C1. (Non représentée). Rabais 11%. Bain moussant format 50 baigns.

Prix ord. Simpsons 17.95 15⁹⁵



Produits de beauté «Collagen» et boni!

«Collagen», l'élément qui aide à rendre votre peau souple et douce!

Boni: Avec tout achat de produits «Collagen», vous recevrez en cadeau un bain moussant 20 ml. L'offre est en vigueur jusqu'à épuisement du stock.

Prix Simpsons

D. Bain moussant, 250 ml.	7 ⁵⁰
D1. (Non représentée). Lotion pour le corps, 250 ml.	15 ⁰⁰

Shampooing «Klorane»

E. Formule douce avec extraits de plantes pour embellir et donner de beaux reflets à vos cheveux. Formule à l'henné naturel, feuilles de noyer, camomille ou centaurées bleues.

Prix Simpsons 100 ml 4²⁵

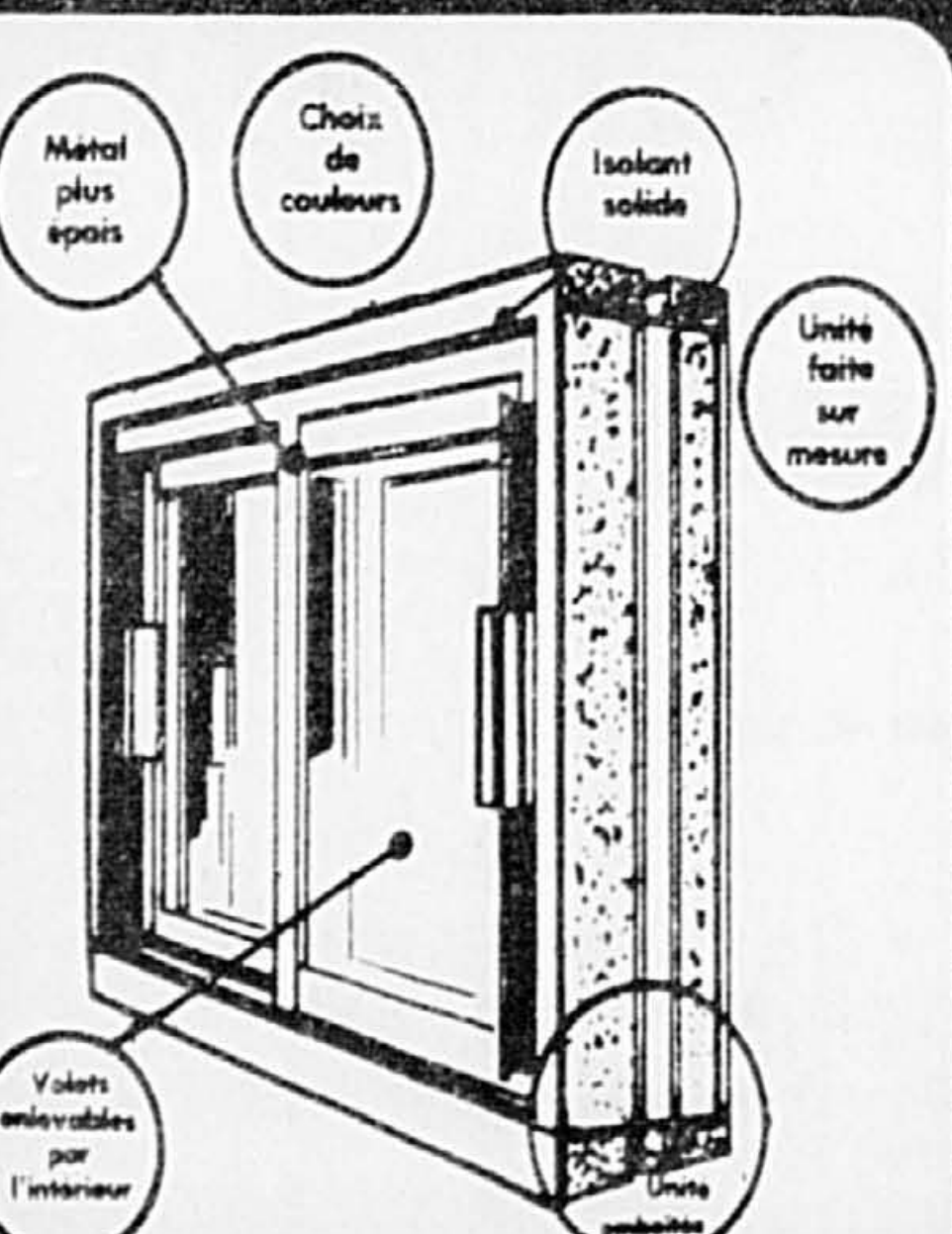
Boni (non représentée): Avec tout achat de \$14 ou plus de produits «Elencyl» ou «Klorane», vous recevrez en cadeau le «Gel moussant pour la douche» de «Elencyl», format 130 g. L'offre est en vigueur jusqu'à épuisement du stock.



RÉDUISEZ VOS COÛTS D'ENTRETIEN ET MÉNAGEZ L'ENTRETIEN



FENÊTRES, PORTES ET REVÊTEMENTS



SPÉCIALITÉ DE MAISON INC.

2015, boul. Thiemens
Saint-Laurent, Québec
Estimation gratuite Facilités de paiement

337-1000

NOUS AVONS L'EXPÉRIENCE ET LE SAVOIR DEPUIS 1952



Simpsons MD